

ANOVO
keep your digital world **smiling**

31, rue des Peupliers
F-92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : + 33 (0)1 58 17 00 70
Fax : + 33 (0)1 58 17 00 99
www.a-novo.com

TERRE DE SIENNE

ANOVO

* Le sourire de votre univers numérique

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2006-2007




DOCUMENT DE RÉFÉRENCE
2006-2007

ANOVO
keep your digital world **smiling**

SOMMAIRE

1	Le groupe A NOVO	3	4	Gouvernance d'entreprise	75
	1.1 Temps forts	4		4.1 Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne mises en places par la société (article L. 225-37 du Code de commerce)	76
	1.2 Chiffres clés	6		4.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les procédures de contrôle interne	90
	1.3 Déploiement géographique	7		4.3 Intérêts des mandataires sociaux	91
	1.4 Métiers et stratégie	8		4.4 Participation – intéressement du personnel	93
	1.5 Gestion des risques et assurance	9		4.5 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	94
	1.6 Organisation du Groupe	13			
	1.7 Carnet de l'actionnaire	14			
	1.8 Obligations	14			
	1.9 Dividendes	14			
2	L'activité et les résultats	15	5	Informations sur la société et son capital	97
	2.1 Activités et comptes du Groupe	16		5.1 Informations à caractère général concernant la société	98
	2.2 Situation et activité de la société mère	20		5.2 Informations de caractère général concernant le capital	100
	2.3 Résultats des 5 derniers exercices	21		5.3 Évolution du capital	102
	2.4 Filiales et participations	22		5.4 Répartition de l'actionariat au cours des 3 derniers exercices	103
3	Comptes consolidés	27		5.5 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	104
	3.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	28		5.6 Nantissements d'actions, garanties, sûretés	106
	3.2 Compte de résultat consolidé	30	6	Informations complémentaires du document de référence	107
	3.3 Bilan consolidé	31		6.1 Responsable du document de référence	108
	3.4 Tableau consolidé des flux de trésorerie	32		6.2 Contrôles légaux des comptes	108
	3.5 Variation des capitaux propres consolidés	33		6.3 Responsable de l'information financière	110
	3.6 Notes annexes aux comptes consolidés	34		6.4 Documents accessibles au public	110
				6.5 Table de concordance	111

Conception, création et réalisation :  Labrador 01 53 06 30 80

Couverture :  TERRE DE SIÈGNE



Ce document respecte l'environnement : il a été conçu de manière à optimiser la quantité de papier et d'encre nécessaires. Il est imprimé avec des encres végétales sur un papier fabriqué à partir de bois provenant de forêts gérées durablement, labellisé FSC/PEFC. L'imprimeur est certifié Imprim'Vert. Il recycle et traite l'ensemble des déchets liés à l'impression.

Ce document est recyclable. Après utilisation, jetez-le dans la corbeille adéquate.



SOMMAIRE

1	Le groupe A NOVO	3	4	4	Gouvernance d'entreprise	75
	1.1 Temps forts	4		4.1 Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne mises en places par la société (article L. 225-37 du Code de commerce)	76	
	1.2 Chiffres clés	6		4.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les procédures de contrôle interne	90	
	1.3 Déploiement géographique	7		4.3 Intérêts des mandataires sociaux	91	
	1.4 Métiers et stratégie	8		4.4 Participation – intéressement du personnel	93	
	1.5 Gestion des risques et assurance	9		4.5 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	94	
	1.6 Organisation du Groupe	13				
	1.7 Carnet de l'actionnaire	14				
	1.8 Obligations	14				
	1.9 Dividendes	14				
2	L'activité et les résultats	15	5	Informations sur la société et son capital	97	
	2.1 Activités et comptes du Groupe	16		5.1 Informations à caractère général concernant la société	98	
	2.2 Situation et activité de la société mère	20		5.2 Informations de caractère général concernant le capital	100	
	2.3 Résultats des 5 derniers exercices	21		5.3 Évolution du capital	102	
	2.4 Filiales et participations	22		5.4 Répartition de l'actionariat au cours des 3 derniers exercices	103	
3	Comptes consolidés	27		5.5 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	104	
	3.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	28		5.6 Nantissements d'actions, garanties, sûretés	106	
	3.2 Compte de résultat consolidé	30				
	3.3 Bilan consolidé	31				
	3.4 Tableau consolidé des flux de trésorerie	32	6	Informations complémentaires du document de référence	107	
	3.5 Variation des capitaux propres consolidés	33		6.1 Responsable du document de référence	108	
	3.6 Notes annexes aux comptes consolidés	34		6.2 Contrôles légaux des comptes	108	
				6.3 Responsable de l'information financière	110	
				6.4 Documents accessibles au public	110	
				6.5 Table de concordance	111	

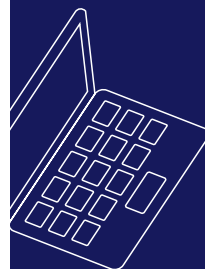
ANOVO

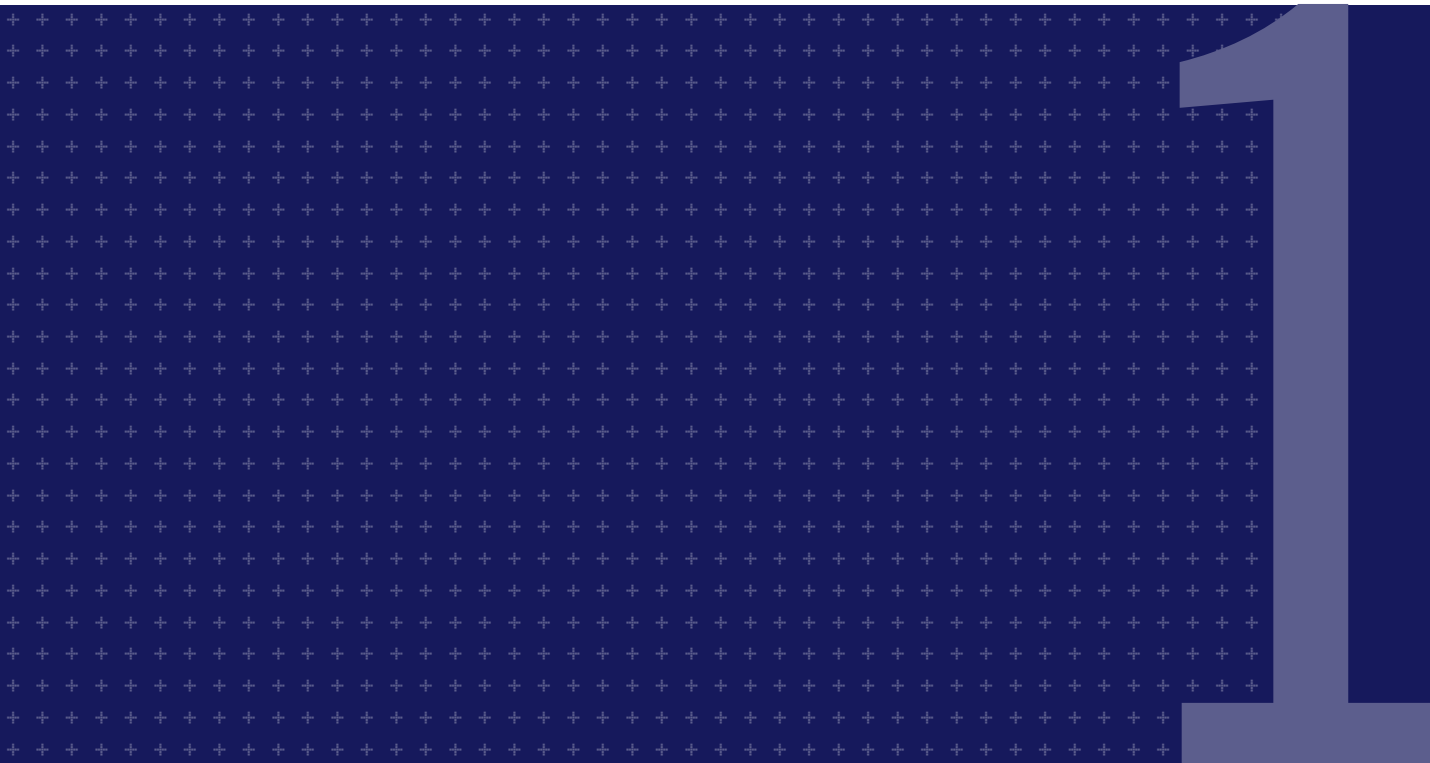
keep your digital world **smiling**

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2006/2007

AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 11/01/2008, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.





Le groupe A NOVO

1.1 Temps forts	4
« Ça s'est passé en 2007... »	4
1.2 Chiffres clés	6
1.3 Déploiement géographique	7
1.4 Métiers et stratégie	8
Métiers	8
Stratégie	8
1.5 Gestion des risques et assurance	9
1.5.1 Analyse des risques	9
1.6 Organisation du Groupe	13
1.7 Carnet de l'actionnaire	14
1.8 Obligations	14
Evolution du cours des obligations	14
1.9 Dividendes	14

➤ 1.1 Temps forts

« Ça s'est passé en 2007... »

Janvier

Trois entreprises leaders du Multimédia confient à A NOVO leur service après-vente

IBM Global Services, Asustek et Scientific Atlanta Europe NV choisissent A NOVO pour optimiser la chaîne logistique retour et la réparation de leurs produits sur l'ensemble du territoire européen. Ces contrats impliquent de nombreux Centres d'Excellence A NOVO.

Février

François Lefebvre devient Directeur Financier du Groupe

Membre du Comité Exécutif, il apporte à A NOVO 20 ans d'expérience dans la finance, tout d'abord comme auditeur chez PCW, puis contrôleur financier au sein du Groupe Valéo et, au cours des quatre dernières années, Directeur financier de SFR.

Mars

A NOVO accélère le déploiement de son offre sur site en France

A NOVO reprend l'activité « Intervention sur site » de la société Multimedia Market et dispose ainsi d'un réseau de 100 techniciens intervenant en particulier pour HP, Fujitsu Siemens, Canal + et Sony en France. Cette nouvelle offre permet à A NOVO d'offrir une assistance sur site à J+1.

Mai

Jean-Jacques Damlamian est nommé administrateur indépendant d'A NOVO

Consultant indépendant et Conseiller spécial du Président de France Télécom, Jean-Jacques Damlamian rejoint le Conseil d'Administration d'A NOVO. Au cours de sa carrière, il a occupé plusieurs postes de direction chez France Télécom. Cette nomination permet de renforcer la capacité prospective du Conseil dans le domaine de la convergence technologique et de mieux préparer les futures offres du Groupe.

Juin

Lancement de l'Intranet du Groupe

Baptisé Manitoo, le site Intranet permet à l'ensemble des salariés d'A NOVO de s'informer mais aussi d'échanger et de partager leurs expériences. Il contribue à déployer les « best practices » au sein du Groupe.

Septembre

A NOVO signe quatre contrats significatifs avec ASUS, CPT, NINTENDO ET VIAMICHELIN

La plupart de ces contrats sont déployés à l'échelle paneuropéenne et sur de nouveaux produits en très forte expansion : GPS, écrans plats, jeux vidéos et PC.

Octobre

Ouverture du nouveau site de Wroclaw (Pologne)

Sur 6200 m2, ce nouveau site situé à proximité de la frontière allemande, est destiné à accueillir des produits multimédia provenant d'opérateurs et distributeurs allemands.

Novembre

A NOVO fait évoluer son identité visuelle

« ANOVO, le sourire de votre univers numérique » devient la nouvelle signature du Groupe. Elle marque sa

volonté de déployer l'ensemble des services permettant au consommateur final de profiter des technologies numériques.

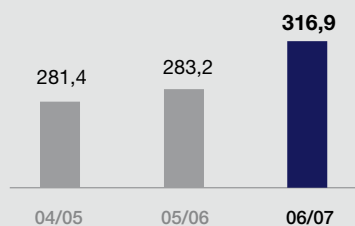
Décembre

A NOVO fête ses 20 ans à l'Automobile Club

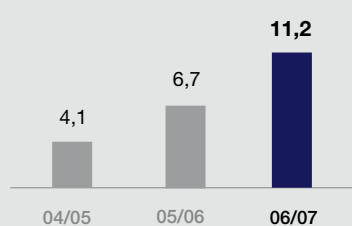
A NOVO a réuni plus de 200 clients français et étrangers pour son 20ème anniversaire. Une occasion de revenir sur le parcours unique du Groupe, devenu aujourd'hui leader paneuropéen du service après-vente des technologies numériques.

1.2 Chiffres clés

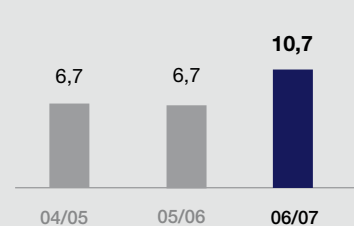
CHIFFRES D'AFFAIRES
(en millions d'euros)



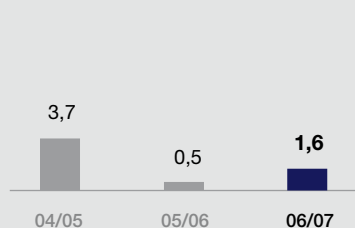
MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE
(en millions d'euros)



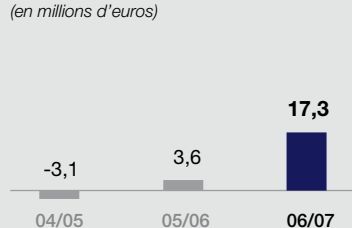
RÉSULTAT D'EXPLOITATION
(en millions d'euros)



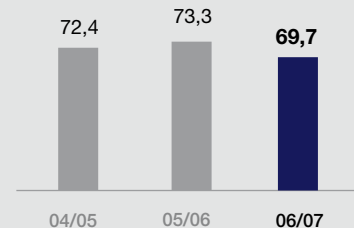
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE
(en millions d'euros)



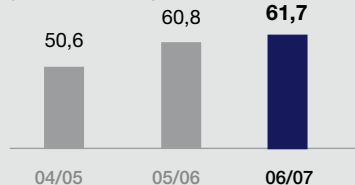
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES OPÉRATIONS
(en millions d'euros)



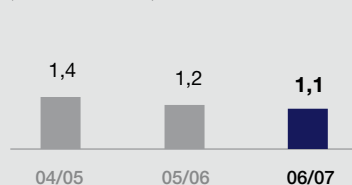
DETTES NETTES
(en millions d'euros)



FONDS PROPRES
(en millions d'euros)



DETTES NETTES/FONDS PROPRES
(en millions d'euros)



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉS

(en millions d'euros)

	09/2007	09/2006
Mobilité	158,1	142,5
Accès	115,3	103,0
Écrans	43,5	35,2
Total activités Core	316,9	280,7
Mediacall		2,5
TOTAL	316,9	283,2

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

(en millions d'euros)	09/2007	09/2006
UK	106,0	89,1
France	92,0	87,9
Italie	26,2	22,5
Espagne	25,3	18,0
Pays Nordiques	42,7	32,8
Amériques	24,6	33,0
TOTAL	316,9	283,2

DONNÉES CONSOLIDÉES

(en millions d'euros)	09/2007	09/2006 retraité
Investissements corporels*	7,2	9,4
Immobilisations nettes	105,2	104,2
<i>dont écarts d'acquisition</i>	64,0	64,6
Dettes financières nettes	69,7	73,3
<i>dont dettes restructurées</i>	50,9	59,7
Flux de trésorerie générés par les opérations et les investissements des activités poursuivies	9,8	5,1
Besoin en fonds de roulement	20,9	27,7
TOTAL ACTIF	232,4	233,8
Dividende par action	0,0	0,0

* Cf. note 4.2 Immobilisations corporelles.

1.3 Déploiement géographique

A NOVO est une entreprise internationale implantée dans 13 pays. Pour connaître la liste des filiales, veuillez vous reporter aux pages 22 à 25.

➤ 1.4 Métiers et stratégie

Métiers

Un leader paneuropéen au coeur des flux retour de produits numériques

Dans un monde de foisonnement numérique, A NOVO est devenu la référence de la logistique retour en Europe pour les grands acteurs mondiaux du numérique : constructeurs, opérateurs, distributeurs... Ses équipes interviennent sur toutes les étapes de la vie d'un produit grâce à un portefeuille d'offres intégrées autour des besoins du consommateur final.

Fort de 20 Centres d'Excellence multiservices, de systèmes d'information et de traçabilité propriétaires, A NOVO déploie son expertise de logistique retour sur toute l'Europe, ainsi que sur le Continent Américain.

Stratégie

La stratégie des 4 « Multi » qui rend A NOVO unique

Multi-Technologies. A NOVO intervient sur l'ensemble des technologies de Télécommunications et Multimédia. Cette pluricom pétence lui confère une expertise technique très recherchée par de nombreux constructeurs et opérateurs dans le cadre de la convergence des technologies numériques, du déploiement de l'offre « *Triple Play* » et de la mobilité.

Multi-Local. A NOVO est implanté dans 13 pays, dont 10 en Europe, avec un service homogène, adapté aux normes et aux usages de chaque pays au travers de 20 Centres d'Excellence dédiés.

Multi-Services. A NOVO intervient sur toutes les étapes de la vie d'un produit numérique, depuis sa validation jusqu'à son recyclage en passant par la personnalisation, l'assistance sur site, les opérations de tri-test, la réparation, etc.

Multi-Clients. A NOVO compte parmi ses clients des sous-traitants de composants électroniques, des constructeurs, des opérateurs ainsi que des distributeurs ou des assureurs.

➤ 1.5 Gestion des risques et assurance

1.5.1 Analyse des risques

Dans le cadre de la mise en place de la loi de Sécurité financière, un programme continu d'analyse des risques tant au niveau des filiales que de la maison mère a été instauré. Ce programme vise à identifier, contrôler et prévenir les risques majeurs du Groupe. Les actions correctives nécessaires sont mises en œuvre, le cas échéant.

Le management, sensible à la détection de ces risques, utilise cette cartographie des risques dans la conduite des activités du Groupe. La liste ci-dessous, non exhaustive ou limitative, décrit certains des risques détectés.

1.5.1.1 Risques relatifs à l'activité

Parmi les risques relatifs aux transactions de l'entreprise avec son environnement, on peut citer les risques liés aux évolutions technologiques, à la concurrence et au choix pour un distributeur de choisir ou non A NOVO, au portefeuille clients, à la dépendance que pourrait avoir A NOVO envers un de ses fournisseurs et enfin les risques industriels.

Risques liés aux évolutions technologiques

Les risques technologiques sont faibles pour A NOVO. Les évolutions des produits constituent plutôt un avantage concurrentiel pour le Groupe dont les métiers se situent autant sur les technologies de l'image ou du son que sur celles de l'accès et l'échange de données. Le Groupe maîtrise parfaitement les techniques de pointe comme la technologie du numérique avec de surcroît des équipes compétentes pour gérer la convergence des technologies suite aux évolutions des produits Multimédia.

De façon à conserver cet avantage technologique et son avance dans les outils de test des produits, le groupe A NOVO maintient une veille technologique afin d'anticiper les mutations du marché. Le risque d'apparition d'un produit « jetable » qui réduirait à néant

les besoins de maintenance, semble très lointain compte tenu du prix actuel des matériels et de leur sophistication de plus en plus grande. En toute hypothèse, il ne pourrait donc s'agir que d'un produit bas de gamme. De plus, les directives européennes concernant les Déchets des Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) visent à valoriser davantage les DEEE tant en recyclage qu'en réparation.

Risques liés à la concurrence

A NOVO fait face à plusieurs types de concurrence :

- une concurrence de la part de ses propres clients qui réalisent souvent encore en interne certaines des prestations offertes par le Groupe. Ces sociétés ont actuellement tendance à se séparer de certains de leurs ateliers soit de fabrication, soit de services dans le cadre de contrats d'outsourcing. Ces ateliers viennent alors augmenter notre concurrence de la part d'ateliers de réparation locaux, spécialisés sur un marché, qui exercent aujourd'hui une pression à la baisse sur les prix de façon à conserver la part de marché que lui disputent les grands groupes internationaux comme A NOVO ;
- une concurrence des groupes équivalents, qui aujourd'hui ne disposent pas forcément ni de la même couverture géographique, ni de la même couverture en termes d'offre de services ;
- une concurrence de la part des fabricants sous contrat (EMS) pour le compte des constructeurs, qui cherchent à se diversifier en offrant du service ;
- enfin, un nouveau type de concurrence : les entreprises de logistique, qui cherchent à offrir un service complet à leurs clients en complétant leur offre de logistique par une offre de services à valeur ajoutée.

Risques liés aux portefeuilles clients

Risques liés aux agréments constructeurs

Afin d'exercer son activité, A NOVO doit disposer d'agréments constructeurs pour les produits sur lesquels elle intervient. Ces agréments sont fonction de la stratégie « service après vente » des constructeurs. Le retrait de tout ou partie de ces agréments par les constructeurs pourrait affecter son activité et ses marges. Néanmoins, la société estime que le nombre important d'agréments dont elle dispose, la qualité et le niveau d'équipement de ses sites industriels ainsi que sa capacité démontrée par le passé à suivre les évolutions technologiques la préservent de ce risque.

Risques liés à la stratégie des clients

Depuis trois ans, le Groupe assiste à des modifications de la stratégie des clients notamment en matière de gestion des parcs installés (parcs loués remplacés par des matériels vendus) ou de gestion du service après vente (réparation à l'unité remplaçant des échanges contre matériel identique fonctionnel) ou en matière de localisation des services associés aux ventes (notamment vers l'Europe de l'Est). Par ailleurs, le Groupe assiste à des opérations de rapprochement de clients ou à des arrêts de gammes de produits chez un même client. De tels changements de stratégie sur des clients clés peuvent affecter de manière significative la rentabilité du Groupe. Cependant, compte tenu de l'étendue des services offerts par le Groupe, des solutions peuvent être offertes dans tous les cas à nos clients, restituant ainsi le niveau de chiffre d'affaires et de rentabilité.

Risques liés à la concentration du portefeuille

Les clients sont des signatures internationalement reconnues. Le portefeuille se diversifie avec l'arrivée sur le marché européen de grands noms en provenance des pays asiatiques.

Sur l'exercice 2006/07, aucun client ne représente plus de 7,8 % du chiffre d'affaires du Groupe. Les cinq premiers clients représentent 34,6 % du chiffre d'affaires, les cinq clients suivants ne représentent quant à eux que 19 % du chiffre d'affaires.

Client A	7,8 %	Client F	5,1 %
Client B	7,8 %	Client G	3,7 %
Client C	7,7 %	Client H	3,6 %
Client D	5,7 %	Client I	3,4 %
Client E	5,6 %	Client J	3,2 %

Le risque lié à la concentration du portefeuille n'est pas majeur au niveau du Groupe mais peut être significatif à l'échelle d'un site.

Risques de non recouvrement de créances

L'année 2005-2006 avait été marquée par le dépôt de bilan en Allemagne de BENQ MOBILE et en Espagne de VITELCOM. L'année 2006-2007 a été marquée par le dépôt de bilan en France de TTE. D'autres fabricants pourraient être amenés à revoir leur stratégie de déploiement en Europe. L'interaction de A NOVO avec les opérateurs acheteurs de ces matériels permet à A NOVO d'envisager cette prise de risques.

Risques opérationnels

Risques industriels

Les risques industriels sont limités et bien circonscrits : le risque d'incendie ou d'inondation est maîtrisé sur toutes les usines. De plus, la multiplicité des sites, dans chacune des régions, permet en cas d'avarie d'actionner un plan de reprise d'activité dans un délai très bref. Outre les dispositifs de détection d'intrusions, un gardiennage est assuré pendant les périodes d'inactivité (week-ends et nuits).

Les risques de pollution sont très faibles dans les métiers d'A NOVO. Seul l'atelier de peinture de l'usine de Beauvais utilisait des produits potentiellement nocifs pour l'environnement. Pour le plus gros volume de pièces à traiter, A NOVO a développé, en partenariat avec son fournisseur, une peinture « à l'eau » réduisant de 90 % les solvants utilisés. Les effluents restants sont confiés à une entreprise spécialisée qui se charge de les détruire en conformité avec la réglementation. A NOVO assure une veille réglementaire sur les décrets, lois et normes environnementales. Dans ce domaine, A NOVO a une démarche volontariste car aujourd'hui cinq sites sont certifiés ISO 14001 et trois autres sont en cours de certification. D'une manière générale, l'ensemble des risques industriels, y compris le risque de perte d'exploitation, fait l'objet d'assurances en conformité avec les usages de la profession.

La politique de gestion d'assurances est centralisée au niveau du siège, pour l'ensemble du Groupe, assurant ainsi une optimisation en matière de couverture des risques et de coûts des polices.

Risques liés à la dépendance d'A NOVO envers ses fournisseurs

Le risque fournisseur est pour A NOVO faible, les seuls achats stratégiques étant les pièces détachées achetées directement auprès des fabricants des matériels dont A NOVO assure la maintenance (avec l'agrément des fabricants). Le principal risque lié à la gestion de pièces détachées est consécutif à l'éventuelle interruption brutale des prestations du fait d'une assise financière insuffisante ou d'un manque de fiabilité commerciale ou de l'absence de succès commercial du produit.

Concernant les autres fournisseurs ou prestataires, A NOVO a mis en place un processus d'étude approfondie de ses principaux fournisseurs avant de concrétiser des relations commerciales afin de limiter les risques éventuels d'interruption brutale des prestations du fait d'une assise financière insuffisante ou d'un manque de fiabilité commerciale.

Le plus gros fournisseur hors sociétés d'intérim, de transport, de logistique ou de fabrication de matériels représente moins de 2 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Risques contractuels

La société est liée par les contrats de prestations signés avec ses clients. Dans le cas de fournisseurs en dépôt de bilan ou de pièces détachées en fin de commercialisation, des ruptures d'approvisionnement en pièces détachées pourraient compromettre le respect des délais prévus par les contrats avec les clients et entraîner la mise en jeu de la responsabilité de A NOVO, notamment dans le cas de contrats d'extensions de garanties.

Le Groupe sous-traite certaines activités qui pourraient se voir appliquer une qualification d'activité réglementée en cas de changement / précision du champ d'action de ces activités spécifiques.

La directive européenne sur les Droits Acquis, et notamment son application dans le cadre de la loi « TUPE » au Royaume Uni, peut entraîner une mise en jeu de la responsabilité du Groupe tenant à la reprise de personnel lors de succession de prestataires différents pour une même prestation.

Dans le cadre des prestations réalisées, le Groupe est responsable des données personnelles enregistrées sur les matériels électroniques traités. Toute erreur dans le traitement de ces données peut entraîner la mise en jeu de la responsabilité du Groupe. Il faut noter que ces mêmes matériels arrivant en réparation peuvent aussi contenir des informations à caractère pornographique.

La rupture d'un de nos baux commerciaux à l'initiative du propriétaire affecterait de manière significative la profitabilité, tout déménagement, incluant les regroupements de sites, entraînant un effet de redémarrage de l'activité sur le nouveau site.

Risque informatique

L'activité du Groupe est totalement gérée au travers de systèmes informatiques performants permettant le suivi opérationnel des prestations, le reporting et la facturation aux clients. Des plans de reprise d'activité sont instaurés dans tous les pays afin de faire face à une situation de crise informatique.

Risques liés au processus de facturation

Notre facturation est établie sur la base d'un reporting des actes effectués durant le mois écoulé, et selon une tarification du niveau des actes. La base de la facturation est donc établie par nos équipes, le client n'effectuant que des contrôles de cohérence, ou des audits de temps en temps. Les factures sont établies sur la base d'une validation du reporting par le client. Existe en conséquence dans ce processus une part soumise à notre appréciation (pièce à changer ou non, niveau d'intervention...) qui se base uniquement sur notre savoir faire. Un risque peut exister d'une contestation du client sur la quantité de pièces changées, sur le niveau d'intervention requis, pouvant amener une renégociation de la facture. Historiquement, le Groupe n'a pas connu de corrections majeures de ce type pouvant avoir un impact sur les comptes et les audits réalisés par les clients se sont toujours bien passés.

1.5.1.2 Politique d'assurance

Le groupe A NOVO bénéficie d'un programme d'assurances, placé auprès de sociétés d'assurances de premier plan, garantissant les dommages pouvant être occasionnés à ses actifs, les pertes d'exploitation ainsi que les cas de mise en jeu de sa responsabilité. La politique de gestion d'assurances est centralisée au niveau du siège, pour l'ensemble du Groupe, assurant ainsi une optimisation en matière de couverture des risques et de coûts des polices.

Le Groupe revoit régulièrement ses polices (couvertures et primes) en coordination avec un courtier spécialisé dans le cadre d'un programme groupe de couverture homogène en matière de RC/Dommage – Perte d'exploitation/RCMS mis en place début 2004. Après trois ans et une sinistralité favorable les primes déjà réduites l'an dernier ont été globalement maintenues à un niveau comparable et pour certaines polices une légère amélioration du niveau de couverture a pu être négociée.

Les polices du Programme intégré

Le programme groupe consiste en plusieurs polices master venant compléter les polices locales (sauf pour les USA et le Pérou) en différence de conditions et en différence de limites pour couvrir les risques majeurs. Ce programme inclut les assurances dommage/perte d'exploitation, et responsabilité civile. La police responsabilité des mandataires sociaux (RCMS) est souscrite pour l'ensemble des filiales du Groupe.

Damage/Pertes d'exploitation et responsabilités civiles

Le programme mondial de couverture de l'ensemble des risques de dommages aux biens et des pertes d'exploitation (Dommages/PE) et de responsabilité civile (RC) s'est maintenu dans les mêmes termes pour les pays concernés.

Par un "roll over", il a été à nouveau reconduit pour les 2 exercices à venir (2007-2009).

La politique de prévention des risques sur les différents sites se poursuit. En liaison avec nos assureurs, et dans la continuité des actions entreprises précédemment, les visites de sites ont permis de constater que nos risques étaient bien identifiés et maîtrisés. Ce programme de visite se poursuivra au cours de l'exercice à venir.

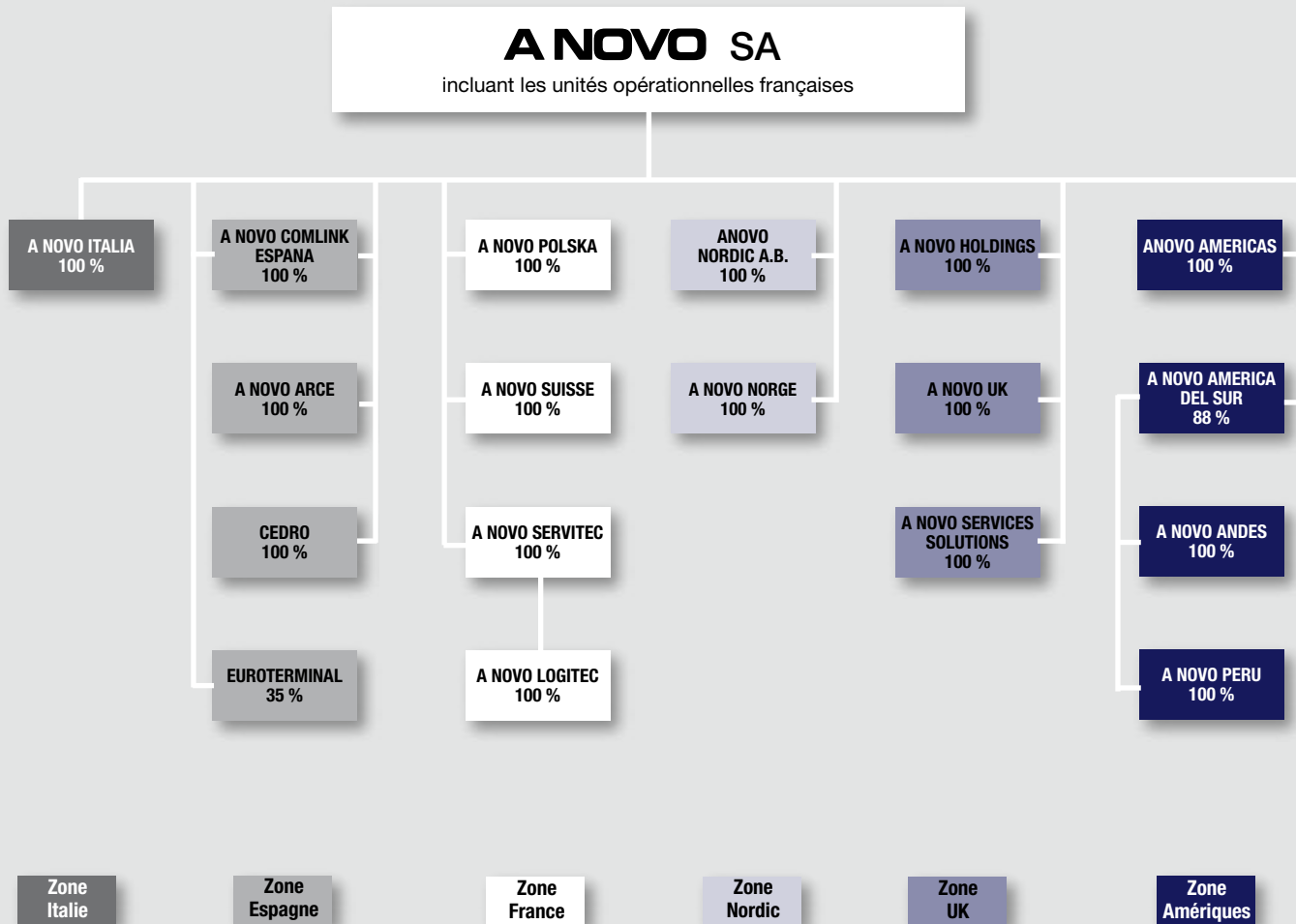
Responsabilité civile des mandataires sociaux

Maintien et reconduction de la police « monde » souscrite par le Groupe depuis le 1^{er} octobre 2005.

Le projet « marchandises transportées »

Compte tenu de la nature de nos activités, les polices « marchandises transportées » sont souscrites au plan local. En collaboration avec les assureurs, diverses propositions d'harmonisation ont été élaborées. À ce jour, ces propositions sont étudiées pour vérification et mise à jour des besoins de chaque pays.

➤ 1.6 Organisation du Groupe



Toutes les filiales du Groupe sont des sociétés opérationnelles sauf A Novo Holdings (Grande Bretagne), A Novo América Del Sur (Panama), A NOVO Servitec (Belgique). La société mère, A Novo SA, est elle-même une société opérationnelle. Les flux financiers entre la société mère et ses filiales sont essentiellement la rémunération consécutive à l'utilisation du nom, la facturation de prestations de services qui rémunère les fonctions centrales de Direction Générale, juridique ... et la réponse aux besoins de financement de ses filiales pour leur développement stratégique.

➤ 1.7 Carnet de l'actionnaire

	Plus haut	Plus bas	Dernier cours	Volume
2006-10	0,86	0,76	0,83	6,75
2006-11	0,84	0,72	0,74	8,78
2006-12	0,81	0,74	0,79	15,18
2007-01	0,93	0,79	0,88	9,86
2007-02	0,90	0,76	0,80	27,23
2007-03	0,80	0,75	0,76	12,30
2007-04	0,80	0,75	0,78	7,60
2007-05	0,79	0,71	0,72	7,19
2007-06	0,72	0,67	0,69	14,81
2007-07	0,70	0,61	0,62	7,43
2007-08	0,65	0,55	0,56	7,54
2007-09	0,57	0,46	0,52	10,20


➤ 1.8 Obligations

Evolution du cours des obligations

Mois	Plus haut	Plus bas	Dernier cours	Volume
2006-10	99,0	99,0	99,0	5
2006-11	93,0	83,7	83,7	55
2007-02	87,0	87,0	87,0	20
2007-07	95,0	95,0	95,0	20
2007-09	103,0	103,0	103,0	10

➤ 1.9 Dividendes

Sur les trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué. L'émetteur ne prévoit pas l'attribution de dividendes sur les résultats de l'exercice 2006-2007.



L'activité et les résultats

2.1 Activités et comptes du Groupe	16
2.1.1 Commentaires sur les comptes consolidés 2006/2007 par rapport à 2005-2006	17
2.2 Situation et activité de la société mère	20
2.2.1 Résultats de la société au cours de l'exercice écoulé	20
2.3 Résultats des 5 derniers exercices	21
2.4 Filiales et participations	22
2.4.1 Transactions avec les filiales chez A NOVO SA	22
2.4.2 Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation	24

➤ 2.1 Activités et comptes du Groupe

Avec une croissance du chiffre d'affaires des activités *Core* de 12 %, une marge opérationnelle courante de 11,2 millions d'euros à 3,5 % du chiffre d'affaires (en augmentation de 67 % par rapport à l'exercice précédent), un résultat d'exploitation de 10,7 millions d'euros (en augmentation de 60 % par rapport à l'exercice précédent) et un résultat net à 1,6 M€, l'exercice 2006/2007 marque le retour à une croissance rentable.

Des éléments non récurrents ont dégradé le résultat d'exploitation pour - 0,5 M€.

Le résultat financier a subi l'évolution de l'Euribor pour se situer à 5,8 M€.

Le résultat net a été impacté à hauteur de - 2,6 M€ par l'activité résiduelle d'assemblage réalisée sur le site de Malaga arrêtée en juin.

Au Royaume Uni, le Groupe a cédé sa participation dans la société A NOVO Mobile Services dont l'activité ne faisait pas partie du *Core Business* d'A NOVO. En France, le Groupe a partiellement repris les activités d'intervention sur site de la société Multimedia Market permettant ainsi à A NOVO de disposer d'un réseau de 100 techniciens qui, grâce à un système d'information performant, interfacé en temps réel avec les clients et gérant une allocation dynamique des ressources, peuvent intervenir à J + 1.

Les comptes du groupe A NOVO sont établis conformément aux normes comptables IFRS.

Du fait de la montée en puissance de l'activité Équipements Informatique/Écrans plats et dans le souci de préserver la

pertinence économique des comptes, la société présente dorénavant ses comptes suivant trois principaux Domaines d'Activité Stratégiques (DAS) :

- le DAS « Mobilité » regroupant les téléphones portables et autres " *Smart Phone* " ;
- le DAS « Accès » regroupant les décodeurs et autres accès aux réseaux ;
- le DAS « Écrans » regroupant les PC, moniteurs et autres écrans plats.

Enfin, la ligne *Non Core* reprend l'activité de MediaCall, cédée en mars 2006, l'activité d'assemblage de Malaga figurant désormais sur une ligne à part dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat net des activités abandonnées », conformément à la norme IFRS 5. Dans le tableau des flux de trésorerie, les flux liés aux activités abandonnées ont également été isolés.

Afin de mieux appréhender le redressement des opérations, le résultat d'exploitation est désormais présenté à deux niveaux :

- la marge opérationnelle courante, qui mesure la performance opérationnelle des activités ;
- le résultat d'exploitation, qui inclut les coûts non récurrents (rubriques « Autres produits et charges opérationnels » et « Résultats sur cession de participation »).

2.1.1 Commentaires sur les comptes consolidés 2006/2007 par rapport à 2005-2006

En millions d'euros	2005-2006	2006-2007	
Mobilité	142,5	158,1	+10,9 %
Accès	103,0	115,3	+12,0 %
Écrans	35,2	43,5	+23,8 %
TOTAL CORE	280,7	316,9	+12,9 %
Non Core	2,5		-100 %
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	283,2	316,9	+11,9 %
Marge Opérationnelle courante	6,7	11,2	
En % du CA	2,4 %	3,5 %	
Résultat sur cession de participation		1,5	
Autres produits et charges exceptionnels		-2,0	
Résultat d'exploitation	6,7	10,7	
En % du CA	2,4 %	3,4 %	
Frais financiers	-4,7	-5,8	
Impôts sur les résultats	-0,9	-0,5	
Résultat net des sociétés intégrées	1,1	4,4	
Résultat net des activités abandonnées	-0,5	-2,6	
Q/P de résultat des sociétés mises en équivalence		-0,2	
RÉSULTAT NET	0,6	1,6	

2.1.1.1 Chiffre d'affaires : pérennité de la croissance organique dans tous les Domaines d'Activité Stratégique

Le dynamisme de l'activité est lié à la montée en puissance des contrats existants dans les trois Domaines d'Activité Stratégique qui illustre la pertinence de la stratégie « Multi-Technologies / Multi-Clients / Multi-Local / Multi-Services ». Cette stratégie démontre jour après jour sa cohérence dans un contexte de foisonnement des technologies et des contraintes environnementales numériques Télécom et Multimédia (Voix/Données/Images) et d'allongement des durées de garanties.

L'exercice a été marqué par la très forte croissance du marché des équipements informatiques et des écrans plats sur l'ensemble des pays et par la montée en puissance de nouveaux contrats paneuropéens dans le DAS Écrans : plusieurs grands noms, leaders du multimédia, ont choisi A NOVO pour assurer la gestion de toute ou partie de leur chaîne logistique retour : IBM Global Services en France, Italie et Royaume Uni pour les ordinateurs portables et de bureaux de la marque Lenovo ; Asus dans le cadre

d'un contrat paneuropéen qui s'étend sur 15 pays ; CPT pour des panneaux LCD de 15" à 47" sur toute l'Europe ; Nintendo pour ses consoles et jeux en Espagne ; Viamichelin pour ses systèmes de navigation GPS, ou encore HP, Fujitsu Siemens et Sony dans le cadre des prestations *On site* en France. Cette dernière offre, complémentaire de l'offre traditionnelle d'A NOVO de retour en usine, a été mise en œuvre avec succès au Royaume-Uni, dans les Pays Nordiques et en France, et est déployée en Italie et en Espagne, afin de renforcer la position de leader d'A NOVO dans le domaine des équipements informatiques, écrans plats et boîtiers *Triple Play*.

Le domaine d'activités stratégique Mobilité connaît une forte croissance en Europe portée par la reprise du secteur, la convergence technologique, l'offre *Triple Play* et le développement de nos clients grands comptes tels O2, Nokia, BT, Vodafone, Telefonica. Sur la zone Amérique, la stratégie de privilégier le déploiement de nouveaux services à valeur ajoutée et la recherche de rentabilité s'est accompagnée par le déménagement des activités sur un nouveau site entraînant une baisse temporaire du chiffre d'affaires.

L'activité Accès poursuit sa progression, portée par BskyB, Sky et ViaSat. En revanche, le marché français a été pénalisé sur le premier semestre par la fusion des plates-formes satellitaires.

Toutes les activités ont ainsi contribué positivement et de manière homogène en valeur absolue à la croissance du chiffre d'affaires sur l'exercice 2006-2007. Le nombre de clients est en croissance. La part relative des grands comptes, comptant parmi les leaders de

leur marché, augmente. Signe de cette tendance, les 15 premiers clients d'A NOVO ont représenté plus de 65 % du chiffre d'affaires de l'exercice 2006-2007, un pourcentage sensiblement plus élevé que lors des exercices précédents.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2006-2007 s'élève ainsi à 316,9 M€, en croissance de +11,8 % par rapport à l'exercice 2005-2006.

2.1.1.2 Marge opérationnelle courante : +67 %

<i>En millions d'euros</i>	2005-2006	2006-2007
Mobilité		
Chiffre d'affaires	142,5	158,0
Marge opérationnelle courante	0,9	4,1
<i>En % du C.A.</i>	0,6 %	2,6 %
Accès		
Chiffre d'affaires	103,0	115,3
Marge opérationnelle courante	12,4	9,9
<i>En % du C.A.</i>	12,1 %	8,6 %
Écrans		
Chiffre d'affaires	35,2	43,5
Marge opérationnelle courante	-7,0	-2,8
<i>En % du C.A.</i>	-19,9 %	-6,4 %
TOTAL		
Chiffre d'affaires	280,7	316,9
Marge opérationnelle courante	6,4	11,2
En % du C.A.	2,3 %	3,5 %
Activité Non Core		
Chiffre d'affaires	2,5	
Marge opérationnelle courante	+0,4	
<i>En % du C.A.</i>	13,8 %	
TOTAL		
Chiffre d'affaires	283,2	316,9
Marge opérationnelle courante	6,7	11,2
En % du C.A.	2,4 %	3,5 %

La croissance de l'ensemble des activités a permis de faire progresser la marge opérationnelle courante et marque la fin de la restructuration en Espagne (Malaga) ainsi que l'achèvement de la remise à niveau du site de Västerås en Suède.

Le DAS Mobilité contribue fortement à l'accroissement de la marge opérationnelle du fait de la nette amélioration de l'activité en Espagne et dans les Pays Nordiques et malgré le regroupement au Royaume Uni par O2 de l'ensemble de ses flux logistiques sur

une même plate-forme et l'emménagement de ANOVO Americas sur un nouveau site à Fort Worth qui ont pénalisé de manière temporaire cette activité.

La rentabilité du DAS Accès a été stabilisée au second semestre après un premier semestre affecté par le ralentissement conjoncturel en France consécutif à la fusion des plateformes satellitaires. La marge opérationnelle de cette activité est ainsi revenue en fin d'exercice proche du niveau de l'exercice précédent.

La perte opérationnelle du DAS Écrans a été divisée par deux sur l'exercice compte tenu à la fois de la montée en puissance des nouveaux contrats sur tous les sites et de l'amélioration de la productivité. L'activité sera profitable sur l'exercice suivant.

Par ailleurs, un pilotage plus strict des frais généraux et administratifs a permis une réduction de 8 % par rapport à l'exercice précédent dans un contexte de croissance.

2.1.1.3 Résultat d'exploitation à 10,7 M€, en croissance de + 60 % par rapport à l'exercice précédent

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2006/2007 représente 3,4 % du chiffre d'affaires contre 2,4 % l'exercice précédent. Comme prévu, il a été pénalisé par des éléments non récurrents négatifs, qui atteignent - 0,5 M€.

Les éléments non récurrents de l'exercice concernent principalement le départ du Directeur général Délégué chargé des finances pour - 0,8 M€ (- 0,4 M€ en prenant en compte la réduction induite sur la charge des stock-option, également classée dans les éléments non récurrents) ; une provision pour créances suite à la défaillance de Vitelcom à Malaga pour - 1,2 M€ ; une moins-value sur la cession du site de Vänesborg de - 0,4 M€. Ces charges sont partiellement compensées par la plus value réalisée sur la cession de la filiale A NOVO Mobile Services au Royaume Uni qui génère + 1,5 M€ de plus value et 3,0 M€ de trésorerie.

2.1.1.4 Résultat financier

Le résultat financier est de - 5,8 M€, à comparer à - 4,7 M€ sur l'exercice précédent dû pour l'essentiel à la forte progression des taux d'intérêt (Euribor).

2.1.1.5 Impôts

La charge nette d'impôt sur l'exercice est de - 0,5 M€ à comparer à - 0,9 M€ sur l'exercice précédent. Des activations d'impôts ont été réalisées pour 1,5 M€ sur A NOVO Italia, maintenant bénéficiaire.

2.1.1.6 Résultat net des sociétés intégrées : 4,4 M€

Malgré des frais financiers élevés, le Groupe affiche un résultat net des sociétés intégrées positif à 4,4 M€ (contre 1,1 M€ sur l'exercice précédent) avant prise en compte du résultat net des activités abandonnées.

2.1.1.7 Résultat net des activités abandonnées

Cette ligne concerne l'activité d'assemblage de Malaga qui a réalisé un chiffre d'affaires de 6,1 M€ (contre 10,6 M€ sur l'exercice précédent), une marge opérationnelle courante de - 1,7 M€ (contre - 2,7 M€ sur l'exercice précédent) et un résultat net de - 2,6 M€ incluant des coûts de restructuration pour un montant de - 0,9 M€ (contre - 0,5 M€ sur l'exercice précédent dont une reprise de provision de 2,2 M€). Seul le résultat net est repris dans le compte de résultat.

2.1.1.8 Résultat net

Le résultat net, part du Groupe, s'inscrit à 1,6 M€ en augmentation de 1 M€ par rapport à l'exercice précédent.

2.1.1.9 Tableau de financement

La capacité d'autofinancement avant frais financiers et impôts s'établit à 14,7 M€ à comparer à 10,9 M€ sur l'exercice précédent.

La variation du Besoin en Fonds de Roulement génère du cash pour 3,2 M€ (à comparer à une consommation de cash de 7,6 M€ sur l'exercice précédent).

Compte tenu des autres impacts d'exploitation, le cash flow opérationnel avant investissements et financements est positif à hauteur de 17,3 M€ à comparer à 3,6 M€ sur l'exercice précédent.

Les flux relatifs aux investissements en immobilisations corporelles et incorporelles s'établissent à 11,1 M€ sur l'exercice. Le niveau d'investissement reste élevé du fait de la montée en puissance des nouveaux contrats.

Les encaissements sur cession d'actifs de l'année s'établissent à 3,8 M€.

Enfin, le remboursement de la dette a pesé à hauteur de 11,5 M€ sur la trésorerie du Groupe.

Le tirage sur les lignes de factoring a augmenté de 7,1 M€.

Les opérations d'augmentation de capital à hauteur de 0,2 M€ proviennent de l'exercice d'options de souscription d'actions.

2.1.1.10 Situation financière consolidée

Dans un contexte de croissance, le besoin en fonds de roulement au bilan a diminué de 6,8 M€ (il s'établit à la clôture à 20,9 M€, contre 27,7 M€ au 30/09/2006.) La variation impactant la trésorerie, excluant les variations de périmètre, variations de change et reclassements, est de 4,7 M€ (et 3,2 M€ hors BFR d'impôt exigible).

En dépit d'investissements continus de 12 M€ en 2005-2006, et de 11 M€ en 2006-2007 pour accompagner en Europe le déploiement de sa stratégie, le Groupe a poursuivi son objectif de désendettement en ramenant le ratio dettes sur fonds propres à 1,1, à comparer avec un ratio de 1,2 à la fin de l'exercice précédent et à 1,4 à fin septembre 2005.

Les capitaux propres s'élèvent à 61,7 M€ pour une dette financière nette de 69,7 M€ (dette financière brute de 83,4 M€ dont 30 M€ à moins d'un an) et à comparer à 73,3 M€ à fin septembre 2006 et 72,3 M€ à fin septembre 2005.

À fin novembre 2007, le Groupe dispose d'une trésorerie positive de 9,1 M€, de lignes de découvert non utilisées de 2,7 M€ et de lignes de factoring non utilisées de 4,7 M€.

Les éléments contribuant à la situation de trésorerie pour l'exercice en cours sont détaillés au paragraphe « Risque de liquidité » des annexes aux Comptes consolidés.

2.1.1.11 Stratégie et perspectives

Le Groupe continue de déployer sa stratégie Multi-Technologies, Multi-Clients, Multi-Local et Multi-Services. Richard Seurat, Président-directeur général : « *La transformation de notre offre vers*

les services à plus forte valeur ajoutée pour les grands opérateurs, distributeurs et constructeurs, qui externalisent toujours plus leurs services après vente, devrait pérenniser notre croissance rentable et permettre ainsi de doubler notre marge opérationnelle courante à un horizon de 3 ans. »

2.1.1.12 Structure du Capital

L'augmentation de capital provient de 340 000 options de souscription d'actions exercées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2007. Ces options de souscription d'actions avaient été attribuées le 27 mars 2003 et permettaient une souscription à un prix de 0,58 €.

Le capital de la société est aujourd'hui composé de 136 533 483 actions.

4 249 Océane à échéance 2012 (donnant droit à 21 245 actions) et 10 013 094 options de souscription d'actions sont toujours en circulation.

Le Groupe continue à privilégier l'allocation de ses flux de trésorerie d'exploitation au remboursement de la dette et au financement de la croissance organique.

➤ 2.2 Situation et activité de la société mère

L'exercice clos le 30 septembre 2007 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 93,2 M€, contre 90,9 M€ pour l'exercice précédent.

La société exerce son activité dans trois domaines :

- l'activité Mobilité avec un chiffre d'affaires de l'activité de 41,8 M€, contre 40,4 M€ pour l'exercice précédent ;
- l'activité Accès avec un chiffre d'affaires de 34,9 M€ contre 37,9 M€ pour l'exercice précédent ;

- l'activité Écrans avec un chiffre d'affaires de 9,0 M€ contre 5,5 M€ pour l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires inclut également la facturation de frais de « service support » et « utilisation du nom » et autres charges aux filiales à hauteur de 7,5 M€ au 30 septembre 2007 contre 7,1 M€ sur l'exercice précédent.

2.2.1 Résultats de la société au cours de l'exercice écoulé

Le résultat d'exploitation ressort à 5,0 M€ contre 1,8 M€ pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort à -7,7 M€ contre -1,3 M€ sur l'exercice précédent.

Il comprend :

- les produits financiers, essentiellement les intérêts facturés aux filiales pour 1,1 M€ (contre 2,6 M€ sur l'exercice précédent) ;
- les charges d'intérêt financier pour 4,2 M€ contre 3,5 M€ sur l'exercice précédent ;
- les dotations financières aux amortissements et provisions pour 4,8 M€ (provision pour perte de change 1,3 M€, sur titre de participations 0,6 M€ et sur créances rattachées à des participations 2,9 M€) contre 0,5 M€ l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est à l'équilibre contre 0,5 M€ pour l'exercice précédent et comprend principalement :

- des produits exceptionnels pour 0,9 M€, dont 0,8 M€ provenant de la cession de Cedro à A NOVO Comlink ;

- des charges exceptionnelles pour - 0,9 M€, dont - 0,8 M€ provenant de la cession de Cedro à A NOVO Comlink.

La charge relative à l'accord de participation des salariés s'élève à 541 K€ contre 642 K€ sur l'exercice précédent.

Le résultat net passe de ce fait d'un profit de 0,4 M€ au 30 septembre 2006 à une perte de 3,3 M€ au 30 septembre 2007.

Au 30 septembre 2006, le report à nouveau était d'un montant de -91 907 K€. Il a été impacté positivement par l'affectation du résultat pour 354 K€ et négativement d'une part par un complément d'amortissement suite à l'application du règlement sur les actifs pour 135 K€ et d'autre part par la provision des médailles du travail pour 225 K€.

➤ 2.3 Résultats des 5 derniers exercices

	sept-03	sept-04	sept-05	sept-06	sept-07
Capital en fin d'exercice (en milliers d'euros)					
Capital social	53 057	62 492	63 097	68 097	68 267
Actions ordinaires	101 658 081	120 522 367	124 027 992	134 900 097	136 135 150
Actions à droit de vote double	4 456 860	4 461 950	2 165 491	1 293 386	398 333
TOTAL ACTIONS	106 114 941	124 984 317	126 193 483	136 193 483	136 533 483
Nombre maximal d'actions futures à créer	24 674 305	10 274 245	41 279 245	31 646 348	10 013 094
Opérations et résultat de l'exercice (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	51 314	83 375	85 043	90 955	93 225
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(2 443)	(26 605)	3 934	6 855	4 096
Impôt sur les bénéfices	-	(23)	(56)	(44)	-
Participation des salariés due au titre de l'exercice	(782)	(828)	(774)	(642)	(541)
Résultat après impôt, participation des salariés	(21 828)	(35 439)	982	373	(3 314)
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultat par action (en euros)					
Résultat après impôt, participation	(0,21)	(0,28)	0,008	0,003	(0,024)
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
Personnel (en milliers d'euros)					
Effectif moyen des salariés	493	822	748	844	1 098
Masse salariale sur l'exercice	13 535	21 641	23 736	23 478	27 006
Sommes versées au titre des avantages sociaux	4 791	8 411	9 068	9 893	11 421

➤ 2.4 Filiales et participations

2.4.1 Transactions avec les filiales chez A NOVO SA

(en milliers d'euros)	Convention de Management fees ⁽¹⁾	Produits d'exploitation ⁽²⁾	Charges d'exploitation ⁽²⁾	Produits - Charges financières ⁽³⁾	Dividendes distribués sur la période
SCI LES CAILLOUX			(302)		
SCI ROBERT					
A NOVO CARAÏBES (en cours de liquidation)					
CTAV 14					3
A NOVO ITALIA	661	289	(1 004)	(157)	
CEDRO	253			45	
A NOVO COMLINK	407	551	(175)		
EUROTERMINAL					
A NOVO UK	2 574	183	(467)	186	
A NOVO HOLDINGS				482	
A NOVO SERVICE SOLUTIONS	46	17			
ANOVO NORDIC	950	91		(57)	
A NOVO NORGE	190				
A NOVO AMERICA DEL SUR	223			73	
A NOVO ANDES					
A NOVO PERU					
A NOVO POLSKA	33	99	(44)		
A NOVO SUISSE	12	(2)	(5)		
A NOVO SERVITEC				33	
A NOVO LOGITEC	111	139	(155)		
A NOVO INTERNATIONAL				(29)	
ANOVO AMERICAS	582	174		243	
A NOVO ARCE	53				
A NOVO MOBILE SERVICES (cédée en cours d'exercice)	79				
A NOVO BEAUVAIS					
A NOVO GMBH					
ICON					

(1) **Services rendus par la maison mère** : Dans le cadre de l'activité courante d'exploitation, la maison mère est amenée à effectuer pour les filiales des prestations liées au management du Groupe (services juridiques, services fiscaux, comptabilité, ressources humaines, appui qualité et ingénierie). Ces prestations sous-traitées sont effectuées et facturées dans le cadre du contrat de 'Management fees' signé entre la maison mère et les filiales.

(2) **Services rendus entre les filiales** : Dans le cadre de l'activité courante d'exploitation, les filiales sont amenées à sous-traiter des prestations à d'autres filiales du Groupe. Ces prestations sous-traitées sont effectuées et facturées à des conditions normales de marché.

(3) **Avances en trésorerie accordées / reçues par la maison mère** : dans le cadre de l'activité courante, la maison mère est amenée à participer au financement de ses filiales (ou a contrario à centraliser les excédents de trésorerie dégagés par ses filiales) et par conséquent accorde (ou reçoit) des facilités de trésorerie rémunérées au taux de Euribor 3 mois plus 300 points de base plafonné à 5 %.

Prêt accordé Emprunt souscrit (Brut)	Prêt accordé Emprunt souscrit (Net)	Compte Courant Actif - Passif net de provisions ⁽⁹⁾	Créances - dettes d'exploitation	Augmentations de capital par compensation avec des créances	Augmentations de capital par apport de titres	Caution, Avals et garantie données
		(2 091)				
		40				
		8				
(4 995)	(4 995)	(509)				7 218
		1 000	351		(753)	100
			560		753	633
		3 324	266			8 103
10 464	10 464	968				
			2			
		(1 009)	(57)	2 890		2 255
2 445	2 375					
			7			
			59			
		(70)	21			
		800	33			
		157	63			
		(825)	(76)			
8 335						600
			14			
		(7)				
		(20)				

2.4.2 Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation

<i>(en milliers d'euro)</i>	Pays	Acquisition par le Groupe	Quote-part du capital détenu (en %)	Détention - Directe - Indirecte	Capital social
SCI LES CAILLOUX	France	oct.-00	100,00 %	D	183
SCI ROBERT	France	oct.-00	100,00 %	D	76
A NOVO CARAÏBES (en cours de liquidation)	France		100,00 %	D	
A NOVO BEAUVAIS	France	sept.-02	100,00 %	D	8
CTAV	France	janv.-89	11,13 %	D	145
A NOVO GmbH	Allemagne	janv.-07	100,00 %	D	25
A NOVO ITALIA	Italie	déc.-98	100,00 %	D	100
CEDRO	Espagne	nov.-98	100,00 %	I	
A NOVO COMLINK	Espagne	nov.-98	100,00 %	D	8 968
A NOVO ARCE	Espagne	janv.-02	100,00 %	I	
EUROTERMINAL	Espagne	nov.-98	35,00 %	D	300
A NOVO HOLDINGS	Royaume Uni	oct.-00	100,00 %	D	33 350
A NOVO UK	Royaume Uni	juil.-00	100,00 %	I	
A NOVO SERVICE SOLUTIONS	Irlande	juil.-01	100,00 %	I	
A NOVO MOBILE SERVICES	Royaume Uni	juin-03	cédée sur l'exercice	I	
GE UK	Royaume Uni	oct.-99	100,00 %	I	
AT-COM	Royaume Uni	oct.-00	100,00 %	I	
RADIOPHONE	Royaume Uni	oct.-00	100,00 %	I	
DIGICOM	Royaume Uni	oct.-01	100,00 %	I	
ICON	Panama	fév.-01	87,86 %	I	
ANOVO NORDIC	Suède	déc.-99	100,00 %	D	11
ENGSTRÖM	Suède	mai-06	100,00 %	I	
A NOVO NORGE	Norvège	déc.-99	100,00 %	I	
A NOVO POLSKA	Pologne	déc.-00	100,00 %	D	159
A NOVO SERVITEC	Belgique	nov.-00	100,00 %	D	2 300
A NOVO LOGITEC	Belgique	nov.-00	100,00 %	I	
A NOVO SUISSE	Suisse	nov.-00	100,00 %	D	120
A NOVO INTERNATIONAL	Suisse	mai-01	100,00 %	D	904
A NOVO AMERICA DEL SUR	Panama	mars-01	87,86 %	D	7
A NOVO ANDES	Chili	oct.-00	87,86 %	I	
A NOVO PERU	Pérou	mars-01	87,86 %	I	
ANOVO AMERICAS	USA	avr.-02	100,00 %	D	1

3

Comptes consolidés

3.1	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	28
3.2	Compte de résultat consolidé	30
3.3	Bilan consolidé	31
3.4	Tableau consolidé des flux de trésorerie	32
3.5	Variation des capitaux propres consolidés	33
3.6	Notes annexes aux comptes consolidés	34

➤ 3.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société A NOVO relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 4.1 de l'annexe qui expose les hypothèses retenues par la Direction dans le cadre de la réalisation des tests de dépréciation des écarts d'acquisition ainsi que la sensibilité du test à la réalisation de ces hypothèses ;
- la note 2.2 de l'annexe qui expose les modifications apportées dans la présentation de l'information sectorielle, du compte de résultat et du bilan consolidé du Groupe ;
- la note 5.3 de l'annexe qui expose les modalités selon lesquelles sera honorée la prochaine échéance de remboursement de la dette restructurée dans le respect de la continuité d'exploitation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Écarts d'acquisition

Votre société procède à des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans les notes 2.7.1, 2.7.4 et 4.1 de l'annexe et constate le cas échéant une dépréciation. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés utilisées et à revoir les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Changements de méthodes

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la correcte application des changements de méthodes comptables mentionnés ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 2 janvier 2008

Les Commissaires aux Comptes

Maupard Fiduciaire

Patrick Maupard

Ernst & Young Audit

Antoine Peskine

3.2 Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	30/09/2007	30/09/2006 retraité
Chiffre d'affaires	6.1	316 856	283 247
Coût des matières consommées	6.2	(89 069)	(76 007)
Coût variable de production	6.2	(126 516)	(110 554)
Marge commerciale		101 270	96 686
Coût fixe de production	6.2	(54 707)	(51 962)
Marge brute		46 563	44 724
Coûts Commerciaux	6.2	(2 855)	(4 744)
Frais administratifs	6.2	(32 477)	(33 298)
Marge opérationnelle courante		11 230	6 682
Résultat sur cession de participation		1 535	
Autres produits et charges opérationnels	6.3	(2 044)	
Résultat d'exploitation		10 721	6 682
Produit de trésorerie et équivalent de trésorerie		229	308
Coût de l'endettement financier brut	6.4	(5 223)	(4 300)
Coût de l'endettement financier net		(4 994)	(3 992)
Autres produits et charges financiers	6.5	(812)	(681)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	4.4	(202)	(9)
Impôts sur les résultats	6.6	(508)	(970)
Résultat net des activités poursuivies		4 204	1 030
Résultat net des activités abandonnées	6.7	(2 575)	(461)
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 629	569
Résultat net - Part des minoritaires		(4)	(62)
Résultat net - Part du groupe		1 625	507
Nombre moyen pondéré d'actions		136 354 780	130 526 816
Résultat net part du groupe des activités poursuivies		4 200	968
Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)		0,0308	0,0074
Nombre moyen pondéré d'actions ajusté pour le résultat dilué par actions		136 769 205	151 523 557
Résultat net part du groupe des activités poursuivies		4 200	968
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)		0,0307	0,0064
Nombre moyen pondéré d'actions		136 354 780	130 526 816
Résultat net part du groupe des activités abandonnées		(2 575)	(461)
Résultat de base par action des activités abandonnées (en euros)		(0,0189)	(0,0035)
Nombre moyen pondéré d'actions ajusté pour le résultat dilué par actions		136 769 205	151 523 557
Résultat net part du groupe des activités abandonnées		(2 575)	(461)
Résultat dilué par action des activités abandonnées (en euros)		(0,0188)	(0,0030)

➤ 3.3 Bilan consolidé

Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30/09/2007	30/09/2006 retraité
Écarts d'acquisition	4.1	64 033	64 586
Immobilisations incorporelles	4.1	5 698	4 822
Immobilisations corporelles	4.2	35 460	34 785
Actifs financiers	4.3	1 281	2 932
Impôts différés actifs	4.5	8 296	7 231
Participations dans les entreprises associées	4.4	224	426
Autres actifs non courants	4.5	1 695	2 617
Total des actifs non courants		116 686	117 399
Stocks	4.6	16 455	16 157
Clients	4.7	73 303	73 811
Autres actifs courants	4.7	8 936	8 375
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.8	13 653	13 390
Total des actifs courants		112 346	111 733
Actifs destinés à être cédés	4.9	3 375	4 669
TOTAL DES ACTIFS		232 407	233 801

Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30/09/2007	30/09/2006 retraité
Capital		68 267	68 097
Primes d'émission		84 053	84 026
Réserves et résultat consolidés		(89 762)	(91 602)
Réserve de conversion		(829)	203
Actions propres		(294)	(294)
Capitaux propres - part du groupe		61 434	60 430
Intérêts minoritaires		280	403
Capitaux propres		61 714	60 833
Provisions	5.2	6 951	7 077
Dettes financières - part à long terme	5.3	53 365	61 611
Impôts différés passifs	5.4	286	1 240
Autres passifs à long terme	5.4	219	201
Total des passifs non courants		60 821	70 129
Provisions - part courante	5.5	3 587	3 582
Fournisseurs	5.6	49 416	48 911
Autres passifs courants	5.6	26 856	25 303
Concours bancaires et part des emprunts à moins d'un an	5.7	30 014	25 043
Total des passifs courants		109 873	102 839
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		232 407	233 801
Gearing		1,1	1,2
Dettes nettes		69 726	73 264

➤ 3.4 Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	30/09/2007	30/09/2006 retraité
Résultat net consolidé	1 629	569
Élimination des provisions	(181)	(4 809)
Élimination des amortissements sur immobilisations	7 335	7 374
Élimination du résultat des mises en équivalence	202	9
Élimination des charges relatives aux stock-options	388	1 519
Élimination de l'impact des justes valeurs des couvertures de taux	539	258
Élimination des résultats de cession d'actifs	(899)	632
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier et de l'impôt	9 013	5 552
Élimination de la charge (produit) d'impôt courant et différé	508	900
Élimination du coût de l'endettement financier	5 223	4 468
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et de l'impôt	14 744	10 920
(Augmentation) Diminution des stocks	(795)	(4 450)
(Augmentation) Diminution des créances	(198)	(10 404)
Augmentation (Diminution) des dettes	4 158	7 238
Variation du Besoin en fonds de roulement	3 165	(7 616)
Dividendes reçus	-	700
Impôts payés	(638)	(447)
Flux de trésorerie générés par les opérations	17 271	3 557
Reclassement des flux de trésorerie générés par les opérations des activités abandonnées	460	210
Flux de trésorerie générés par les opérations des activités poursuivies	17 731	3 767
Variations de périmètre	2 358	(1 872)
(Augmentation) Diminution des immobilisations incorporelles	(3 866)	(1 412)
(Augmentation) Diminution des immobilisations corporelles	(7 200)	(5 372)
(Augmentation) Diminution des immobilisations financières	(469)	147
Décaissements réalisés pour le compte de tiers		(3 600)
Encaissements relatifs aux cessions d'immobilisations	1 433	13 524
Flux de trésorerie liés aux investissements	(7 744)	1 415
Reclassement des flux de trésorerie liés aux investissements des activités abandonnées	(142)	(68)
Flux de trésorerie liés aux investissements des activités poursuivies	(7 886)	1 347
Opérations d'augmentation de capital	196	7 359
Remboursement des emprunts bancaires	(11 446)	(13 879)
Augmentation des emprunts et du factoring	7 319	5 021
Intérêts financiers versés	(5 223)	(4 468)
Dividendes versés aux minoritaires	-	(312)
Flux de trésorerie liés aux financements	(9 154)	(6 279)
Reclassement des flux de trésorerie liés aux financements des activités abandonnées	(318)	(142)
Flux de trésorerie liés aux financements des activités poursuivies	(9 472)	(6 421)
Incidence de la variation des taux de change	(111)	(37)
Flux de trésorerie	263	(1 344)
Trésorerie de clôture	13 653	13 390
Trésorerie d'ouverture	13 390	14 734
Flux de trésorerie	263	(1 344)

➤ 3.5 Variation des capitaux propres consolidés

	Actions en circulation	Actions d'auto-contrôle	Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat groupe	Titres d'auto-contrôle	Réserve de conversion	Capitaux propres - part groupe	Capitaux propres - intérêts minoritaires	Capitaux propres consolidés
(en milliers d'euros)	(en nombre d'actions)		(en milliers d'euros)								
Au 30/09/2005	126 193 483	60 717	63 097	80 683	(97 360)	3 735	(777)	428	49 806	837	50 643
Affectation du résultat de l'exercice précédent					3 735	(3 735)					
Distribution de dividendes										(312)	(312)
Résultat net de l'exercice						507			507	62	569
Charge relative aux stock-options					1 519				1 519		1 519
Exercice de bons de souscription	10 000 000		5 000	2 419					7 419		7 419
Conversion d'Océanes		(40 000)		924			483		1 407		1 407
Acquisition d'intérêts minoritaires					(3)				(3)	(178)	(181)
Réserve de conversion								(225)	(225)	(6)	(231)
Au 30/09/2006	136 193 483	20 717	68 097	84 026	(92 109)	507	(294)	203	60 430	403	60 833
Affectation du résultat de l'exercice précédent					507	(507)					
Résultat net de l'exercice						1 625			1 625	4	1 629
Charge relative aux stock-options					388				388		388
Exercice de stock-option	340 000		170	27					197		197
Juste valeur des instruments de couverture de taux					(440)				(440)		(440)
Activations d'impôts					394				394		394
Autres variations					(62)				(62)		(62)
Sous-total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					(108)				(108)		(108)
Acquisition d'intérêts minoritaires										(132)	(132)
Réserve de conversion					(66)			(1 032)	(1 098)	5	(1 093)
Au 30/09/2007	136 533 483	20 717	68 267	84 053	(91 388)	1 625	(294)	(829)	61 434	280	61 714

➤ 3.6 Notes annexes aux comptes consolidés

INDEX

Note préliminaire	34
Note 1 Faits marquants de la période	35
Note 2 Principes comptables	35
Note 3 Périmètre de consolidation	45
Note 4 Notes sur le bilan actif consolidé	47
Note 5 Notes sur le bilan passif consolidé	54
Note 6 Notes sur le compte de résultat consolidé	62
Note 7 Engagements hors bilan	66
Note 8 Informations sectorielles	68
Note 9 Effectifs	72
Note 10 Événements survenus après la clôture de l'exercice	72
Note 11 Rémunération des dirigeants	72
Note 12 Informations sur les parties liées	72
Note 13 Analyse des risques	72

Note préliminaire

Les états financiers consolidés du groupe A NOVO ont été arrêtés par le Conseil d'Administration, le 19 décembre 2007 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 17 janvier 2008.

Le groupe A NOVO est leader en Europe et en Amérique du Nord de la logistique, de la maintenance, de la personnalisation et du Service Après Vente (SAV) des produits de Télécommunications et Multimédia.

5200 collaborateurs

316,9 millions d'euros de chiffre d'affaires 2006/2007

20 Centres d'Excellence

3 domaines d'activité stratégiques :

Mobilité : téléphones portables et autres " *Smart Phone* "

Accès : décodeurs et autres accès aux réseaux

Écrans : PC, moniteurs et autres écrans plats

La société mère du Groupe, A NOVO SA, est cotée sur l'Eurolist de NYSE Euronext (compartiment C) ;

Note 1 Faits marquants de la période

Acquisitions stratégiques d'activités / de sociétés

Une acquisition a été réalisée sur la période :

- **reprise de l'activité On Site de la société Multimédia Market**

En date du 30 mars 2007, le Groupe a repris l'activité intervention sur site de la société Multimédia Market et dispose ainsi d'un réseau de 100 techniciens intervenant pour plusieurs clients en France (cf. note 4.1).

Programme de cession et abandons d'actifs non stratégiques

Ce programme engagé sur l'exercice 2002/2003 a eu les impacts suivants sur la période :

- cession le 23 avril 2007 des titres de la société **A NOVO Mobile Services** par A NOVO Holding pour un prix de vente de 3 M€ (et une plus-value dégagée dans les comptes consolidés de 1,6 M€) ;

- arrêt définitif en fin d'exercice de l'activité **Assemblage de Malaga** avec un ajustement des effectifs (concernant 16 personnes) réalisé au 3^e trimestre. Le coût net de cette opération est de 0,9 M€ (cf. note 2.9) ;
- cession en avril 2007 du site de **Vänesborg** en Suède, dont l'activité concernait la réparation de produits anciens dans le domaine des « Accès ». Cette cession s'est traduite par une moins-value de 400 K€ ;
- encaissement sur l'exercice de 1,35 M€ sur la **créance relative à la cession de la société Prima**. Au 30 septembre 2007, la créance résiduelle s'élève à 3,45 M€ (cf. notes 2.9 et 4.9) ;
- **créances Vitelcom :**

La créance nette sur Vitelcom, société en liquidation et en voie de reprise, s'élève à 1,5 M€ (1,3 M€ de A NOVO Comlink et 0,2 M€ de A NOVO Andes.). La créance a été provisionnée à hauteur de 1,2 M€, soit 84 % du montant hors taxes estimé comme irrécouvrable dans le cadre de la procédure en cours.

La provision est comptabilisée dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels ».

Note 2 Principes comptables

Les comptes consolidés du groupe A NOVO sont présentés conformément au référentiel IFRS.

Les évolutions introduites par les IFRIC suivantes n'ont pas d'impact sur les états financiers :

- IFRIC 7 - Retraitement des états financiers selon IAS 29 (hyperinflation) ;
- IFRIC 8 - Champ d'application d'IFRS 2 ;
- IFRIC 9 - Réexamen du caractère séparable des dérivés incorporés ;
- IFRIC 10 - Information financière intermédiaire et dépréciation ;
- IFRIC 11 - Actions propres et transactions intra-groupe ;
- l'amendement à la norme IAS 1 – Présentation des états financiers n'a pas d'impact.

Les normes IFRS 7 et 8 n'ont pas été appliquées par anticipation.

2.1 Bases de préparation

Les comptes consolidés du groupe A NOVO ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments

financiers dérivés et actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à leur juste valeur.

Les états financiers sont présentés en euros et sont arrondis au millier le plus proche (sauf indication contraire).

Ils ont, par ailleurs, été établis selon les principes généraux des normes IFRS :

- image fidèle ;
- continuité d'exploitation ;
- méthode de la comptabilité d'engagement ;
- permanence de la présentation à l'exception des changements présentés dans la note 2.2 ;
- importance relative et regroupement.

La préparation des états financiers nécessite, de la part d'A NOVO, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses susceptibles d'avoir un impact tant sur les montants des actifs et passifs que sur ceux des produits et charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir des expériences passées et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu dans le cadre de la détermination des valeurs comptables

d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les montants définitifs figurant dans les futurs états financiers d'A NOVO peuvent être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue. Les estimations retenues au titre de l'exercice 2006/2007 sont décrites au point 2.21.

2.2 Changements de présentation

2.2.1 Compte de résultat

Une rubrique a été ajoutée dans la présentation du compte de résultat du groupe A NOVO par rapport aux exercices précédents.

Désormais, une distinction sera faite entre les éléments récurrents du résultat d'exploitation et les éléments non récurrents qui ont été regroupés sous la rubrique « Autres produits et charges opérationnels ».

Conformément à la recommandation 2004-R02 du CNC, cette rubrique n'est alimentée que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Les autres produits et charges opérationnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée. Ces éléments sont détaillés dans la note 6.3 de l'annexe.

La période comparative (30 septembre 2006) a été retraitée.

2.2.2 Bilan

Les provisions pour garanties données aux clients sont présentées en totalité dans la part courante des passifs puisqu'elles appartiennent au cycle d'exploitation.

La période comparative (30 septembre 2006) a été retraitée.

Les valeurs mobilières de placement qui sont nanties ont été reclassées de la trésorerie vers les actifs financiers non courants. Ce reclassement a également été effectué sur le bilan d'ouverture.

2.2.3 Information sectorielle

2.2.3.1 Secteurs d'activité

L'organisation des secteurs d'activité a été redéfinie par rapport aux exercices précédents pour mieux tenir compte des risques et rentabilité propre à chaque secteur. Cette modification n'a pas d'impact sur la définition des unités génératrices de trésorerie (UGT).

Précédemment, les activités se répartissaient entre deux grands pôles : Télécommunications et Multimédia :

- le pôle Télécommunications regroupant l'activité Télécom Grand Public et flottes d'entreprises, et les Infrastructures Télécom ;

- le pôle Multimédia regroupant la Vidéocommunication et le FPD/IT (Matériels informatiques et Écrans Plats).

Désormais, les activités s'organiseront autour de trois secteurs :

- l'activité Mobilité qui recouvre l'activité Télécom Grand Public et flottes d'entreprises ;
- l'activité Accès qui regroupe les activités Infrastructures Télécom et la Vidéocommunication (décodeurs et boîtes ADSL) ;
- l'activité Écrans qui comprend le FPD/IT (les Matériels Informatiques et les Écrans plats).

2.2.3.2 Secteurs géographiques

À l'instar de l'information par secteurs d'activité, l'information par secteurs géographiques a été affinée : une ventilation autour de 6 zones géographiques remplacera l'ancienne distinction entre deux zones Nord et Sud.

Ci-dessous, l'ancienne organisation par secteurs géographiques et les zones couvertes par chaque secteur :

- Nord comprend les sociétés situées au Royaume-Uni, en Scandinavie, aux États-Unis et en Amérique du Sud (Chili et Pérou) ;
- Sud comprend les filiales situées en France (y compris Belgique, Suisse et Pologne), en Espagne et en Italie.

Ci-dessous, la nouvelle organisation par secteurs géographiques :

- France : comprend les sociétés situées en France, auxquelles s'ajoutent les filiales situées en Belgique, Suisse et Pologne ;
- UK : Royaume-Uni et Irlande ;
- Italie ;
- Espagne ;
- Pays Nordiques : Suède et Norvège ;
- Amériques : regroupe les filiales situées aux États-Unis, Chili et Pérou.

2.3 Méthodes de consolidation

Les sociétés sur lesquelles A NOVO exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise de manière à tirer avantage de ses activités. Le contrôle est présumé exister lorsque A NOVO détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité.

Les filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au Groupe alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle. La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant

qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé. Les soldes et les transactions intra groupe ainsi que les pertes et profits résultant de transactions intra groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Les entreprises dans lesquelles A NOVO exerce une influence notable, appelées entreprise associées, sont consolidées par mise en équivalence, l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus.

2.4 Date de clôture

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes annuels, arrêtés au 30 septembre 2007.

2.5 Principes de conversion

La monnaie fonctionnelle d'une société est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère la société.

Les transactions réalisées par une société dans une devise autre que sa monnaie fonctionnelle sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et passifs

monétaires exprimés en devises sont convertis au cours de clôture. Les actifs et passifs non monétaires exprimés en devises sont généralement convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les différences de change résultant de la conversion des transactions en devises sont incluses dans le compte de résultat, à l'exception des comptes courants intra-groupe long terme qui font partie intégrante de l'investissement et dont les différences de change sont comptabilisées dans les réserves de conversion.

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro comme indiqué ci-après :

- les postes du bilan sont convertis sur la base des cours de change en vigueur à la clôture de la période sauf les capitaux propres et les écarts d'acquisition, qui sont maintenus au cours historique ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change moyen de la période ;
- les différences de conversion qui en résultent sont inscrites dans le poste « Réserves de conversion » compris dans les capitaux propres ; lors de la cession d'une entité étrangère, ces différences de change sont reprises dans le compte de résultat comme élément du profit ou de la perte de cession.

Les cours de change utilisés sont les suivants :

1 € = x devises		Taux de clôture	Taux moyen	Taux d'ouverture
CHF	Suisse	1,6601	1,62594	1,5881
CLP	Chili	725,05317	703,16868	680,04302
GBP	Royaume Uni	0,6968	0,67565	0,6777
NOK	Norvège	7,7185	8,11576	8,235
PES	Pérou	4,38256	4,23454	4,117
PLN	Pologne	3,773	3,83097	3,9713
SEK	Suède	9,2147	9,20941	9,2797
USD	USA	1,4179	1,33054	1,266

2.6 Présentation

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice ou faisant l'objet d'une cession ferme exerçable selon un échéancier prévu, ainsi que la trésorerie disponible et la part courante des actifs financiers constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

2.7 Actifs et passifs non courants

2.7.1 Écarts d'acquisition

Conformément à la réglementation, la société procède à l'occasion de la première consolidation des sociétés acquises du Groupe dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de la juste valeur de l'ensemble des éléments identifiables (actifs, passifs et passifs éventuels) acquis.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de la société A NOVO dans le total des actifs, passifs et passifs éventuels acquis valorisés à leur juste valeur à la date d'acquisition est inscrite sous la rubrique « écarts d'acquisition » et affecté à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprise pour les besoins des tests de dépréciation, qui sont réalisés chaque année ou plus fréquemment s'il existe des indications qu'il s'est déprécié.

Ultérieurement, les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur (cf. § 2.7.4. Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés). Ils ne sont pas amortis.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, dans la marge opérationnelle courante. Les pertes de valeur comptabilisées sur des écarts d'acquisition sont irréversibles.

2.7.2 Actifs incorporels

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité de l'actif incorporel.

L'essentiel de ces immobilisations sont des logiciels et sont amortis entre 2 et 8 ans.

Les frais de Recherche sont comptabilisés en charges. Les frais relatifs aux développements sont inscrits à l'actif dès que le Groupe est en mesure de démontrer :

- son intention ainsi que sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- que l'actif incorporel générera des avantages économiques futurs ;
- et que le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

2.7.3 Actifs corporels

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition, tous les coûts directement attribuables ainsi que les droits et taxes non récupérables diminué des escomptes financiers obtenus, et ultérieurement des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les frais d'entretien courant sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

L'amortissement est calculé sur une durée d'utilisation pour le Groupe estimée pour les différents composants. Les éléments d'un actif ayant des durées d'utilisation ou des modes de consommation de leurs avantages économiques différents, sont comptabilisés

séparément et amortis selon un plan d'amortissement propre. Au sein du Groupe, le mode d'amortissement des actifs corporels est généralement le mode linéaire.

L'amortissement démarre lorsque les actifs sont considérés comme étant à l'endroit et en l'état de fonctionner conformément aux intentions de la Direction.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Constructions : gros œuvre	30 ans
Constructions : façade	30 ans
Constructions : installations générales	20 ans
Agencements et aménagements	4 à 10 ans
Mobilier et matériel de bureaux	4 à 10 ans
Matériel informatique	4 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans

Compte tenu des durées d'utilisation estimées par rapport aux durées de vie économique de chacun des actifs, le Groupe n'a pas jugé nécessaire de prendre en compte de valeur résiduelle pour ses différents actifs.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque arrêté comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8.

2.7.4 Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés

L'évaluation de la valeur des écarts d'acquisition est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances, internes ou externes indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. Pour tous les autres actifs, les tests de pertes de valeur sont réalisés uniquement lorsque des faits ou changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée.

Conformément à la norme IAS 36, les Unités Génératrices de Trésorerie ont fait l'objet d'un test de perte de valeur. L'utilisation des projections actualisées des flux de trésorerie futurs est privilégiée pour déterminer la valeur recouvrable à défaut de références de transactions récentes facilement disponibles. Afin de déterminer leur valeur d'utilité, les actifs immobilisés auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent.

Une UGT est définie comme étant un croisement d'un secteur géographique et d'un secteur d'activité.

Le test de perte de valeur a été effectué en appliquant la méthodologie suivante :

La valeur d'utilité est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus des prévisions d'exploitation préparées par le management local, arrêtées par la Direction et présentées au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit ;
- le taux d'actualisation est de 11 % et correspond au taux utilisé par les analystes suivant la valeur. Un taux d'actualisation unique a été retenu dans la mesure où les risques spécifiques à chaque UGT ont été pris en compte dans la détermination des flux de trésorerie ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie futurs actualisés de la dernière période de prévision, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est de 2,1 %, en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur nette comptable au bilan consolidé des actifs immobilisés (y compris l'écart d'acquisition). Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

Dans le cadre de la détermination de la valeur d'utilité des UGT, la direction du Groupe a établi des projections de flux de trésorerie sur la base d'hypothèses représentant sa meilleure estimation de l'ensemble des conditions économiques qui existeront pendant la durée d'utilité de l'actif restant à courir. Les projections de flux de trésorerie établies par le management ont été réalisées sur la base des budgets opérationnels des Business Units établis en octobre 2007 pour les exercices 2007-2008 à 2010-2011 soit un horizon de prévision de 4 ans contre 3 ans pour les tests de dépréciation réalisés lors des clôtures précédentes.

La Direction a évalué le caractère raisonnable des hypothèses sur lesquelles ses projections de flux de trésorerie actuels sont fondées en examinant les causes des différences entre les projections de flux de trésorerie passés et les flux de trésorerie réalisés (§ 4.1).

2.7.5 Actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement

En application de la norme IAS 17, les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement (les contrats de location-financement sont des contrats qui transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif) sont comptabilisés comme des acquisitions en pleine propriété à crédit. La valeur d'origine correspond à la juste valeur du bien ou à la valeur actualisée des paiements minimaux (si inférieurs) et font l'objet d'un amortissement sur une durée la plus courte entre la

durée du contrat et la durée d'utilité, conformément aux méthodes décrites dans la note relative aux actifs corporels (§ 2.7.3). La valeur du capital représentatif de la dette est inscrite dans les dettes financières. La charge financière représentative des intérêts payés ainsi que l'amortissement de la période sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les charges de location simple impactent le compte de résultat pour la durée d'utilisation du bien par le Groupe dans le cadre du contrat.

2.7.6 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les prêts, dépôts et cautionnements qui ont une maturité supérieure à un an.

À la clôture 2007, les valeurs mobilières de placement qui sont nanties ont été reclassées dans les actifs financiers. Le bilan d'ouverture a été retraité.

2.7.7 Provisions

Une provision est constituée dès lors qu'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite, résultant d'événements passés, provoquera, de manière certaine ou probable, une sortie de ressources au profit d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente, que cette sortie de ressources n'est pas déjà couverte par un passif et que le montant peut être estimé de manière fiable. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie de ressources ne sont pas fixés avec précision. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent. Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent.

Les engagements résultant de plans de restructuration sont comptabilisés lorsque les plans ont été détaillés et qu'un commencement de mise en œuvre ou une annonce ont créé une attente chez les personnes concernées.

Une provision pour garantie est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des prestations au moment de leur vente. La charge correspondante est enregistrée dans les coûts des ventes.

Les provisions qui figurent au bilan, dans la rubrique « litiges » correspondent à l'évaluation du risque par la Direction de A NOVO et peuvent différer des sommes réclamées par le demandeur.

Les provisions pour garanties données aux clients sont présentées en totalité dans la part courante des passifs puisqu'elles appartiennent au cycle d'exploitation.

La période comparative (30 septembre 2006) a été retraitée.

2.8 Actifs et passifs courants

2.8.1 Créances clients et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants (créances sociales et fiscales, charges constatées d'avance, part à moins d'un an des dépôts et cautionnements) sont comptabilisés pour leur montant brut.

Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Si un événement de perte est avéré et intervient en cours d'exercice après l'enregistrement initial de la créance, la provision individualisée par créance sera déterminée en comparant les flux futurs de trésorerie estimés à la valeur inscrite au bilan.

Certaines filiales du Groupe procèdent à l'affacturage d'une partie de leurs créances. Les créances affacturées sont retraitées dans le bilan consolidé afin d'apparaître en créances commerciales et en dettes financières.

2.8.2 Stocks

Les stocks sont enregistrés au plus bas du coût de revient historique, soit la somme du coût d'acquisition et du coût de transformation et de la valeur nette de réalisation.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat (net de rabais, remises, ristournes), les taxes non récupérables, les frais de transport, de douanes et de manutention et les autres coûts d'achat directs. Le coût de transformation est composé des coûts directs de production, de la quote-part des frais généraux de production fixes et variables, à l'exclusion des coûts de sous-activité.

Les stocks d'éléments fongibles sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est enregistrée en fonction de la valeur de réalisation des stocks. La valeur de réalisation des stocks est définie par rapport à leur utilisation prévue dans le cadre de l'activité de la société, dans la mesure où il n'existe pas de marché secondaire des pièces détachées. Les prévisions d'utilisation sont établies par catégories de produits.

Une durée de référence a été définie en nombre de mois de consommation de pièces détachées et est étroitement liée à la durée de vie du produit soit :

- une première catégorie de produits, essentiellement rencontrés sur les activités de Télécommunication (téléphone mobile, DECT, modem ADSL), basée sur des cycles de vie courts (de 1 à 2 ans), est dépréciée intégralement pour les produits qui ne seront pas consommés dans les 6 mois suivant la date de clôture ;

- une seconde catégorie de produits, rencontrés sur les activités de Vidéocommunication et de Matériels Informatiques (décodeurs ordinateurs, écrans plasma et LCD), est dépréciée intégralement pour les produits qui ne seront pas consommés dans les 12 mois suivant la date de clôture ;
- une troisième catégorie de produits, rencontrés sur les activités Infrastructure & Réseau, (router, moniteur médical), basée sur des cycles de vie longs de 7 à 15 ans, est dépréciée intégralement pour les produits qui ne seront pas consommés dans les 24 mois suivant la date de clôture.

2.8.3 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres. Les justes valeurs de ces actifs sont déterminées principalement par référence au prix de marché.

2.8.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les Sicav de trésorerie. Ces Sicav sont détenues à des fins de transaction et évaluées à la juste valeur ; tout profit ou perte en résultant est comptabilisé dans le compte de résultat. La juste valeur de ces instruments financiers est le cours acheteur à la date de clôture. Étant évalués à la juste valeur par contrepartie du résultat, ces actifs ne font pas l'objet de provision pour dépréciation.

À la clôture 2007, les valeurs mobilières de placements qui sont nanties ont été reclassées dans les actifs financiers. Le bilan d'ouverture a été retraité.

2.8.5 Dettes commerciales

Les dettes commerciales sont enregistrées à leur initiation à la juste valeur. La juste valeur des dettes fournisseurs est assimilée à leur valeur nominale compte tenu des échéances initiales généralement inférieures à trois mois. Les dettes sont ensuite comptabilisées au coût amorti.

2.8.6 Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts. La politique actuelle du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à sa dette restructurée et non à des fins spéculatives.

Le Groupe a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture aux instruments financiers. Les profits ou pertes résultant des variations de valeur de marché sont comptabilisés en résultat pour la part inefficace de la couverture et en capitaux propres pour la part efficace.

2.9 Activités abandonnées et actifs destinés à être cédés

Un actif non courant ou un groupe d'actifs et de passifs est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que cela soit le cas, l'actif doit être disponible pour une vente immédiate et celle-ci doit être hautement probable.

En application de la norme, les actifs et passifs concernés sont alors reclassés en actifs détenus en vue de la vente et en passifs liés sans compensation. Les actifs reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des coûts de sortie et le coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Ils ne sont plus amortis à compter de cette date.

En outre, IFRS 5 impose qu'une composante d'une entité soit classée en activité abandonnée lorsque les critères de classification comme détenue en vue de la vente sont remplis ou lorsque l'entité s'en est séparée. Une telle composante représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, ou fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente. Les activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités cédées ou en cours de cession. De même, les flux de trésorerie générés par les activités cédées ou en cours de cession sont présentés sur des lignes distinctes du tableau des flux de trésorerie consolidés des périodes présentées.

2.10 Engagements de retraite et autres avantages à long terme

Les engagements de retraite et avantages assimilés couvrent deux catégories d'avantages au personnel :

- les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de retraite ;
- les autres avantages à long terme (pendant l'emploi) qui recouvrent principalement les médailles du travail.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont enregistrés selon la méthode du corridor selon laquelle les nouveaux écarts actuariels sont amortis sur la durée moyenne d'activité résiduelle des salariés, à l'exception de la fraction n'excédant pas 10 % du montant le plus élevé entre, d'une part, la valeur actualisée de l'obligation, et d'autre part, la juste valeur des actifs de couverture à la clôture de l'exercice. Dans le cas d'avantage à long terme pendant l'emploi, les écarts actuariels sont intégralement comptabilisés dans le résultat de l'exercice correspondant.

La charge de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus est constatée en charges de personnel dans la rubrique Frais administratifs. Le coût de l'actualisation diminué de la rentabilité attendue des actifs du régime est constaté en charges financières.

Les plans de retraites du Groupe sont détaillés dans la note 5.2.

2.11 Emprunts

Emprunt

Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts sont enregistrés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission du passif. Ces frais d'émission d'emprunts n'entrent pas dans le coût initial mais sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et dès lors constatés en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif. À chaque clôture, ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Océane

Les obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (Océane) octroient aux porteurs une option de conversion en actions A NOVO. Elles constituent un instrument financier hybride qui, selon la norme IAS 32, doit être scindé en deux composantes :

- la valeur de la composante dette est déterminée en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs au taux de marché en vigueur à la date d'émission (tenant compte du risque de crédit à l'émission) d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions mais sans l'option de conversion ;
- la valeur de la composante capitaux propres est déterminée par différence entre le produit d'émission de l'emprunt et le montant calculé de la composante dette.

Crédits à court terme et banques

Ce poste inclut essentiellement les soldes créditeurs de banques. Les effets de commerce ont une maturité maximum de trois mois et sont évalués au coût amorti.

2.12 Impôts différés

Les impôts différés sont valorisés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôt connus à la clôture. Ils sont calculés pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et passifs du Groupe, sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable.

Les actifs d'impôt différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant des pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées ou lorsqu'il existe un passif d'impôt exigible sur lequel elles pourront être imputées.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la clôture de chaque exercice et, le cas échéant, réévaluée ou réduite, pour tenir compte de perspectives plus ou moins favorables de réalisation d'un bénéfice imposable disponible permettant l'utilisation de ces actifs d'impôt différé. Pour apprécier la probabilité de réalisation d'un bénéfice imposable disponible, il est notamment tenu compte de l'historique des résultats des exercices précédents, des prévisions de résultats futurs, des éléments non récurrents qui ne seraient pas susceptibles de se renouveler à l'avenir et de la stratégie fiscale. De ce fait, l'évaluation de la capacité du Groupe à utiliser ses déficits reportables repose sur une part de jugement importante. Si les résultats futurs s'avéraient sensiblement différents de ceux anticipés, le Groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la hausse ou à la baisse la valeur comptable des actifs d'impôt différé, ce qui pourrait avoir un effet significatif sur le bilan et le résultat du Groupe. Les hypothèses retenues pour les prévisions de résultats futurs sont les mêmes que celles retenues dans les tests d'impairment.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés dans les capitaux propres et non dans le compte de résultat.

2.13 Présentation et comptabilisation des produits de l'activité

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

- les prestations de réparation et de maintenance sont comptabilisées quand le service est rendu, c'est-à-dire en règle générale au moment de la facturation ;
- le revenu correspondant aux contrats de garantie sur plusieurs années est reconnu prorata temporis.

La production fait l'objet d'un examen à chaque arrêté de comptes :

- les services rendus non encore ou partiellement facturés sont évalués en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Ils sont enregistrés en chiffre d'affaires et figurent au bilan à la rubrique Factures à établir du poste Clients ;
- les prestations facturées mais non encore exécutées sont déduites du chiffre d'affaires facturé et sont portées au passif du bilan à la rubrique Produits constatés d'avance du poste Autres passifs.

Le Groupe n'agit pas pour le compte de tiers. Les risques liés à l'obsolescence des stocks sont supportés par le Groupe.

2.14 Paiements fondés sur des actions

L'application de la norme à A NOVO concerne uniquement les options de souscription d'actions accordées au personnel. Suivant la faculté offerte par IFRS 1, seules les options attribuées à compter du 7 novembre 2002 et dont la date d'exercice est postérieure au 1^{er} octobre 2004 ont été prises en compte.

Le coût des plans de stocks options est déterminé par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés, appréciés à la date d'attribution.

La détermination de la juste valeur de ces options a été effectuée en appliquant un modèle de type binomial. Cette valeur est intangible pour la durée du plan.

Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en charges de personnel avec, en contrepartie, une augmentation correspondante des capitaux propres (réserves consolidées), sur une durée qui se termine à la date à laquelle le bénéficiaire salarié devient créancier de la gratification. Aucune charge n'est reconnue au titre des avantages dont les titulaires ne remplissent pas les conditions exigées pour acquérir un droit de créance définitif.

Le cours de l'action retenu pour le calcul de la juste valeur de l'option attribuée est le cours de clôture à la date du jour du Conseil d'Administration. La durée de vie économique correspond

à la maturité des options jusqu'à la date d'exercice. La volatilité attendue sur la durée de vie de l'option a été estimée à partir de la volatilité implicite d'options d'échangées sur le marché portant sur l'action sous-jacente et de la volatilité historique de l'action. Les volatilités retenues pour A NOVO sont comprises entre 55 et 75 %. Un taux de dividendes à zéro a été retenu. Les taux sans risques retenus sont compris entre 2,71 % et 3,72 % selon les attributions. Un taux de sortie nul a été retenu.

2.15 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires sont traitées comme dilutives si et seulement si leur conversion en actions ordinaires aurait pour effet de réduire le bénéfice net par action.

2.16 Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

En application de la norme IAS 14 « Information sectorielle », les secteurs primaires et secondaires retenus sont respectivement les secteurs d'activité et les secteurs géographiques.

2.16.1 Un niveau primaire par secteurs d'activité

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise pour lequel une information financière distincte est disponible et régulièrement revue par la direction de l'entreprise, en vue de lui affecter des ressources et d'évaluer sa performance économique.

L'organisation par secteurs d'activité est la suivante :

- l'activité *Mobilité* qui recouvre l'activité Télécom Grand Public et flottes d'entreprises ;
- l'activité *Accès* qui regroupe les activités Infrastructures Télécom et la Vidéocommunication (décodeurs et boîtes ADSL) ;
- l'activité *Écrans* qui comprend le FPD/IT (les Matériels Informatiques et les Écrans plats).

2.16.2 Un niveau secondaire par secteurs géographiques

Elle est le reflet de l'organisation fonctionnelle du Groupe avec une répartition par région.

L'organisation par secteurs géographiques est la suivante :

- France comprend les sociétés situées en France, auxquelles s'ajoutent les filiales situées en Belgique, Suisse et Pologne ;
- UK : Royaume-Uni et Irlande ;
- Italie ;
- Espagne ;
- Pays Nordiques : Suède et Norvège ;
- Amériques regroupe les filiales situées aux États-Unis, Chili et Pérou.

2.17 Subventions d'investissement et aide publique

Les subventions d'investissement sont enregistrées en produits au même rythme que l'amortissement des biens auxquels elles se rapportent, sous réserve que leur attribution ne soit pas susceptible de remise en cause. Leur montant net est classé en produits constatés d'avance.

2.18 Agrégats du compte de résultat

Le groupe A NOVO présente un compte de résultat détaillé par destination, calqué sur le suivi opérationnel mensuel de ses indicateurs de performance et la construction de son budget.

Les différents indicateurs se détaillent de la façon suivante :

- le coût des matières consommées comprend le coût d'achat des matières premières consommées sur la période augmentée des frais de transport, taxes, droit de douanes et diminué des provisions sur stock ;
- le coût variable de production comprend les frais de personnel directs (ouvriers, techniciens et personnel dédié à la saisie sur les logiciels de suivi de production) augmentés des charges sociales, des frais de formations, de logistique, de sous-traitance ;
- le coût fixe de production comprend les coûts industriels directs (les frais de personnel des agents de maîtrise, du personnel de maintenance et de tout salarié ayant un lien direct avec la ligne de production, les amortissements des immobilisations utilisées par ces personnes) et indirects (les frais de personnel des salariés affectés au stockage, aux achats, à la qualité, à l'ingénierie et la coordination industrielle, le coût des bâtiments industriels, les amortissements des immobilisations utilisées par ces personnes) ;

- le coût commercial comprend les frais de personnel des Business Units Manager et Key Accounts Manager ainsi que leur frais de voyages et de structure ;
- les frais administratifs comprennent les frais liés aux fonctions finance, ressources humaines, systèmes d'information, Direction générale, les frais corporate du Groupe. Ils comprennent également les charges relatives à la juste valeur des stocks options attribuées pour tous les salariés, quelle que soit leur fonction (production, commercial ou administratif).

2.19 Actions propres

Les actions propres enregistrées dans les titres immobilisés sont comptabilisées en diminution des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'achat. En cas de cession de ces titres à l'extérieur du Groupe, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits directement dans les capitaux propres.

2.20 Produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net correspond au montant des intérêts dus au titre des dettes financières, diminué du montant des intérêts acquis au titre de la trésorerie et des équivalents de trésoreries.

Les autres produits et charges financiers comprennent notamment :

- le résultat net de change ;
- les dotations et reprises aux provisions ;
- l'effet de la désactualisation des provisions, y compris celui relatif aux provisions pour retraites et engagements assimilés pour tenir compte de l'effet temps ;
- la juste valeur des couvertures de taux.

2.21 Recours à des estimations de management dans l'application des normes comptables Groupe

A NOVO peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et passif, des produits et des charges ainsi que des informations relatives aux éléments d'actif et passif latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice de jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent pas être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sont revues régulièrement. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principales estimations réalisées par A NOVO sont relatives aux éléments suivants :

- les notes 2.8.2 relatives à la dépréciation des stocks. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché ;
- les notes 2.7.1, 2.7.4 et 4.1 sont relatives aux écarts d'acquisition et aux tests de dépréciation de l'actif immobilisé. La Direction du groupe a procédé aux tests sur la base des meilleures anticipations de l'évolution future de l'activité des unités concernées, de la durée de vie des immobilisations et compte tenu du taux d'actualisation ;
- les notes 2.10 et 5.2 relatives aux provisions et engagements sociaux (entre autres IDR et restructuration) décrivent les provisions constituées par A NOVO. Dans la détermination de ces provisions, A NOVO a pris en compte la meilleure estimation de ces engagements ;
- la note 2.12 relative à la charge fiscale restitue la situation fiscale du Groupe et repose notamment en France sur la meilleure estimation qu'a le Groupe de l'évolution des résultats fiscaux futurs ;
- la note 2.8.1 relative à la dépréciation des créances clients. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de sa créance ;
- la note 2.7.7 relative aux provisions pour garanties. Ces provisions sont calculées sur la base de données statistiques ou sur notre meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise. Ces provisions ou leur variation sont comptabilisées dans le coût des ventes au moment de la reconnaissance du revenu ;
- les notes 2.14 et 6.2.1 relative à l'estimation de la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés (plan de stock-option) ;
- la note 2.9 relative à l'estimation de la juste valeur des actifs destinés à être cédés.

Note 3 Périmètre de consolidation

3.1 Opérations réalisées sur l'exercice 2006-2007

Le 23 avril 2007, la totalité de la participation dans A NOVO Mobile Services (filiale de A NOVO Holding) a été cédée, la société est donc sortie du périmètre de consolidation à la clôture.

3.2 Opérations réalisées sur l'exercice 2005-2006

3.2.1 Renforcement de titres avec variation de pourcentage de contrôle

Le Groupe a acquis 15 % de A NOVO Mobile Services pour la détenir à hauteur de 75 % via sa holding anglaise.

3.2.2 Acquisition de société

Le Groupe a acquis la société Engström via sa société suédoise A NOVO Nordic. Elle a été intégrée au périmètre du Groupe en mai 2006.

3.2.3 Cessions

Le Groupe a cédé sa participation dans MediaCall le 13 mars 2006. Cette société a été consolidée jusqu'au 31 mars 2006 au niveau du compte de résultat et du tableau de trésorerie.

3.3 Périmètre de consolidation au 30 septembre 2007

Nom de la société	Adresse du siège social	Code postal et ville	N° de Siren	Pays d'activité	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
A NOVO SA	16, rue Joseph Cugnot ZI de Bracheux	60 000 Beauvais	341125540	France	Société mère		
SCI Robert	16, rue Joseph Cugnot ZI de Bracheux	60 000 Beauvais	388163313	France	IG	100 %	100 %
SCI Les Cailloux	16, rue Joseph Cugnot ZI de Bracheux	60 000 Beauvais	388163412	France	IG	100 %	100 %
A NOVO Beauvais	16, rue Joseph Cugnot ZI de Bracheux	60 000 Beauvais	443580006	France	IG	99,80 %	99,80 %
A NOVO Italia	Via Gonzaga n.7	20 123 Milano	12550080159	Italie	IG	100 %	100 %
Cedro	Isla de la Palma, 32	San Sebastian de los Reyes 28 700 (Madrid)	B 824 791 97	Espagne	IG	100 %	100 %
A NOVO Comlink Espana, S.L.	Avenue Juan Lopez de Penalver	29 590 Campanillas (Malaga)	B 921 926 65	Espagne	IG	100 %	100 %
A NOVO Arce	Fargaires, 4-A	Cerdanyola des Valles 08 290 (Barcelona)	B 62714233	Espagne	IG	100 %	100 %
Euroterminal Telecom	Botanica, 125 Pol. Ind. Gran Via Sur.	Hospitalet de Llobregat (Barcelona)	B 224213	Espagne	MEE	35 %	35 %
A NOVO Suisse	5, rue des Draizes	2000 Neuchatel	02591/2000	Suisse	IG	100 %	100 %
A NOVO International	10, rue de Chésopelloz	1782 Belfaux	01525/2001	Suisse	IG	99,97 %	99,97 %

Nom de la société	Adresse du siège social	Code postal et ville	N° de Siren	Pays d'activité	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
A NOVO Polska	Ul. Wolczynska 133	01-919 Warszawa	RHB 60570	Pologne	IG	100 %	100 %
A NOVO Servitec	Avenue Louise, 200	1050 Bruxelles		Belgique	IG	100 %	100 %
A NOVO Logitec	Rue de Familleureux, 2040 La louvière	7110 Houdeng-Goegnies	132.967	Belgique	IG	100 %	100 %
A NOVO GE Ltd	Unit 2, Leacroft Road Birchwood	Warrington WA3 6PJ	377 64 59	UK	IG	100 %	100 %
A NOVO UK Ltd	Technology Centre 5 Finlan Road Middleton	Manchester M24 2RW	359 11 24	UK	IG	100 %	100 %
AT-COM	75 Bilton Way Enfield	Middlessex EN3 7EP	295 33 72	UK	IG	100 %	100 %
A NOVO Radiophone Ltd	Pinetrees Business Park, Salhouse Road	Norwich NR7 9BD	167 33 94	UK	IG	100 %	100 %
A NOVO Digicom Ltd	Technology Centre 5 Finlan Road Middleton	Manchester M24 2RW	415 95 30	UK	IG	100 %	100 %
A NOVO Holding Ltd	Technology Centre 5 Finlan Road Middleton	Manchester M24 2RW	393 63 50	UK	IG	100 %	100 %
A NOVO Service Solutions Ltd	Unit C7, Station Rd Business Park Clondalkin	Dublin 22	276653	Irlande	IG	100 %	100 %
ANOVO Nordic AB	PO Box 53	S-681 22 Kristinehamn	556 547-8715	Suède	IG	100 %	100 %
Engström	PO Box 53	S-681 22 Kristinehamn		Suède	IG	100 %	100 %
A NOVO Norge AS	Fetveien 1, Postboks 13	N-2027 Kjeller	977506751	Norvège	IG	100 %	100 %
A NOVO America del Sur	Plaza Bancorner Building 16 Floor, 50 Street	Panama City	387207-157854	Panama	IG	87,86 %	87,86 %
A NOVO Andes (ex Comtel)	Alfredo Barros Errazuriz 1968, piso 6	Santiago	6390-3076	Chili	IG	100 %	87,86 %
A NOVO Peru	Avenida Argentina 2400	Lima	11250532	Pérou	IG	100 %	87,86 %
Icon Entreprise	Edificio ph Plaza 2000, piso 16, calle 50	Panama City	410230-301771	Chili	IG	100 %	87,86 %
ANOVO Americas	222 Marketridge Drive	Ridgeland, MS 39157	800310221	USA	IG	100 %	100 %

Note 4 Notes sur le bilan actif consolidé

4.1 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	09/2007			09/2006		
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Concessions, brevets	9 123	(5 766)	3 357	7 496	(4 857)	2 639
Autres immobilisations incorporelles	7 853	(5 512)	2 341	7 054	(4 871)	2 183
Écarts d'acquisition	64 033	-	64 033	64 586	-	64 586
TOTAL	81 008	(11 277)	69 731	79 136	(9 728)	69 408

Variation de la valeur brute des immobilisations incorporelles sur la période :

(en milliers d'euros)	09/2006	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	09/2007
Concessions, brevets	7 496	1 747	(107)	-	(13)	9 123
Autres immobilisations incorporelles	7 054	1 086	(124)	(34)	(130)	7 853
Écarts d'acquisition	64 586	924	-	(1 477)	-	64 033
TOTAL VALEURS BRUTES	79 136	3 757	(231)	(1 511)	(143)	81 008

La variation de la valeur brute des écarts d'acquisition (diminution de 0,6 million d'euros) s'explique par :

- la sortie de l'écart d'acquisition d'A NOVO Mobile Services cédée sur l'exercice ;
- la sortie de la part du goodwill de A NOVO Nordic AB affecté à l'activité du site de Vänesborg, cédé sur l'exercice ;

- les acquisitions des activités *On Site* en France et Sagem en Espagne – avant allocation du goodwill.

Aucun actif incorporel n'a été reconnu dans le cadre de l'allocation des coûts d'acquisitions sur les acquisitions des activités *On Site* (France), Sagem (Espagne) et Engström (Suède), dans la mesure où ces actifs ne sont pas significatifs.

Variation de la valeur brute des immobilisations incorporelles sur la période comparative (30 septembre 2006) :

(en milliers d'euros)	09/2005	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	09/2006
Concessions, brevets	7 445	204	(146)	-	(7)	7 496
Autres immobilisations incorporelles	5 880	1 437	(72)	(146)	(45)	7 054
Écarts d'acquisition	62 705	1 077	-	804	-	64 586
TOTAL VALEURS BRUTES	76 030	2 718	(218)	658	(52)	79 136

Variation des amortissements sur la période :

(en milliers d'euros)	09/2006	Dotations & Reprises	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	09/2007
Concessions, brevets	4 857	1 027	(108)	-	(10)	5 766
Autres immobilisations incorporelles	4 871	750	(36)	(16)	(58)	5 512
Écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-
TOTAL AMORTISSEMENTS	9 728	1 777	(144)	(16)	(68)	11 277

Une évaluation de la valeur des écarts d'acquisition a été effectuée au 30 septembre 2007 en appliquant la méthodologie décrite dans la note 2.

Variation des amortissements sur la période comparative (30 septembre 2006) :

(en milliers d'euros)	09/2005	Dotations & Reprises	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	09/2006
Concessions, brevets	4 152	856	(146)	-	(5)	4 857
Autres immobilisations incorporelles	4 423	612	(59)	(94)	(11)	4 871
Écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-
TOTAL AMORTISSEMENTS	8 575	1 468	(205)	(94)	(16)	9 728

La répartition par secteurs d'activité des unités génératrices de trésorerie qui supportent des écarts d'acquisition est la suivante :

	Mobilité	Accès	Écrans	Total
Pays Nordiques	5 211	6 774	10 372	22 357
Angleterre	11 688	14 866	1 080	27 634
États-Unis	2 335	-	-	2 335
Amérique du Sud	2 015	-	-	2 015
France	2 401	4 115	805	7 321
Italie	-	-	266	266
Espagne	1 986	-	119	2 105
TOTAL	25 636	25 755	12 642	64 033

Aucune perte de valeur n'a été constatée ni comptabilisée à la suite de cette évaluation.

Pour les Business Units A NOVO Nordic IT, A NOVO Americas Telco et A NOVO Nordic I&N, les réalisations des périodes antérieures ont été inférieures aux projections passées, cependant, en raison des réorganisations opérées au cours des derniers

exercices, la Direction est confiante dans le retournement amorcé de ces activités et à ce titre n'a pas souhaité pondérer les business plans établis à horizon 4 ans pour ces BU.

Ces prévisions sont les suivantes :

	2006-07 (réel)		2007-08		2008-09		2009-10		2010-11	
	% de croissance du CA	% Ebit/CA	% de croissance du CA	% Ebit/CA	% de croissance du CA	% Ebit/CA	% de croissance du CA	% Ebit/CA	% de croissance du CA	% Ebit/CA
Sweden I&N (Accès)	(33 %)	6 %	(32 %)	14 %	46 %	21 %	12 %	22 %	4 %	23 %
Sweden FPD-IT (Écrans)	(43 %)	(40 %)	119 %	1 %	30 %	8 %	35 %	14 %	4 %	15 %
America Telco (Mobilité)	(34 %)	(5 %)	(11 %)	3 %	20 %	6 %	8 %	8 %	4 %	9 %

L'analyse de la sensibilité du test d'impairment aux hypothèses est la suivante.

Les dépréciations théoriques à constater en fonction du % de réalisation de la marge opérationnelle courante après impôt attendu pour chacune des années (en milliers d'euros) sont présentées dans le tableau ci-dessous :

% réalisation	Sweden I&N	Sweden IT	America Telco
100 %	-	-	-
90 %	-	-	-
80 %	-	-	-
70 %	(361)	-	-
60 %	(1 051)	-	-
50 %	(1 741)	(818)	-
40 %	(2 432)	(2 279)	(822)
30 %	(3 122)	(3 741)	(1 974)
20 %	(3 812)	(5 202)	(2 335)
10 %	(4 503)	(6 664)	(2 335)
0 %	(5 193)	(8 125)	(2 335)

4.2 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Terrains ^(*)	2 418	-	2 418	2 432	-	2 432
Constructions ^(*)	24 310	(10 161)	14 149	23 996	(9 621)	14 375
Installations techniques ^(*)	42 891	(31 299)	11 593	44 278	(32 377)	11 901
Autres immobilisations corporelles	20 703	(14 816)	5 887	19 789	(13 922)	5 867
Immobilisations en cours	1 413	-	1 413	210	-	210
TOTAL	91 735	(56 276)	35 460	90 705	(55 920)	34 785
(*) Dont location-financement.	10 907	(894)	10 013	10 907	(513)	10 394

Chez A NOVO SA, un terrain et des bâtiments ont été nantis, la valeur de ce nantissement s'élève à 1 068 K€, respectivement 120 K€ sur les terrains et 948 K€ sur les bâtiments.

Variation de la valeur brute des immobilisations corporelles sur la période :

(en milliers d'euros)	09/2006	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Reclassement brut / amortissement	09/2007
Terrains ^(*)	2 432	37	-	-	(51)	-	2 418
Constructions ^(*)	23 996	1 123	(330)	(78)	(402)	-	24 310
Installations techniques ^(*)	44 278	3 521	(2 657)	(190)	(989)	(1 072)	42 891
Autres immobilisations corporelles	19 789	1 334	(210)	-	(209)	-	20 703
Immobilisations en cours	210	1 203	(8)	-	8	-	1 413
TOTAL VALEURS BRUTES	90 705	7 218	(3 205)	(268)	(1 643)	(1 072)	91 735
(*) Dont location-financement.	10 907	-	-	-	-	-	10 907

Variation de la valeur brute des immobilisations corporelles sur la période comparative (30 septembre 2006) :

(en milliers d'euros)	09/2005	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	09/2006
Terrains ^(*)	2 184	300	-	-	(52)	2 432
Constructions ^(*)	22 064	1 939	-	-	(7)	23 996
Installations techniques ^(*)	39 793	5 055	(840)	397	(127)	44 278
Autres immobilisations corporelles	20 138	2 010	(2 144)	(226)	11	19 789
Immobilisations en cours	142	68	-	-	-	210
TOTAL VALEURS BRUTES	84 321	9 372	(2 984)	171	(175)	90 705
(*) Dont location-financement.	5 470	5 437	-	-	-	10 907

Variation des amortissements sur la période :

(en milliers d'euros)	09/2006	Dotations & Reprises	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Réévaluations	Reclassement brut / amortissement	09/2007
Constructions ^(*)	9 621	1 115	(280)	(44)	(251)	-	-	10 161
Installations techniques ^(*)	32 377	3 309	(2 421)	(112)	(751)	(32)	(1 072)	31 299
Autres immobilisations corporelles	13 922	1 133	(209)	-	(194)	165	-	14 816
TOTAL AMORTISSEMENTS	55 920	5 557	(2 910)	(156)	(1 196)	133	(1 072)	56 276
(*) Dont location-financement.	513	381	-	-	-	-	-	894

La réévaluation correspond à une correction de la durée d'utilité d'un bâtiment de la société A NOVO SA.

Variation des amortissements sur la période comparative (30 septembre 2006) :

(en milliers d'euros)	09/2005	Dotations & Reprises	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	09/2006
Constructions ^(*)	8 711	885	-	-	25	9 621
Installations techniques ^(*)	28 315	4 296	(596)	428	(66)	32 377
Autres immobilisations corporelles	13 756	1 561	(1 241)	(172)	18	13 922
TOTAL AMORTISSEMENTS	50 782	6 742	(1 837)	256	(23)	55 920
(*) Dont location-financement.	187	326	-	-	-	513

4.3 Actifs financiers

(en milliers d'euros)	09/2007			09/2006		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Participations non consolidées	131	(87)	44	109	(91)	18
Dépôts & cautionnements	1 237	-	1 237	2 914	-	2 914
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	1 368	(87)	1 281	3 023	(91)	2 932

Le poste « Dépôts et cautionnements » correspondait pour l'essentiel (2,3 M€) à un dépôt de garantie payé au titre du contrat de location de l'immeuble de Saronno (Italie). Dans la mesure où ce dépôt sera restitué sur l'exercice 2007-2008, il a été reclassé dans les actifs courants (cf. note 4.7).

Le solde à la clôture (1,2 M€) correspond aux valeurs mobilières de placement de A NOVO SA qui ont été nanties et donc reclassées de la trésorerie vers les actifs financiers.

4.4 Participation dans les entreprises associées

	% de détention	09/2007	Quote-part de résultat du groupe	Dividendes	09/2006
Euroterminal	35 %	224	(202)	-	426

4.5 Impôts différés et autres actifs à long terme

(en milliers d'euros)	09/2007			09/2006		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Impôts différés actif	8 296	-	8 296	7 231	-	7 231
Autres créances	2 995	(1 300)	1 695	5 120	(2 503)	2 617
TOTAL	11 291	(1 300)	9 991	12 351	(2 503)	9 848

Les impôts différés actifs (8,3 M€) sont relatifs à des activations de déficits qui seront imputables sur les bénéfices attendus par A NOVO SA, CEDRO, A NOVO ITALIA, A NOVO UK et A NOVO NORDIC sur les 3 prochaines années.

Les hypothèses retenues pour les prévisions de résultats futurs sont les mêmes que celles retenues dans les tests d'impairment.

Les déficits reportables ont été activés à hauteur de :

- pour A NOVO SA : 3 ans de résultats (budget) pris à 100 % sur les 3 années ;
- pour A NOVO Italia : 3 ans de résultats (budget) pris à 100 % pour la première année (exercice 2007-2008) et à 50 % sur les 2 années suivantes.

Sur l'exercice 2006-2007, une activation d'impôt a été constatée sur l'Italie pour 1,5 M€.

Sur la société CEDRO, une reprise de 236 K€ d'impôts différés antérieurement activés et utilisés sur la période a été comptabilisée.

La société A NOVO UK a activé 491 K€ sur la période : d'une part, 109 K€ comptabilisés au compte de résultat et correspondant à des reports déficitaires qui pourront être imputés sur des bénéfices futurs, d'autre part, 382 K€ comptabilisés en situation nette et correspondant à une correction d'impôts différés passifs comptabilisés lors de la transition aux IFRS sur des amortissements d'immobilisations corporelles.

Les autres créances non courantes nettes représentent majoritairement la part à plus d'un an du solde à recevoir (1,4 M€) de la « Junta de Andalucia » sur le financement du plan dans le cadre de la restructuration.

4.6 Stocks et en-cours

(en milliers d'euros)

	09/2007	09/2006
Valeur brute	21 201	20 451
Provisions	(4 746)	(4 294)
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	16 455	16 157

Détails de la valeur nette par type de stock :

(en milliers d'euros)

	09/2007	09/2006
Matières premières, fournitures, marchandises	14 478	14 452
Stocks en cours, produits intermédiaires et produits finis	1 977	1 705
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	16 455	16 157

4.7 Créances d'exploitation à court terme

(en milliers d'euros)	09/2007			09/2006		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Clients	77 589	(4 286)	73 303	76 267	(2 456)	73 811
Dépôts & cautionnements	2 623		2 623	511		511
Créances sociales	145		145	284		284
Créances sur l'Etat	389		389	1 805		1 805
Autres créances	3 775		3 775	2 785		2 785
Charges constatées d'avance	2 004		2 004	2 990		2 990
Autres actifs courants	8 936		8 936	8 375		8 375
TOTAL	86 525	(4 286)	82 239	84 642	(2 456)	82 186

Les autres créances comprennent notamment le solde à recevoir (à moins d'un an) de 1,7 M€ de la « Junta de Andalucia » sur le financement du plan dans le cadre de la restructuration.

4.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	09/2007	09/2006
Valeurs mobilières de placement	183	2 532
Disponibilités	13 470	10 858
TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	13 653	13 390

4.9 Actifs destinés à être cédés

(en milliers d'euros)	09/2007	09/2006
Participations en cours de cession	3 375	4 669
Actifs destinés à être cédés	3 375	4 669

La ligne « Participations en cours de cession » (3,4 M€) représente le solde résiduel du prix de vente actualisé des titres de la société Prima Comunicazione

Par un contrat signé le 26 juin 2003, le groupe A NOVO a cédé sa participation (70,82 %) dans la société Prima Comunicazione.

La société Prima Comunicazione a été déconsolidée au cours de l'exercice 2002/2003 dans la mesure où le contrat prévoyait le transfert de l'intégralité de l'usufruit des actions au cessionnaire à la date de cession. Le groupe A NOVO a gardé la nue-propriété des titres qui a été cédée progressivement au cessionnaire au fur et à mesure des échéances prévues au contrat.

Le contrat de cession prévoyait un prix de vente de 25 millions d'euros pour l'intégralité des titres cédés avec des cessions échelonnées par tranches à réaliser entre 2003 et 2008. Au cours des exercices 2005/2006 et 2006/2007, l'échéancier initial a été renégocié afin d'adapter les paiements aux nouvelles conditions de financement de l'acquéreur.

Au 30 septembre 2007, la créance sur la cession de la société Prima s'élève à 3,45 M€. A NOVO a accordé à l'acquéreur des délais supplémentaires pour honorer ses échéances de l'année 2007 et le réaménagement des échéances restant dues est en cours de

négociation. Compte tenu des encaissements reçus sur l'exercice, soit 1,35 M€, et à recevoir avant le 31 décembre 2007 soit 0,7 M€, il restera à encaisser 2,7 M€ après le 31 décembre 2007.

Historiquement, aucune échéance n'a été payée dans les temps car l'acheteur réalise des actifs non financiers au fur et à mesure des échéances. Des opérations portant sur des immeubles et sur les titres d'une société de construction navale sont en cours de négociations, c'est pourquoi la juste valeur de la créance a été maintenue au même niveau car A NOVO estime que la totalité sera payée conformément aux montants prévus dans le contrat.

Les garanties accordées par l'acheteur sont les suivantes :

- restitution des titres de Prima à concurrence de 51 % des droits de vote ;
- lettre de garantie sur la société immobilière (18 Maggio SRL) ;
- hypothèque de second rang sur un bien immobilier personnel à hauteur de 1,8 M€ et à échéance juin 2008.

Le solde des titres restant à céder au 30/09/2007 a été inscrit en « actifs destinés à être cédés » à l'actif du bilan consolidé. Il correspond au prix de cession fixé contractuellement.

Note 5 Notes sur le bilan passif consolidé

5.1 Instruments dilutifs au 30 septembre 2007

5.1.1 Options de souscription (stock-option)

Les options de souscription d'actions A NOVO en circulation s'inscrivent dans le troisième plan, voté lors de l'Assemblée Générale du 19 mars 2001.

Directoire ou Conseil d'Administration du	Options de souscription d'actions initialement émises	Option de souscription d'actions restant à souscrire à l'ouverture	Prix de souscription	Valorisation	Maturité par tiers chaque année	Date d'échéance
27-mars-03	2 960 000	2 190 000	0,58 €	0,27 €	27-mars-05 27-mars-06 27-mars-07	27-mars-08 ^(*)
30-oct.-03	2 820 000	2 220 000	0,72 €	0,44 €	30-oct-05 30-oct-06 30-oct-07	30-oct-08 ^(*)
19-juil.-04	3 345 000	2 750 000	0,93 €	0,48 €	19-juil-06 19-juil-07 19-juil-08	19-juil-10
24-juin-05	2 985 000	2 540 000	1,06 €	0,60 €	24-juin-07 24-juin-08 24-juin-09	24-juin-11
30-déc.-05	1 946 348	1 946 348	0,92 €	0,52 €	30-déc-07 30-déc-08 30-déc-09	30-déc-11
TOTAL	14 056 348	11 646 348				

(*) Mandataires sociaux en exercice au 30 septembre 2007.

Options annulées sur la période / corrections	Actions souscrites sur la période	Bénéficiaires	Options exerçables au 30 sept 2007	Options non matures au 30 sept 2007	Total
(90 000)	(340 000)	Mandataires sociaux Premiers attributaires Autres	610 000 280 000 870 000		1 760 000
(116 667)		Mandataires sociaux Premiers attributaires Autres	366 667 316 667 718 889	183 333 158 333 359 444	2 103 333
(400 000)		Mandataires sociaux Premiers attributaires Autres	500 000 493 333 573 333	250 000 246 667 286 667	2 350 000
(300 000)		Mandataires sociaux Premiers attributaires Autres	266 667 341 667 138 333	533 333 683 333 276 667	2 240 000
(386 587)		Mandataires sociaux Premiers attributaires Autres		724 515 835 246	1 559 761
		MANDATAIRES SOCIAUX	1 743 333	1 691 182	3 434 515
		PREMIERS ATTRIBUTAIRES	1 431 667	1 923 579	3 355 246
		AUTRES	2 300 555	922 778	3 223 333
(1 293 254)	(340 000)	TOTAL	5 475 555	4 537 539	10 013 094

5.1.2 Bons de Souscription d'Actions (BSA)

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juillet 2004 avait voté l'autorisation d'émettre 30 millions de bons de souscription réservés à la Société Générale pour financer le programme de croissance du groupe A NOVO. Sur l'exercice précédent, le 24 avril 2006, A NOVO a émis 10 millions d'actions nouvelles au prix d'émission de 80 centimes d'euro par action.

Les 20 millions de bons restants étaient exerçables à la seule demande d'A NOVO jusqu'au 11 janvier 2007. Ces bons restants n'ont pas été exercés et sont devenus caducs.

5.1.3 Emprunt obligataire (Océanes)

Sur l'exercice précédent, au cours du mois de mai 2006, 8 000 OCÉANE ont été converties en 40 000 actions, représentant un montant de 1 304 K€ d'emprunt obligataire.

Au 30 septembre 2007, il reste donc 21 245 obligations représentant une dette actualisée de 726 K€ (cf. 5.3) et dont l'échéance est en octobre 2012.

5.1.4 Calcul de dilution

<i>(en nombre)</i>	Maximal	Réaliste
Nombre d'actions moyen au 30/09/2007	136 354 780	136 354 780
Emprunt obligataire	21 245	-
Options de souscription	413 897	-
Nombre d'actions moyen potentiel au 30/09/2007	136 789 922	136 354 780
Actions propres	(20 717)	-
Nombre d'actions moyen potentiel dans le cadre du calcul du résultat dilué au 30 septembre 2007	136 769 205	136 354 780

5.2 Provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	09/2006	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Transfert en courant	Variations de périmètre	Variations de change	09/2007
Provision pour litiges	28	-	-	-	(28)	-	-	
Provision pour restructuration	2 224	887	-	-	(1 042)	-	-	2 069
Provision pour impôts	259	-	(10)	(122)	-	-	-	127
Provisions pour pensions et retraites	4 416	547	(187)	(281)	8	96	6	4 605
Provisions sur litiges / acquisitions	150	-	-	-	-	-	-	150
TOTAL PROVISIONS - PART NON COURANTE	7 077	1 434	(197)	(403)	(1 062)	96	6	6 951

Les provisions pour restructuration correspondent pour l'essentiel à la restructuration de l'activité assemblage de A NOVO Comlink (1,8 M€).

La provision pour impôt de 127 K€ correspond à un risque fiscal sur la filiale A NOVO Suisse.

Les provisions pour pensions et retraites se décomposent de la façon suivante :

- indemnités de départ en retraite : elles concernent les sociétés françaises (1,9 M€) et suédoises (1 M€) ;
- médailles du travail : elles concernent les sociétés françaises (0,2 M€) ;
- les indemnités de fin de contrat : elles concernent les sociétés italiennes (1,5 M€).

Les hypothèses de calcul de la provision pour pension et retraites en France sont les suivantes :

le traitement des données comprend l'annualisation des salaires, la prise en compte des seuls Contrat à Durée Indéterminée (en excluant les dirigeants), l'hypothèse de l'âge du premier emploi (23 ans pour les cadres, 21 ans pour les employés, techniciens agents de maîtrise, et 18 ans pour les ouvriers), la date de retraite calculée selon les modalités établies par la loi Fillon, la prise en compte des dernières tables de mortalité de l'INSEE publiées en septembre 2006 ;

la table de sortie est construite à partir des observations des sorties des deux dernières années, et affinée en déterminant une courbe de taux de sortie décroissante selon l'âge. Les taux de rotation moyens retenus sont de 4,55 % ;

le profil de carrière est homogène entre les différents sites et l'augmentation annuelle des salaires est comprise entre 0,5 et 1,5 % en fonction des catégories d'employés à laquelle s'ajoute une hypothèse d'inflation de 2 % par an ;

les taux d'actualisation retenus sont ceux édités par l'institut des actuaires pour le 30/09/2007 (courbe de taux 0 coupon).

Les hypothèses de calcul de la provision pour pension et retraites en Suède sont les suivantes :

la société d'actuaire suédoise a retenu un taux de rotation moyen des salariés de 3 %, une hypothèse d'inflation de 2 % par an et d'augmentation des salaires homogène entre les différentes catégories de 2,5 % par an ;

le taux d'actualisation utilisé est de 5 % et la table de mortalité est celle établie par la Swedish Supervisory Authority.

En Italie, la provision correspond aux indemnités légales de fin de contrat (TFR ou *Trattamento di Fine Rapporto*).

Ces indemnités seront payées à chaque salarié lors de son départ de l'entreprise, pour quelque raison que ce soit.

L'hypothèse de calcul de cette indemnité est la suivante :

l'évaluation correspond à 1/13,5^e du salaire annuel de chaque salarié en retenant une mise à la retraite des femmes à 60 ans et des hommes à 62 ans, un taux d'actualisation de 4,25 %, un taux d'inflation de 2 % par an et une augmentation annuelle et homogène entre les catégories de 2,5 %. Cette dette est actualisée, la table des taux de rotation des salariés retenue est construite autour d'un taux de 8 % pour les salariés de 40 ans.

Les provisions sur litiges liés à une acquisition passée (150 K€) correspondent aux seuls frais de procédures, puisque l'argumentation juridique a établi que la garantie n'était pas opposable à A NOVO.

La totalité des provisions pour garanties données aux clients est présentée dans la partie courante (note 5.5) car ces provisions font partie du cycle d'exploitation.

La période comparative (30 septembre 2006) a été retraitée.

5.3 Dettes financières, part à long terme

(en milliers d'euros)	09/2007	1 à 5 ans	plus de 5 ans	09/2006
Emprunts obligataires	726		726	703
Emprunts, dettes auprès d'établissements de crédit ⁽¹⁾⁽²⁾	52 639	38 766	13 873	60 908
Emprunts, dettes financières divers	-	-	-	-
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	53 365	38 766	14 599	61 611
(1) Dont dettes restructurées hors Océanes.	41 687	33 749	7 938	50 399
(2) Dont location-financement.	8 581	3 741	4 840	9 222

Répartition des dettes financières à long terme entre les taux fixes et les taux variables :

(en milliers d'euros)	09/2007	09/2006
Taux fixe	4 451	3 937
Taux variable	48 914	57 674
TOTAL	53 365	61 611

Couverture sur les taux variables :

Au 30 septembre 2007, les emprunts à taux variable (77,7 M€ au total (plus et moins d'un an)) sont couverts à hauteur de 65,6 M€, ce qui représente la totalité de la dette restructurée, les emprunts à taux variables rattachés aux contrats de crédit-bail, et les lignes de factoring à concurrence de 9 M€.

Sur la période, une perte de 539 K€ a été comptabilisée au compte de résultat correspondant à la part inefficace de ces couvertures, la part efficace (440 K€) a été comptabilisée directement dans les capitaux propres.

Les caractéristiques principales des couvertures sont détaillées ci-dessous :

Banque	Élément couvert	Montant	Taux	du	au	Caractéristiques de la couverture	Taux maxi
Calyon	Dettes restructurées	25 814 786	Euribor 3 mois	02/05/2007	02/08/2007	Max (Eur 3M*, 4,11 %)	4,11 %
Calyon	Dettes restructurées	25 814 786	Euribor 3 mois	02/08/2007	02/02/2013	Min (Eur 3M*, 4,11 %) + 2,39 % si CMS Eur 10 ans - CMS Eur 2 ans < 0 %	6,50 %
Calyon	Factoring	9 000 000	Euribor 3 mois	02/07/2007	02/07/2013	Min (Eur 3M*, 4,13 %) + 2,37 % si Eur 12 mois - Eur 3 mois < 0,08 %	6,50 %
SG	Dettes restructurées	25 062 487	Euribor 3 mois	02/08/2007	02/02/2013	4,24 % + 2,50 % si CMS GBP 10 ans - CMS Eur 10 ans < 0,55 %	6,74 %
SG	Crédit-bail	5 722 053	Euribor 3 mois	02/07/2007	02/01/2013	4,24 % + 2,50 % si CMS GBP 10 ans - CMS Eur 10 ans < 0,55 %	6,74 %

* Constaté en début de période.

Répartition des dettes financières à long terme entre les devises :

<i>(en milliers d'euros)</i>		09/2007	09/2006
EUR	Zone Euro	52 140	61 611
GBP	Royaume Uni	525	-
USD	États-Unis d'Amérique	91	
Autres	Autres	609	
TOTAL		53 365	61 611

Une opération de restructuration financière est intervenue au cours du premier semestre 2002-2003. Au 30 septembre 2007, cette dette financière restructurée d'un montant de 50,1 M€ (dont 41,7 M€ à long terme et 8,4 M€ à court terme) se répartit de la manière suivante :

- 28 M€ : Royal Bank of Scotland : cet emprunt est remboursé annuellement de février 2005 à 2013. Le Groupe est tenu au respect de ratios prudentiels (covenants) détaillés en note 7.2 sur les engagements hors bilan ;
- 11,1 M€ : ING : cet emprunt est remboursé annuellement de février 2005 à 2013 ;
- 11 M€ : Crédit Lyonnais et CIC : ces emprunts sont remboursés annuellement de février 2005 à 2013.

Le Groupe n'a pas de covenants particuliers à respecter vis-à-vis d'autres établissements que la RBS.

L'échéancier de la dette restructurée prévoit un remboursement en une seule échéance annuelle au cours du premier semestre (fin janvier 2008). Le remboursement sera assuré d'une part par la trésorerie générée par l'exploitation sur les quatre premiers mois, et d'autre part par des éléments non récurrents provenant du programme de cession d'actifs non stratégiques (règlement anticipé de tout ou partie des échéances de la Junta de Andalusia dû à fin juin et à fin décembre 2008 pour un montant total de 2,7 M€ cf. notes 4.5 et 4.7, et encaissement des créances détenues au titre de la cession de Prima cf. note 4.9) et restitution du dépôt de 2,4 M€ sur l'immeuble de Saronno, cf. note 4.3 suite à l'acquisition prévue par le Groupe de cet immeuble en janvier 2008 à travers un contrat de crédit-bail. La combinaison de ces deux sources de financement permettra de faire face au remboursement de la dette restructurée dans le respect de la continuité d'exploitation.

5.4 Autres passifs à long terme

<i>(en milliers d'euros)</i>	09/2007	09/2006
État - Impôts différés	286	1 240
Produits constatés d'avance et autres dettes non courantes	218	201
TOTAL	504	1 441

5.5 Provisions, part courante

(en milliers d'euros)	09/2006	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Transfert non courant	Variations de périmètre	Variations de change	09/2007
Provision pour litiges	377	179	(284)	(5)	28	-	-	295
Provision pour garanties données aux clients	1 342	1 152	(282)	(108)	-	-	-	2 105
Provision pour restructuration	1 585	-	(1 421)	(106)	1 042	-	-	1 099
Provisions pour pensions et retraites	8	-	-	-	(8)	-	-	-
Provision pour perte sur contrat	44	-	-	-	-	(44)	-	-
Autres provisions pour charges	226	36	(176)	-	-	-	2	88
TOTAL PROVISIONS - PART COURANTE	3 582	1 367	(2 163)	(219)	1 062	(44)	2	3 587

Au 30 septembre 2007, les provisions comprennent :

- les provisions pour litiges correspondent à des litiges salariaux ;
- les provisions pour garanties données aux clients calculées en fonction des statistiques de coûts sur retours clients constatés sur la période de garantie de prestation d'A NOVO. La totalité des provisions pour garanties données aux clients est présentée dans la partie courante car ces provisions font partie du cycle

d'exploitation. La période comparative (30 septembre 2006) a été retraitée ;

- la part courante des provisions pour restructurations liées à l'activité assemblage de A NOVO Comlink (1,1 M€). Le montant de la provision est estimé en fonction des coûts prévisibles (quote-part des coûts salariaux supportée par Comlink) connus à la clôture et devant être décaissés dans les 12 mois à venir.

5.6 Dettes d'exploitation courantes

(en milliers d'euros)	09/2007	09/2006
Dettes fournisseurs d'exploitation	48 995	47 669
Dettes fournisseurs sur immobilisations	421	1 242
Fournisseurs	49 416	48 911
Dettes fiscales et sociales	23 347	23 012
Autres dettes	1 806	1 079
Produits constatés d'avance	1 703	1 212
Autres passifs	26 856	25 303
TOTAL	76 272	74 214

5.7 Concours bancaires courants et part des emprunts à moins d'un an

<i>(en milliers d'euros)</i>	09/2007	09/2006
Emprunts, dettes auprès d'établissements de crédit ⁽¹⁾⁽²⁾	12 130	11 907
Emprunts, dettes financières divers	1 282	400
Concours bancaires (affacturage)	16 411	9 287
Concours bancaires (trésorerie passive)	191	3 449
TOTAL DES CONCOURS BANCAIRES ET PART DES EMPRUNTS À MOINS D'UN AN	30 014	25 043
(1) Dont dettes restructurées hors Océanes.	8 437	8 617
(2) Dont location-financement.	801	649

Répartition de l'endettement financier à court terme entre les taux fixes et les taux variables :

<i>(en milliers d'euros)</i>	09/2007	09/2006
Taux fixe	1 185	1 442
Taux variable	28 829	23 601
TOTAL	30 014	25 043

Répartition de l'endettement financier à court terme entre les devises :

<i>(en milliers d'euros)</i>		09/2007	09/2006
EUR	Zone Euro	25 859	18 312
GBP	Royaume Uni	1 772	3 217
USD	États-Unis d'Amérique	337	196
Autres	Autres	2 046	3 318
TOTAL		30 014	25 043

Au 30 septembre 2007, le Groupe a des lignes de crédit non utilisées d'un montant de 9,5 M€.

Note 6 Notes sur le compte de résultat consolidé

6.1 Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires ventilé par secteur d'activité :

(en milliers d'euros)	09/2007	09/2006
Mobilité	158 031	142 528
Accès	115 319	103 030
Écrans	43 506	35 145
TOTAL ACTIVITÉS CORE	316 856	280 703
Assemblage	-	-
Mediacall	-	2 544
TOTAL	316 856	283 247

Le chiffre d'affaires des activités *non Core* correspondant à l'activité assemblage de A NOVO Comlink a été reclassé dans le poste « Résultat net des activités abandonnées », conformément à la norme IFRS 5.

La ventilation par secteur géographique est présentée en note 8.

6.2 Rubriques de la marge opérationnelle courante

Ci-dessous sont détaillées les natures de charges de personnel et de dotations et reprises qui sont ventilés dans les différentes rubriques du résultat par destination.

6.2.1 Charges de personnel

(en milliers d'euros)	09/2007	09/2006
Rémunérations	(143 170)	(132 683)
Stock-option	(388)	(1 519)
TOTAL	(143 558)	(134 202)

6.2.2 Dotations nettes des reprises aux amortissements et provisions d'exploitation

(en milliers d'euros)	09/2007	09/2006
Provisions sur actif circulant	(1 679)	2 016
Amortissements des immobilisations	(7 335)	(7 480)
Provisions pour risques d'exploitation	181	4 740
TOTAL	(8 833)	(724)

Les natures de coûts recouvertes par les rubriques de la marge opérationnelle courante sont explicitées plus haut dans la note 2.18.

6.3 Détail des autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	09/2007	09/2006
Plus-value sur cession de participations consolidées	1 535	-
Départ d'un Directeur général délégué	(762)	-
Provision créance Vitelcom	(1 192)	-
Autres	(90)	-
TOTAL	(509)	-

Les autres produits et charges opérationnels ne prennent pas en compte la part liée à l'activité assemblage (constituée des dotations et reprises aux provisions pour restructuration), reclassée en « Résultat net des activités abandonnées ».

6.4 Coût de l'endettement financier net

(en milliers d'euros)	09/2007	09/2006
Produit de trésorerie et équivalent de trésorerie	229	308
Coût de l'endettement financier brut ⁽¹⁾	(5 223)	(4 300)
Coût de l'endettement financier net	(4 994)	(3 992)

(1) Dont 389 K€ d'intérêts sur les contrats de location-financement pour l'année 2007.

6.5 Autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	09/2007	09/2006
Gains de change	110	151
Pertes de change	(351)	(644)
Autres produits financiers	275	121
Autres charges financières	(1 002)	(616)
Valeur nette comptable des titres cédés	(1 350)	(2 263)
Produits de cession des titres cédés	1 350	2 286
Dotation/reprise de provisions	154	284
Autres produits et charges financières	(812)	(681)

Les 1 350 K€ de produits et VNC sur cessions de titres correspondent à la cession des titres de la société Prima.

L'augmentation du poste « Autres charges financières » s'explique par l'impact de la juste valeur constaté sur les instruments de couverture de taux : 539 K€.

6.6 Impôts sur les résultats

(en milliers d'euros)	09/2007	09/2006
Impôts sur les bénéfices	(2 195)	(1 113)
Impôts différés	1 687	143
TOTAL	(508)	(970)

Répartition de l'impact résultat de l'imposition différée :

(en milliers d'euros)	09/2007	09/2006
Reports fiscaux déficitaires activés	1 612	406
Reports fiscaux déficitaires utilisés	(236)	(384)
Différences temporaires	19	1 746
Éliminations des provisions internes de consolidation	-	(1 738)
Autres retraitements	292	113
TOTAL	1 687	143

La réconciliation de la charge d'impôts est la suivante :

(en milliers d'euros)	09/2007	09/2006
Résultat net avant impôts	2 137	1 539
Impôt théorique (33,33 % au 30 septembre 2007)	(712)	(513)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(67)	(3)
Déficits non activés de l'exercice	(3 479)	(2 292)
Déficits antérieurs activés sur l'exercice	1 678	387
Écritures de consolidation sans impact d'impôt	1 088	744
Déficits antérieurs non activés utilisés	2 199	2 672
Différence de taux d'imposition des sociétés étrangères	143	35
Impôts sur stock-option	(129)	(506)
Impôt sur les différences permanentes	(1 229)	(1 493)
Impôt réel	(508)	(970)

Le Groupe dispose d'importants déficits fiscaux non activés qui pourront être utilisés sur les bénéfices futurs :

	09-2007	< 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	> 10 ans ou illimité
A NOVO Italia	15 258	1 682	13 576	-	-
A NOVO France	5 690	-	-	5 690	-
A NOVO Comlink	13 960	-	-	-	13 960
A NOVO Service Solutions	561	-	-	561	-
A NOVO UK	131	-	-	-	131
A NOVO America	10 243	-	-	-	10 243
A NOVO Nordic	3 295	-	-	-	3 295
Servitec	65	-	-	-	65
Logitec	-	-	-	-	-
TOTAL	49 204	1 682	13 576	6 251	27 694

6.7 Détail du résultat des activités abandonnées

(en milliers d'euros)

	09/2007	09/2006
Chiffres d'affaires	6 089	10 578
Coût des matières consommées	(4 607)	(7 950)
Coûts variables	(1 148)	(1 676)
Coûts fixes	(1 258)	(2 400)
Coûts commerciaux et marketing	(8)	(11)
Frais administratifs	(756)	(1 270)
Autres produits et charges opérationnels	(887)	2 268
Résultat des activités abandonnées	(2 575)	(461)

L'activité *Assemblage* représente une ligne d'activité principale et distincte. Par conséquent, elle répond à la définition d'une activité abandonnée selon la norme IFRS 5.32.

Les actifs et passifs liés à l'activité *Assemblage* n'ont pas été retraités au bilan consolidé, voici le détail de ces éléments :

(en milliers d'euros)

	09/2007
Subvention à recevoir (JUNTA) < 1 an	1 370
Subvention à recevoir (JUNTA) > 1 an	1 706
Clients	150
Provisions pour restructuration	2 852
Fournisseurs	53
Actif net lié aux activités abandonnées	321

Note 7 Engagements hors bilan

7.1 Engagements financiers donnés hors bilan

Cautions, garanties et autres engagements :

(en milliers d'euros)	09/2007	09/2006
Subvention accordée à A NOVO Comlink par le Gouvernement régional de l'Andalousie	638	638
Garanties de passifs consenties au profit d'Afone, acquéreur de Cartes & Services	1 550	1 550
Garantie du respect des obligations contractées avec Powermill, acquéreur du site de Vanesborg	163	-
Garantie des engagements de A NOVO Italia envers Unieuro (prise en charge par A NOVO Italia des extensions de garantie)	1 000	-
Garanties en faveur d'organismes financiers	5 152	4 179
TOTAL	8 503	6 367

En outre, le groupe A NOVO s'est porté caution ou a donné des garanties à des organismes financiers à hauteur de 41,8 M€ au 30 septembre 2007 (51,7 M€ au 30/09/2006), sommes figurant déjà en dettes financières au passif du bilan.

Nantissement des titres

Liste des sociétés dont les titres sont nantis en garantie de la dette restructurée :

A NOVO Italia, A NOVO Comlink, A NOVO Nordic AB, A NOVO UK Ltd, ANOVO Americas.

Liste des sociétés détenues par des holdings dont les titres sont nantis en garantie de la dette restructurée :

A NOVO Arce, ANOVO Norge, Cedro.

Les valeurs mobilières de placement de A NOVO SA sont intégralement nanties.

Le Groupe s'est également porté caution et a donné des garanties ou signé des lettres de patronage à des organismes financiers à hauteur de 18,6 M€ (23 M€ au 30/09/2006), sommes figurant plus bas au titre des engagements de contrats de location.

7.2 Engagements relatifs à l'exigibilité des dettes financières

Le 26 février 2003, la société a renégocié pour un montant initial de 42,7 M€ son contrat d'emprunt auprès de la Royal Bank of Scotland (RBS) conclu en avril 2000. Depuis, les covenants ont été ajustés et sont respectés.

La description des covenants est la suivante :

- a) Trois ratios doivent être respectés chaque trimestre :
 - la dette nette consolidée (excluant la dette obligataire ainsi que la dette restructurée) doit être inférieure à 50 M€,
 - le ratio EBITDA consolidé (résultat d'exploitation avant dotation et reprise sur amortissements et provisions) / Frais financiers nets consolidés doit être égal ou supérieur à 3,2 pour l'année,
 - le ratio dette nette consolidée (excluant la dette obligataire ainsi que la dette restructurée) / EBITDA consolidé (à périodicité retraitée) doit être inférieur ou égal à 2 ;
- b) L'investissement annuel en immobilisations corporelles doit être inférieur ou égal à 17 M€ ;
- c) La société doit spécifiquement notifier tout litige engageant le Groupe pour un montant égal ou supérieur à 3 M€ ou tout redressement fiscal d'un montant égal ou supérieur à 2,3 M€ ;
- d) Tout changement de contrôle, direct ou indirect, du Groupe au sens de l'article L 233.3 du Code de commerce doit être soumis à accord préalable de la majorité des prêteurs.

La non-application des clauses particulières du contrat entraîne la possibilité pour le prêteur d'accélérer le remboursement de son concours.

Le Groupe n'a pas d'autres covenants à respecter vis-à-vis d'autres établissements.

7.3 Autres engagements hors bilan

Le Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2004 a autorisé le principe du versement d'indemnités de rupture en cas de révocation ou non renouvellement du mandat social à l'initiative de la société employeur, dont le montant est égal à deux fois le montant des rémunérations brutes (primes incluses) perçues au cours des 12 derniers mois précédant la fin du mandat.

Le 29 septembre 2003, A NOVO SA a consenti un abandon de créances de 0,4 M€ avec clause de retour à meilleure fortune au profit de A NOVO Portugal. Le retour à meilleure fortune de A NOVO Portugal doit intervenir dans un délai de 5 années après le 30 septembre 2003 et est caractérisé par un flux de trésorerie d'exploitation équivalent à 5 % du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de l'acquisition des 40 % résiduels de A NOVO Logitec, une remise exceptionnelle de 1 € par décodeur réparé par la filiale a été accordée à BeTV, ou tout câblo-opérateur Belge présenté par BeTV, dans la limite de 0,5 M€.

Lors de la création du site d'Angers, le Groupe a pris l'engagement de faire des offres valables d'embauche à 118 personnes dans un délai de 3 ans et de prendre un bâtiment en crédit-bail. Ce

bâtiment comprend entre autres une salle blanche mise en service en novembre 2005.

En matière d'engagement de retraite des sites français, A NOVO SA a souhaité mettre en place le principe du corridor. Ainsi, la valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture est de 1,8 M€ diminuée de l'écart actuariel non comptabilisé de 0,1 M€.

La société Comlink, filiale à 100 % de A NOVO, a signé les accords définitifs avec la Junta de Andalucia concernant la restructuration de son activité Assemblage de Malaga. Dans le cadre de ces accords, le Groupe doit décaisser 12,2 M€ sur toute la période de PJP jusqu'en 2017.

7.4 Engagements de contrats de location

Les contrats de locations immobilières et mobilières détaillés ci-dessous sont des contrats de locations pures qui n'ont pas pour vocation à engager le Groupe de façon permanente. C'est pourquoi, ils n'ont pas été retraités en crédit-bail à l'actif et au passif du bilan.

Engagement locatif du Groupe :

(en milliers d'euro)	09/ 2007	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Location immobilière	32 986	5 601	18 031	9 354
Location mobilière	3 626	1 662	1 964	-
TOTAL LOCATIONS	36 612	7 263	19 995	9 354

7.5 Autres informations

À la connaissance du groupe A NOVO, la présentation des engagements hors bilan n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Le processus d'identification des engagements hors bilan a été mené par la Direction juridique du Groupe. Elle s'est rapprochée de chacune des filiales afin de recenser l'exhaustivité des engagements. La Direction juridique a élaboré un questionnaire

détaillé afin de garantir la cohérence des informations. Chaque Direction générale de filiale s'est engagée sur l'exhaustivité et la pertinence des informations ainsi remontées.

Pour la maison mère, la Direction juridique du Groupe assure un suivi centralisé de tous les engagements. Ces engagements sont ensuite chiffrés et corroborés avec les informations détenues par la Direction financière.

Note 8 Informations sectorielles

8.1 Compte de résultat

Répartition des composantes de la marge opérationnelle courante par secteurs d'activité au 30/09/2007 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Mobilité	Accès	Écrans	Non Core	Total
Chiffre d'affaires	158 031	115 319	43 506	-	316 856
Marge brute	22 327	22 143	2 092	-	46 563
Marge opérationnelle courante	4 120	9 906	(2 797)	-	11 230

La ventilation par activités a été modifiée depuis le dernier exercice.

Précédemment, la ventilation se faisait entre deux pôles :

- Télécommunications ;
- Multimédia.

La nouvelle ventilation se fait entre 3 segments :

- Mobilité ;
- Accès ;
- Écrans.

Activités	Nouvelle ventilation	Ancienne ventilation
Télécom Grand Public et flottes d'entreprises	Mobilité	
Infrastructures Télécom	Accès	Télécommunications
Vidéocommunication (décodeurs et boîtes ADSL)		
FPD/IT (Matériels informatique et Écrans plats)	Écrans	Multimédia

Période comparative retraitée avec la nouvelle ventilation des composantes de la marge opérationnelle courante par secteurs d'activité au 30/09/2006 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Mobilité	Accès	Écrans	Non Core	Total
Chiffre d'affaires	142 527	103 030	35 145	2 545	283 247
Marge brute	19 408	25 408	(875)	783	44 724
Marge opérationnelle courante	930	12 353	(6 953)	352	6 682

Répartition des composantes de la marge opérationnelle courante par secteurs géographiques au 30/09/2007 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	UK	France	Italie	Espagne	Pays Nordiques Amériques		Total
Chiffre d'affaires	106 050	91 987	26 243	25 327	42 659	24 590	316 856
Marge brute	14 075	18 007	5 389	3 260	3 307	2 526	46 563
Marge opérationnelle courante	4 119	6 622	2 447	69	(1 513)	(515)	11 230

La ventilation par zones géographiques a été modifiée depuis le dernier exercice.

Précédemment, la ventilation se faisait entre deux grandes régions :

- Nord, qui regroupait les zones UK (Royaume-Uni et Irlande), Pays Nordiques (Suède et Norvège), Amériques (USA, Chili et Pérou) actuelles ;
- Sud, qui regroupait les zones France (France, Belgique, Suisse, Pologne), Espagne, Italie actuelles.

Période comparative retraitée avec la nouvelle ventilation des composantes de la marge opérationnelle courante par secteurs géographiques au 30/09/2006 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	UK	France	Italie	Espagne	Pays Nordiques Amériques		Total
Chiffre d'affaires	89 100	87 885	22 473	17 985	32 757	33 047	283 247
Marge brute	14 144	19 179	4 487	1 350	2 786	2 778	44 724
Marge opérationnelle courante	4 368	6 389	1 015	(1 257)	(2 414)	(1 420)	6 682

8.2 Bilan

Bilan au 30 septembre 2007 réparti par secteurs d'activité :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Mobilité	Accès	Écrans	Non Core	Non affecté	sept-07
Écarts d'acquisition	25 636	25 755	12 642	-	-	64 033
Immobilisations incorporelles	2 179	519	614	-	2 386	5 698
Immobilisations corporelles	10 050	11 739	7 342	-	6 329	35 460
Actifs financiers	82	5	11	-	1 183	1 281
Impôts différés actifs	(302)	(194)	185	-	8 606	8 296
Participations dans les entreprises associées	224	-	-	-	-	224
Autres actifs non courants	-	-	-	-	1 695	1 695
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	37 869	37 824	20 794	-	20 198	116 686
Stocks	7 376	5 524	3 551	-	4	16 455
Clients	32 618	26 132	14 720	150	(317)	73 303
Autres actifs courants	488	988	1 164	-	6 295	8 936
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	13 653	13 653
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	40 483	32 644	19 435	150	19 634	112 346
Provisions	192	480	812	-	5 467	6 951
Dettes financières - part à long terme	-	-	-	-	53 365	53 365
Impôts différés passifs	107	-	-	-	178	286
Autres passifs à long terme	13	146	-	-	60	219
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	312	626	812	-	59 070	60 821
Provisions part à moins d'un an	68	8	2 349	-	1 163	3 587
Fournisseurs	26 160	19 348	18 260	53	(14 405)	49 416
Autres passifs courants	7 258	5 128	4 459	-	10 011	26 856
Concours bancaires et part des emprunts à moins d'un an	-	-	-	-	30 014	30 014
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	33 486	24 484	25 068	53	26 783	109 873

Période comparative retraitée (avec les nouveaux secteurs) au 30 septembre 2006 réparti par secteurs d'activité :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Mobilité	Accès	Écrans	Non Core	Non affecté	sept-06
Écarts d'acquisition	24 468	28 400	11 718	-	-	64 586
Immobilisations incorporelles	1 273	654	227	-	2 669	4 823
Immobilisations corporelles	9 882	11 508	5 866	93	7 435	34 784
Actifs financiers	173	-	111	-	2 648	2 932
Impôts différés actifs	-	-	-	-	7 231	7 231
Participations dans les entreprises associées	426	-	-	-	-	426
Autres actifs non courants	-	-	-	2 600	17	2 617
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	36 222	40 562	17 922	2 693	20 000	117 399
Stocks	6 873	5 417	2 866	1 000		16 156
Clients	35 238	22 021	10 858	4 849	845	73 811
Autres actifs courants	2 088	943	688	1 100	3 556	8 375
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	13 390	13 390
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	44 199	28 381	14 412	6 949	17 791	111 732
Provisions	237	23	1 294	4 979	1 753	8 286
Dettes financières - part à long terme	-	-	-	-	61 611	61 611
Impôts différés passifs	-	-	-	-	1 240	1 240
Autres passifs à long terme	31	170	-	-	-	201
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	268	193	1 294	4 979	64 604	71 338
Provisions part à moins d'un an				1 585	788	2 373
Fournisseurs	19 295	11 135	7 178	5 314	5 989	48 911
Autres passifs courants	9 133	5 300	3 191	392	7 287	25 303
Concours bancaires et part des emprunts à moins d'un an	-	-	-	-	25 043	25 043
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	28 428	16 435	10 369	7 291	39 107	101 630

Note 9 Effectifs

Répartition des effectifs moyens équivalent temps plein par catégories de personnel :

	09/2007	09/2006
Dirigeants	38	35
Cadres	222	174
Employés & Ouvriers	3 548	3 224
Intérimaires	1 412	1 304
TOTAL EFFECTIF	5 220	4 737

Note 10 Événements survenus après la clôture de l'exercice

Les minoritaires d'une filiale ont décidé au cours du quatrième trimestre 2007 d'exercer leur option de vente. A NOVO SA conteste cet exercice, comme décrit dans la note 13.1 ci-dessous.

Note 11 Rémunération des dirigeants

Pendant la durée de leur fonction sur l'exercice 2006/2007, les membres du Conseil d'Administration et du Comex Groupe ont perçu une rémunération de 2 939 milliers d'euros de la part de la société (comprenant salaires, indemnités diverses, honoraires, jetons de présences et charges relatives aux stock-option).

La société n'a pas d'engagement en matière de pension et retraite envers ses organes d'administration. Seule une assurance perte d'emploi a été souscrite.

Aucune avance et aucun crédit n'ont été accordés aux dirigeants.

Note 12 Informations sur les parties liées

Néant.

Note 13 Analyse des risques

Conformément à la loi de Sécurité financière, un programme continu d'analyse de risques tant au niveau des filiales que de la maison mère a été instauré. Ce programme vise à identifier, contrôler et prévenir les risques majeurs du Groupe, notamment ceux liés aux aspects sociaux et environnementaux. On peut citer, sans que cette liste non exhaustive soit limitative, les risques liés aux évolutions technologiques, à la concurrence, au portefeuille

clients, et enfin les risques opérationnels. Les actions correctives nécessaires sont mises en œuvre, le cas échéant.

Outres les risques liés à l'activité présentés en préambule dans le rapport annuel, les risques juridiques et financiers sont décrits ci-dessous.

13.1 Risques juridiques

Litiges provisionnés

- les litiges provisionnés sont ceux faisant l'objet d'une procédure contentieuse, c'est-à-dire portés devant un juge ou un tribunal ;
- le montant de la provision correspond au risque analysé au cas par cas en fonction du risque maximum, ce risque maximum étant évalué avec l'aide des avocats et des conseils de la société et ne correspondant pas nécessairement aux demandes de la partie adverse.

Risques non provisionnés

À la connaissance de l'entreprise, il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige, susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière ou le patrimoine de la société ou du Groupe.

Les dossiers non provisionnés concernent notamment :

- les risques liés à une acquisition passée à l'étranger,
- ceux liés au recouvrement étalé du produit d'une vente de participation passée,
- ceux liés à l'exercice potentiel contestable de droits de minoritaires : les minoritaires d'une filiale d'A NOVO SA ont manifesté au cours du 4ème trimestre 2007 leur souhait d'exercer l'option de vente à A NOVO SA des titres qu'ils détiennent. A NOVO SA conteste, avec l'appui de ses conseils, la validité juridique de l'autorisation de cette option de vente et en conséquence en conteste aussi l'exercice. Le risque afférent non comptabilisé est de 1,3 M€.

La situation au 30 septembre 2007 des actifs, passifs et hors bilan par devise est la suivante :

(en milliers d'euros)	GBP	SEK	USD	CLP	NOK	PES	CHF	PLN
Actifs	63 520	31 331	8 091	6 085	3 536	1 971	350	1 725
Passifs	19 680	7 843	1 948	2 197	1 837	1 101	437	(162)
Position nette avant gestion	43 839	23 488	6 143	3 888	1 700	870	(88)	1 887

Le risque de change sur ces investissements n'est pas couvert. Du fait de l'incertitude quant aux échéances de remboursement des créances ou dettes du Groupe, la couverture du « risque à terme » est difficile et, par conséquent, souscrire à des instruments de couverture serait une opération spéculative.

L'impact négatif sur les capitaux propres consolidés d'une variation défavorable des taux de change de 10 % par rapport à l'euro serait de 2,1 % soit 1 267 K€.

- ceux liés à des demandes en garantie d'actif et de passif suite à une cession de titres, à un différend avec un client quant à l'application des termes du contrat, des réclamations ou contentieux avec des anciens salariés, un différend avec un prestataire tenant à la qualité des travaux délivrés.

13.2 Risques financiers

13.2.1 Risques de change et risques pays

La société exerce une activité récurrente de services offrant des prestations réalisées localement par les filiales de A NOVO SA, donc dans la même devise que la devise de règlement. Ainsi, le Groupe n'est pas exposé au risque de change au travers de ses opérations commerciales directes.

Seules les transactions internes exposent le Groupe aux fluctuations de change. L'apurement régulier par règlement des créances et dette entre les diverses sociétés du Groupe permet de limiter d'exposition du Groupe aux fluctuations des devises.

En revanche, le développement international de A NOVO conduit le Groupe à investir afin de développer son activité dans chacune des régions. L'essentiel du financement des investissements ainsi réalisés s'est effectué sur la base d'un financement structuré :

- soit par des capitaux propres ;
- soit par la dette contractée par la maison mère.

13.2.2 Risques de taux

Au 30 septembre 2007, la dette restructurée s'élève à 50,8 M€ avec une dernière échéance en février 2013 et est majoritairement au taux variable de Euribor 3 mois +200 bp (à l'exception des Océanes résiduelles qui portent intérêt à taux fixe de 1 %).

La société revoit régulièrement la stratégie de couverture et a ainsi décidé de se couvrir à hauteur de 65,6 M€, ce qui représente environ 90 % de sa dette à taux variable (hors crédit-bail).

Courant juin 2007, A NOVO a repositionné ses couvertures de taux qui, compte tenu de la remontée très forte des taux courts, n'étaient plus adaptées.

A été ainsi couverte la totalité de la dette restructurée, le crédit-bail de Beauvais et un encours d'affacturage.

La juste valeur de ces couvertures, communiquée par la Société Générale et Calyon chaque fin de trimestre, est comptabilisée dans les comptes consolidés du Groupe conformément aux normes IFRS.

Au 30 septembre 2007, la juste valeur de la couverture s'est traduite par une perte de 539 K€ dans le résultat consolidé du Groupe et de 440 K€ dans les capitaux propres.

La société est ainsi exposée à un risque de taux non couvert sur environ 15 % (12,1 M€ / 83,4 M€) de sa dette financière.

Concernant la partie couverte, le tableau du § 5.3 donne les taux plafond (hors marge) des différentes couvertures.

L'échéancier de la dette et des actifs financiers au 30 septembre 2007 est le suivant :

(en milliers d'euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Passifs financiers	30 014	38 766	14 599
Actifs financiers ⁽¹⁾	13 653	-	-
Position nette avant gestion	16 361	38 766	14 599
Hors bilan ⁽²⁾	(18 112)	(36 482)	(11 005)
Position nette après gestion	(1 751)	2 284	3 594

(1) Trésorerie et équivalents de trésorerie.

(2) Instruments de couverture.

13.2.3 Risques de crédit

La société est exposée au risque de crédit principalement sur les créances clients, ainsi que sur les autres actifs financiers courants et non courants ou en cours de cession. Les éléments de garantie associés sont décrits dans les points correspondants de l'annexe.

13.2.4 Risques de liquidité

Pour l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2007, le remboursement de la dette restructurée s'élèvera à 8,4 M€. Cette dette est assortie de ratios financiers qui peuvent rendre le crédit immédiatement exigible s'ils ne sont pas atteints.

Les ratios renégociés lors de la clôture précédente ont été respectés au cours de l'exercice 2006/2007.

Au 30 septembre 2007, les lignes de découvert et de factoring accordées s'élèvent à 26,9 M€ et sont utilisées à hauteur de 17,4 M€. Ces lignes sont renouvelées annuellement. À cette même date, la trésorerie disponible est de 13,7 M€.

Sur la base des informations disponibles au 30 novembre la marge de manœuvre en trésorerie à horizon février 2008, après prise en compte de la prochaine échéance de remboursement, se situera autour de 3 M€.

Aucun changement dans la situation financière n'est intervenu pouvant modifier les perspectives financières de l'entreprise.

13.2.5 Risques sur actions

La société n'a pas pour politique de constituer un portefeuille d'actions. La trésorerie est placée sur des supports sans risque à court terme.

Les actions propres détenues en portefeuille représentent une valeur nette de 11 K€. La société n'a pas de programme de rachat d'actions.

A l'exception du point décrit en note 10, aucun événement majeur n'est intervenu depuis la clôture des comptes qui pourrait modifier l'appréciation de la société sur ces risques.

4

Gouvernance d'entreprise

4.1	Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne mises en places par la société (article L. 225-37 du Code de commerce)	76
4.2	Rapport des commissaires aux comptes sur les procédures de contrôle interne	90
4.3	Intérêts des mandataires sociaux	91
4.3.1	Rémunérations versées aux mandataires sociaux durant l'exercice	91
4.3.2	Options de souscription d'action (Rapport spécial en application de l'article L. 225-184 sur les options consenties en vertu des articles L. 225-177 et L. 225-186 du Code de commerce)	92
4.3.3	Transactions sur les titres A NOVO réalisées au cours de l'exercice par les mandataires sociaux (supérieures à 5 000 euros)	92
4.4	Participation – intéressement du personnel	93
4.5	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	94

➤ 4.1 Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne mises en places par la société (article L. 225-37 du Code de commerce)

En complément du rapport général du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, résultant de l'article 117 de la loi de Sécurité financière du 1^{er} août 2003, l'objet de ce rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par ANOVO.

Le Président a chargé la Direction administrative et financière des travaux préparatoires et des diligences nécessaires, dont ils lui ont rendu compte, afin d'établir le présent rapport.

Compte tenu de la diversité des risques inhérents aux différentes activités du Groupe, le contrôle interne constitue un instrument essentiel de pilotage et de maîtrise des risques. Il contribue ainsi fortement à la pérennité de l'ensemble des activités. Il concerne l'ensemble des acteurs de l'entreprise : les opérationnels, les directions fonctionnelles et la Direction administrative et financière du Groupe.

4.1.1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et étendue des pouvoirs du Directeur général

Préambule

Conformément aux dispositions du règlement européen n° 809/2004 pris en application de la directive N° 2003/71/CE du 4 novembre 2003, la société précise qu'elle se conforme, d'une manière générale, aux recommandations de gouvernement d'entreprise en vigueur.

A Composition du Conseil d'Administration

1 Évolution de la composition du Conseil jusqu'à ce jour

1.1 Renouvellement de la Direction générale

Le Conseil d'Administration du 30 novembre 2005 a décidé le renouvellement du mandat de Directeur général de Monsieur Richard Seurat qui arrivait à échéance, pour une durée de 3 ans,

le confirmant ainsi au poste de Président-directeur général et renouvelant en conséquence les mandats de Directeurs généraux délégués de Madame Mireille Arvier et de Monsieur Christophe Liénard pour la même durée.

Les fonctions de Madame Mireille Arvier en qualité d'administrateur et de Directeur général délégué, ainsi que toutes ses autres fonctions dans le Groupe, ont pris fin avec la révocation de son mandat de Directeur général délégué et la démission subséquente de tous ses autres mandats lors du Conseil d'Administration du 13 février 2007.

1.2 Renouvellement des mandats d'administrateurs

Les mandats d'administrateurs arrivant à échéance ont été renouvelés pour une durée de trois ans par l'Assemblée Générale du 17 janvier 2006. Le mandat de Michael Gollner arrivant à échéance le 18 janvier 2008, son renouvellement sera proposé à l'Assemblée Générale du 17 janvier 2008 par le Conseil d'Administration.

4.1 Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne mises en places par la société (article L. 225-37 du Code de commerce)

Le Conseil d'Administration du 15 mai 2007 a coopté, conformément à la Loi et aux statuts de la société, Monsieur Jean-Jacques Damlamian aux fonctions d'administrateur indépendant.

2 Composition du Conseil d'Administration au 31 octobre 2007

Le Conseil d'Administration est donc composé de sept membres dont 4 administrateurs indépendants, selon les critères définis par les recommandations de gouvernement d'entreprise en vigueur.

Chaque administrateur détient, conformément aux dispositions statutaires, au moins une action. La durée du mandat de chaque administrateur est de trois années.

Nom, prénom et adresse du membre	Mandat	Nomination	Date d'échéance du mandat	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société	Autres informations relatives aux 5 dernières années*	Participation dans le capital / stock-option
Richard SEURAT 15, boulevard Saint Germain, PARIS (75005)	Directeur général	CA du 04.02.03 / 30.11.05	30.11.08	Mandats au sein du groupe A NOVO au 30 septembre 2007 Administrateur de A NOVO Polska	Néant à la connaissance de la société	12 300 actions stock-options : 2 333 904
	Président	CA du 28.10.04	durée du mandat d'administrateur	Mandats hors groupe A NOVO au 30 septembre 2007 Aucun à la connaissance de la société		
	Administrateur	CA du 27.03.04 + ratification par AGM du 30.01.04 + renouvellement par AG du 17.01.06	AG statuant sur les comptes clos au 30.09.08	Mandats hors groupe A NOVO au cours des 5 dernières années Aucun à la connaissance de la société		

Nom, prénom et adresse du membre	Mandat	Nomination	Date d'échéance du mandat	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société	Autres informations relatives aux 5 dernières années*	Participation dans le capital / stock-option
Mireille ARVIER Les Trois Granges, Le Praz de Lys, TANINGES (74440)	Directeur général délégué	CA du 27.03.03	Révocation du mandat de Directeur général délégué et démission subséquente de l'ensemble des autres mandats lors du CA du 13.02.07	Mandats au sein du groupe A NOVO jusqu'au 13 février 2007 Président du Conseil d'Administration et CEO de ANovo Nordic et de Engström Telecom ; Président du Conseil d'Administration de A NOVO Norge, ANovo Americas, A NOVO Holdings, A NOVO UK	Néant à la connaissance de la société	1 action au 13 février 2007 stock-options : 400 000 au 13 février 2007
	Administrateur	CA du 1.12.04 + ratification par AG du 18.01.05 + renouvellement par AG du 17.01.06		Mandats hors groupe A NOVO jusqu'au 13 février 2007 Aucun à la connaissance de la société Mandats hors groupe A NOVO au cours des 5 dernières années jusqu'au 13 février 2007 Administrateur de Africa Oil Services, Boreal, Boscongo, Bos Corp Inc, Bos Kaiser Offshore, Bos Offshore Services, Bouygues Offshore Singapore Private Ltd, Bouygues Offshore Uie Ltd, Camom Gesellschaft für Instandhaltung und Montagen GmbH, Canalisations Tuyauteries soudées, Conception Maintenance Pétrochimique de l'Ouest, Delong Corporation, Nissco, Pt Bouygues Offshore Indonesia, Saimexicana, Services et Equipements Pétroliers Gaziers, Starstroï, Tecnoprojecto International, Uie Scotland, Sofredid SA, Sofredid Group Président de Entreprise Nouvelle Marcellin, Vice Président-Administrateur de CGUIE, Président- Administrateur de Delong Hersent, Gérant de Exprimmo, SCI les Augustins, SCI le Moulin Saint Antoine, Contrôleur de gestion de GIE Mar Profundo Girassol, Audit commission de Katran-K Llc Représentant permanent de BOS de Société Nouvelle Technigaz et de BOS de Société Robilliart		

4.1 Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne mises en places par la société (article L. 225-37 du Code de commerce)

Nom, prénom et adresse du membre	Mandat	Nomination	Date d'échéance du mandat	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société	Autres informations relatives aux 5 dernières années*	Participation dans le capital / stock-option
Jean-Jacques DAMLAMIAN** 51 rue Emmanuel Sarty, CLAMART (92140)	Administrateur	CA du 15.05.07 (cooptation) + ratification proposée à l'AG du 17.01.08	17.02.09 sous réserve de ratification par l'AG du 17.01.08	Mandats au sein du groupe A NOVO au 30 septembre 2007 Aucun Mandats hors groupe A NOVO au 30 septembre 2007 Président du Conseil de Surveillance de Qosmos Associé consultant de Convenance SARL Mandats hors groupe A NOVO au cours des 5 dernières années Administrateur de Palm Inc et de Bull France Président du Conseil de Surveillance d'Eutelsat	Néant à la connaissance de la société	1 action stock-option : Néant
Michael GOLLNER** 3 Ladbroke Walk, LONDON, W11 3PW, UK	Administrateur	AG du 18.01.05	AG statuant sur les comptes clos au 30.09.07	Mandats au sein du groupe A NOVO au 30 septembre 2007 Aucun Mandats hors groupe A NOVO au 30 septembre 2007 Signatory for Citigroup Venture Capital Equity Partners, LP, CVC Ray Investor, LLC Manager CVC Ray Investor, Sarl Mandats hors groupe A NOVO au cours des 5 dernières années Non voting Board observer, Ray Acquisitions SAS Président du Conseil de Surveillance de Winergy Aktiengesellschaft, Flender Holding GMBH, FBVG GMBH, Flender Aktiengesellschaft Membre du Comité d'investissement de Stirling Square Capital Partners Partner et Managing Director Europe de Citigroup Venture Capital Equity Partners	Néant à la connaissance de la société	1 action stock-option : Néant

Nom, prénom et adresse du membre	Mandat	Nomination	Date d'échéance du mandat	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société	Autres informations relatives aux 5 dernières années*	Participation dans le capital / stock-option
Pierre HESSLER** 23, rue Oudinot, PARIS (75007)	Administrateur	CA du 14.09.04 + ratification par AG du 18.01.05 + renouvellement par AG du 17.01.06	AG statuant sur les comptes clos au 30.09.08	Mandats au sein du groupe A NOVO au 30 septembre 2007 Aucun Mandats hors groupe A NOVO au 30 septembre 2007 Vice-président du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas Censeur de Capgemini / Président du Conseil de Surveillance de Sd&m Gérant de 9 février/Minuit moins le quart Mandats hors groupe A NOVO au cours des 5 dernières années Président du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas Administrateur de Cap Gemini / Directeur Général Délégué de Cap Gemini	Néant à la connaissance de la société	1 action stock-option : Néant
Christophe LIENARD 19, rue de la Préfecture, BEAUVAIS (60000)	Directeur général délégué	CA du 04.02.03	Expiration du mandat du Directeur général	Mandats au sein du groupe A NOVO au 30 septembre 2007 Président du Conseil d'Administration de A NOVO Polska, A NOVO Italia, A NOVO Suisse et A NOVO International Administrateur-délégué de A NOVO Logitec et A NOVO Servitec Gérant de SCI Les Cailloux d'Annequin, SCI Robert et SARL A NOVO Beauvais	Néant à la connaissance de la société	36 975 actions stock-options : 1 040 611
	Administrateur	AG du 31.01.03 + renouvellement par AG du 17.01.06	AG statuant sur les comptes clos au 30.09.08	Mandats hors groupe A NOVO au 30 septembre 2007 Aucun à la connaissance de la société Mandats hors groupe A NOVO au cours des 5 dernières années Aucun à la connaissance de la société		

4.1 Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne mises en places par la société (article L. 225-37 du Code de commerce)

Nom, prénom et adresse du membre	Mandat	Nomination	Date d'échéance du mandat	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société	Autres informations relatives aux 5 dernières années*	Participation dans le capital / stock-option
Jean-François PREVOST** La Thymiane Le Lançon, SANARY (83110)	Administrateur	CA du 15.12.03 + ratification par AG du 30.03.04 + renouvellement par AG du 17.01.06	AG statuant sur les comptes clos au 30.09.08	Mandats au sein du groupe A NOVO au 30 septembre 2007 Aucun Mandats hors groupe A NOVO au 30 septembre 2007 Administrateur et Président du Comité d'Audit de Léon de Bruxelles Mandats hors groupe A NOVO au cours des 5 dernières années Administrateur de COFICINE et de SEMT PIELSTICK Administrateur et Président du Comité d'Audit de Léon de Bruxelles	Néant à la connaissance de la société	10 actions stock-option : néant
Alan John SUTTON Brockton House, Heol-Y-Delyn, Lisvane, CARDIFF, CF14 OSR, UK	Administrateur	AG du 31.01.03 + renouvellement par AG du 17.01.06	AG statuant sur les comptes clos au 30.09.08	Mandats au sein du groupe A NOVO au 30 septembre 2007 Aucun Mandats hors groupe A NOVO au 30 septembre 2007 CEO et Président du Conseil d'Administration de Anglolink Ltd Non Executive Chairman de Conforto Financial Management Ltd Mandats hors groupe A NOVO au cours des 5 dernières années CEO et Président du Conseil d'Administration de Anglolink Ltd Non Executive Chairman de Conforto Financial Management Ltd	Néant à la connaissance de la société	1 500 001 actions stock-options : 60 000

* Condamnation pour fraude / faillite, mise sous séquestre ou liquidation / incrimination ou sanction publique.

** Administrateurs indépendants, selon les critères définis par les recommandations de gouvernement d'entreprise en vigueur.

Aucun conflit d'intérêts potentiel n'a été déclaré par les mandataires sociaux.

Les mandataires sociaux sont soumis aux règles légales et réglementaires en vigueur de restriction ou d'interdiction concernant les opérations sur titres, en particulier celles relatives à la détention d'information privilégiée.

B Conditions de préparation des travaux du Conseil d'Administration

1 Le Président

- arrête les documents préparés par les services internes à l'entreprise ;
- organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration ;
- s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et des documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission ;
- s'assure que les représentants des organes représentatifs du personnel sont régulièrement convoqués et disposent des informations et des documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission ;
- s'assure que les commissaires aux comptes sont régulièrement convoqués aux séances du Conseil d'Administration arrêtant ou examinant les comptes et disposent des informations et des documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

2 Mise en place par le Conseil d'Administration de divers Comités dont le rôle est de nourrir la réflexion des administrateurs.

Ces Comités se réunissent à la demande du Président chaque fois que l'intérêt social l'exige. Le Président de chaque Comité rend compte directement au Conseil d'Administration des conclusions auxquelles la réunion du Comité a abouti.

2.1 Le Comité d'Audit

Le Conseil d'Administration du 15 décembre 2003 a décidé la mise en place d'un Comité d'Audit composé d'un Président, Monsieur Jean-François Prévost et de Monsieur Alan Sutton. Les dossiers sont présentés par Monsieur François Lefebvre depuis le départ de Madame Mireille Arvier. Monsieur Richard Seurat et les commissaires aux comptes assistent également à ce comité. Chacun des administrateurs indépendants est invité permanent.

Le Comité d'Audit a établi sa charte de fonctionnement qui a été approuvée par le Conseil d'Administration du 12 mars 2004.

Le Comité d'Audit intervient principalement dans les domaines suivants : examen des comptes, respect des exigences légales et réglementaires, procédure de reporting, indépendance et performance des auditeurs internes et externes, missions d'audit interne.

Le Comité d'Audit s'est tenu quatre fois au cours de l'exercice et une fois depuis. Il a revu :

- comptabilité et finance :
 - les comptes sociaux et consolidés intermédiaires et annuels,
 - le périmètre de consolidation,
 - les méthodes comptables utilisées,
 - les provisions,
 - le résultat opérationnel non courant,
 - le résultat exceptionnel,
 - les capitaux propres et les augmentations de capital,
 - les flux de trésorerie et le besoin en fonds de roulement,
 - la dette et les covenants bancaires et les ratios prudentiels y afférents,
 - les taux d'intérêts, notamment en ce qui concerne la convention de trésorerie intragroupe,
 - le budget et le business plan,
 - la juste valeur des écarts d'acquisition et des Impairment tests ;
- gestion des risques :
 - les risques liés à l'activité,
 - les assurances,
 - la stratégie de couverture des risques de change et de taux,
 - l'évolution des contentieux en cours,
 - la situation du Groupe au regard des risques liés à certaines créances impayées,
 - les conditions de certaines cessions de titres et leurs impacts sur le Groupe,
 - les paiements reçus sur le prix de vente des titres de la société Prima ;
- procédures de reporting et audit interne :
 - les procédures d'audit interne et les missions réalisées par rapport aux risques principaux identifiés (audit du Chili et des USA), et le programme d'audit interne à venir,
 - l'optimisation juridique et fiscale des filiales,
 - la situation financière des filiales,
 - l'organisation interne des services juridiques et financiers ;
- indépendance et performance des auditeurs externes :
 - l'échéance du mandat des commissaires aux comptes,
 - les honoraires des commissaires aux comptes,
- autres sujets :
 - les conventions réglementées et courantes,
 - les modalités des opérations sur le capital à proposer à l'Assemblée Générale.

4.1 Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne mises en places par la société (article L. 225-37 du Code de commerce)

2.2 Le Comité des Rémunérations

Le Conseil d'Administration du 14 septembre 2004 a décidé la mise en place d'un Comité des Rémunérations, composé d'un Président, Monsieur Pierre Hessler et de Monsieur Jean-François Prévost. Maître Anne Tollia (Cabinet Morgan Lewis & Bockius) intervient en qualité de conseil juridique. Les dossiers sont présentés par Monsieur Richard Seurat. Chacun des administrateurs indépendants est invité permanent.

Les principales missions du Comité des Rémunérations concernent les mandataires sociaux (nomination, fonctionnement, rémunération et protection). Les augmentations de rémunérations des mandataires sociaux, leurs bonus et avantages éventuels sont décidés par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Rémunérations après étude par ce dernier de l'évolution de la situation financière de l'entreprise, du respect des perspectives annoncées au marché, du bon déploiement de la stratégie validée par le Comité Stratégique au cours de l'exercice.

Le Comité des Rémunérations s'est réuni trois fois au cours de l'exercice et une fois depuis. Il a revu :

- l'organisation du COMEX et les nominations ;
- la rémunération du Président – Directeur général et du Directeur général délégué ;
- la fixation des modalités de calcul des bonus de performance liés au respect des guidances et aux résultats personnels ;
- la rémunération des administrateurs et les jetons de présence ;
- les modalités de la révocation et du versement de l'indemnité de départ de Madame Mireille Arvier ;
- la cooptation et la rémunération de Monsieur Jean-Jacques Damlamian ;
- la composition du Conseil d'Administration et le renouvellement du mandat de Michael Gollner ;
- le principe de la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites ;
- le règlement du plan de stock-options ;
- les indemnités de départ bénéficiant au Président-directeur général et au Directeur général délégué ;
- les nominations des CEO et CFO du Groupe et l'organigramme du Groupe ;
- l'actionariat salarié au sein du Groupe.

2.3 Le Comité Stratégique

Le Conseil d'Administration du 14 mars 2005 a également décidé la création d'un Comité Stratégique dont les membres sont Monsieur Michael Gollner, Président et Monsieur Pierre Hessler. Les dossiers sont présentés par la Direction générale. Chacun des administrateurs indépendants est invité permanent.

Le Comité Stratégique est une force de proposition dans le cadre de la stratégie de développement sur deux axes :

- croissance organique sur de nouvelles offres, de nouveaux pays et de nouveaux clients ;
- croissance externe : acquisitions ciblées.

Le Comité Stratégique s'est réuni deux fois au cours de l'exercice et une fois depuis. Il a revu et validé :

- l'orientation stratégique et le business plan du Groupe ;
- les différentes opportunités de croissance par rapport à la stratégie en matière d'acquisition et de croissance ;
- la situation du Groupe au regard de son actionariat de référence.

C Conditions d'organisation des travaux du Conseil

1 Organisation

Le Conseil d'Administration se réunit tous les trimestres pour arrêter les comptes et, en tout état de cause, chaque fois que l'intérêt social l'exige.

2 Les réunions du Conseil et la participation aux séances

Le Conseil d'Administration est convoqué par le Président dans un délai raisonnable conformément à la loi et aux statuts.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois et deux fois depuis. Le taux de participation moyen s'est élevé à 81 %. Les séances du Conseil d'Administration ont été présidées par le Président du Conseil.

3 Les comptes rendus de séance

Le procès-verbal de chaque réunion est établi par le Secrétaire de séance puis arrêté par le Président qui le soumet à l'approbation du Conseil suivant. Il est retranscrit dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un administrateur au moins.

Au cours de l'exercice, le Conseil a pris les décisions suivantes :

- stratégie financière, comptes et activité :
 - arrêté des comptes annuels, semestriels et trimestriels,
 - revue du budget et des prévisions,
 - orientations stratégiques,
 - évolution de l'activité,
 - autorisations et informations relatives aux filiales (notamment recapitalisation de ANOVO Nordic, recapitalisation de ANOVO Americas, convention de prêt avec ANOVO Holdings, restructuration capitalistique de l'Espagne) ;

- gouvernement d'entreprise :
 - révocation de Madame Mireille Arvier,
 - cooptation de Monsieur Jean-Jacques Damlamian aux fonctions d'administrateur indépendant,
 - revue de la composition des Comités ;
- rémunérations :
 - rémunérations fixes et variables des dirigeants,
 - jetons de présence des administrateurs indépendants et extérieurs,
 - modalités du versement de l'indemnité de départ de Madame Mireille Arvier,
 - règlement du plan de stock-option et rapport de la Direction générale sur les stocks options ;
- autres ordres du jour imposés par la loi et les règlements :
 - rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société,
 - rapport de gestion,
 - convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 janvier 2007,
 - autorisation de conventions réglementées,
 - autorisation de cautions, avals et garanties,
 - constatation des augmentations de capital intervenues au cours de l'exercice

4 L'information du Conseil

À l'occasion des séances du Conseil, les administrateurs reçoivent tous les documents et les informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Hors séances du Conseil, les administrateurs reçoivent toutes les informations importantes concernant la société.

5 Les jetons de présence

Seuls les administrateurs indépendants ou extérieurs perçoivent des jetons de présence selon les règles suivantes : somme

forfaitaire de 10 000 euros par exercice plus 1 000 euros par présence au Conseil, à un Comité ou à une réunion préparatoire.

À ce titre, ont été perçus au cours de l'exercice :

- Monsieur Jean-François Prévost : 22 000 euros ;
- Monsieur Pierre Hessler : 18 000 euros ;
- Monsieur Michael Gollner : 13 000 euros ;
- Monsieur Alan Sutton : 19 000 euros ;
- Monsieur Jean-Jacques Damlamian : 8 000 euros (au prorata de sa présence au sein du Groupe, Monsieur Damlamian ayant été coopté par le Conseil d'Administration du 15 mai 2007).

Il a été décidé que, pour conserver leur indépendance, les administrateurs indépendants ne bénéficieront pas d'option de souscription d'actions.

D Restrictions apportées aux pouvoirs du Directeur général et des Directeurs généraux délégués

1 Pouvoirs du Directeur général

Dans les limites de l'objet social et dans les limites imposées par la loi, les pouvoirs du Directeur général ne font l'objet d'aucune limitation statutaire, ni d'aucune limitation par le Conseil. Il est rappelé que la société a opté pour le cumul des fonctions de Président et de Directeur général.

2 Pouvoirs des Directeurs généraux délégués

Les pouvoirs du Directeur général délégué à l'égard des tiers ne font l'objet d'aucune limitation statutaire, ni d'aucune limitation par le Conseil. Le Directeur général délégué dispose en effet à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Directeur général.

4.1.2 Procédures de contrôle interne mises en place par la société

Dans le cadre de leur gestion courante et en conformité avec les recommandations de la loi de Sécurité financière, les groupes de sociétés doivent documenter et décrire la structure des procédures de contrôle interne mises en place pour répondre aux objectifs d'une communication financière fiable, d'efficacité des opérations et de conformité aux lois et réglementations.

Au sein du groupe A NOVO, ce projet a été articulé autour de cinq étapes, les trois premières étant maintenant achevées :

1. La description de l'environnement de contrôle ;
2. La cartographie des risques majeurs du Groupe ;
3. L'identification des processus clés de la société ayant un impact significatif tant sur les opérations que sur les états financiers et leur documentation ;

Le cycle continu d'analyse et d'amélioration est articulé autour des deux étapes suivantes :

4. La mise en place de processus de contrôle et la vérification de la pertinence, et de l'efficacité opérationnelle de ces contrôles ;
5. La mise en place d'actions correctives permettant de remédier aux déficiences constatées selon un processus d'amélioration continu des performances.

Il faut cependant rappeler que le contrôle interne, quelle que soit la manière dont il est structuré et opéré, ne peut donner qu'une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs de contrôle de l'entreprise et ne peut, aussi bien conçu et appliqué soit-il, fournir de garantie absolue quant à l'élimination totale des risques pour l'entreprise.

A Définition et objectifs du Groupe en matière de procédures de contrôle interne

Le groupe A NOVO a mis en place progressivement son dispositif de contrôle interne. Dans ce référentiel, le contrôle interne, défini comme un processus mis en œuvre par les dirigeants et le personnel d'une organisation, est destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

1. Conformité de l'activité et du comportement du personnel aux lois et règlements en vigueur (compliance), aux orientations données par le Conseil d'Administration et par les valeurs et règles internes à la société ;
2. Prévention et maîtrise des risques encourus non seulement dans les domaines comptable et financier, mais également dans les domaines opérationnels afin de protéger et préserver le patrimoine ;

3. Fiabilité de l'information financière communiquée aux actionnaires traduisant la bonne application des principes de prudence, de sincérité et d'image fidèle.

Le principal risque financier pris par le Groupe est le risque d'obsolescence des pièces détachées, dans la mesure où les technologies évoluent très rapidement. Pour gérer ce risque, un reporting détaillé mensuel de suivi des stocks a été mis en place et un système de cession interne des stocks en excédent existe sur l'intranet. En cas de non-utilisation des stocks la procédure de dépréciation est la suivante : une provision pour dépréciation est enregistrée selon une méthode fondée sur la rotation des stocks.

Une estimation des encours de prestation de services ou de production (Work In Progress) est effectuée sur la base de la consommation de pièces détachées à son coût d'achat et du coût réel de main-d'œuvre

B Organisation générale du contrôle interne mis en place par la société

Les procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société s'appliquent, de façon centralisée, à la société et à l'ensemble de ses filiales françaises et étrangères et s'articulent essentiellement autour des éléments suivants :

1 Les procédures communes Groupe édictées par la société

Nos procédures régissent les règles de fonctionnement au sein du Groupe. Ces règles, d'application générale, précisent les dispositions minimales sur les aspects suivants de son organisation interne ou de la conduite de ses activités : Direction générale ou *Executive Management*, procédures administratives, politique commerciale, politiques financière et juridique, ressources humaines, systèmes d'informations et opérations.

Dans chacun de ces domaines, des actions et/ou des procédures spécifiques ont ensuite été définies comme applicables à l'ensemble des filiales de la société, certaines uniformément (politique de communication sur la marque ANOVO ou procédures de contrôle d'accès dans le domaine informatique), d'autres après adaptation selon les réglementations locales (droit du travail, droit fiscal ou droit pénal).

Trois procédures sont considérées comme des procédures clefs pour le Groupe : la procédure de « *Management by Objectives* », la procédure de « *Management by Contract* », la procédure « *Capital and Special Expenditure Process* » et la procédure « *Effectiveness and Quality Performance* ».

4.1 Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne mises en places par la société (article L. 225-37 du Code de commerce)

1. La procédure de **“Management by Objectives”** tient à lier la rémunération de la performance des collaborateurs du Groupe à la réalisation d'objectifs prédéterminés en fonction des objectifs généraux du Groupe et de la contribution que chacun des collaborateurs peut y apporter. La revue de la performance individuelle est ensuite effectuée de manière collégiale.

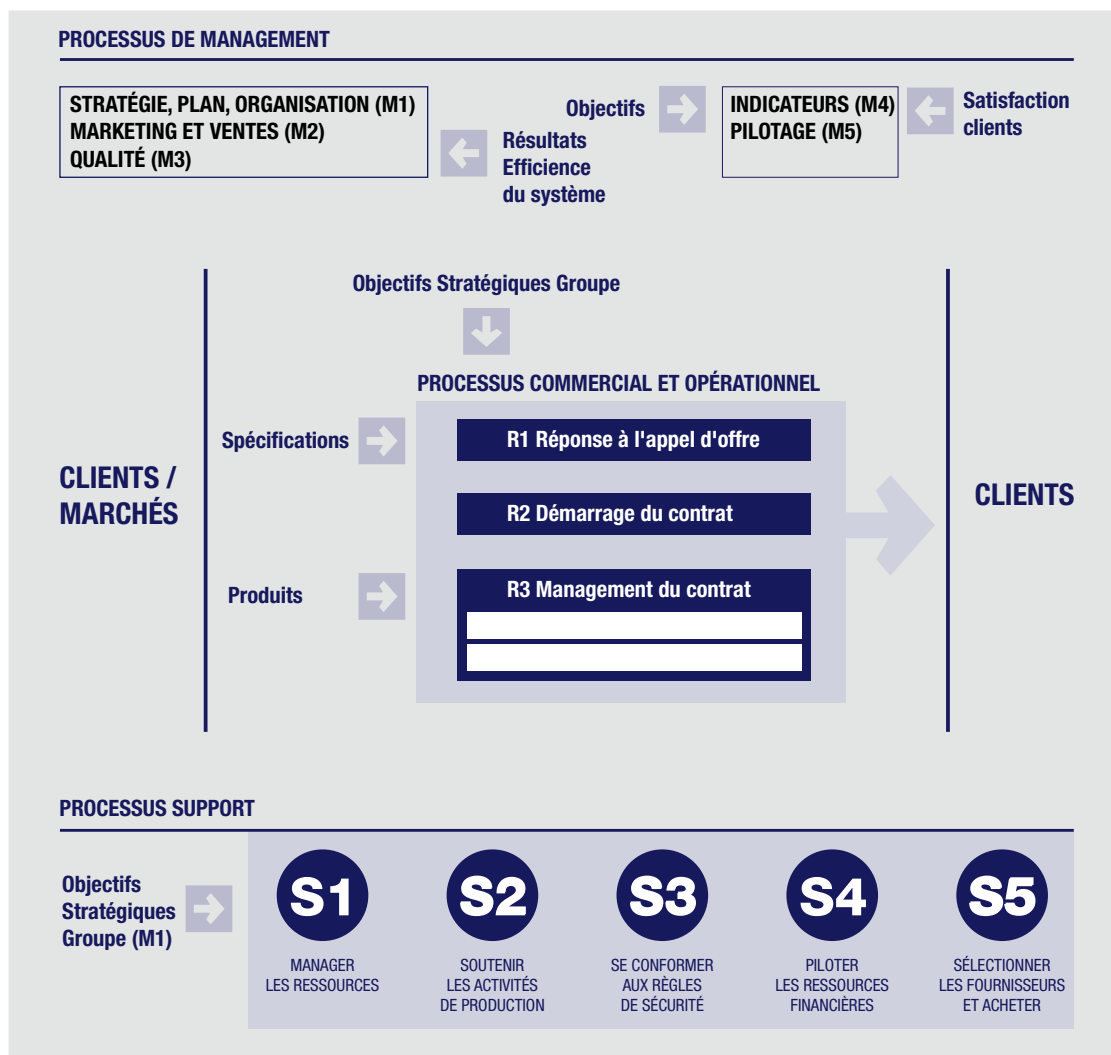
2. D'un point de vue opérationnel, la procédure de **“Management by Contract”** a été identifiée comme l'axe majeur de contrôle de l'activité. L'objectif est ici de maîtriser les risques attachés à un contrat et ce dès la phase commerciale, de disposer des informations permettant de prendre les bonnes décisions, chacun des appels d'offres étant évalué par rapport aux objectifs de productivité et de rentabilité du Groupe. Tout écart par rapport à

ces objectifs devant être validé par un responsable, la procédure permet donc de s'assurer que, à tous les niveaux de responsabilité, la situation est sous contrôle et permet une amélioration continue de la qualité et de la productivité.

Un écart dans l'application de cette procédure par un responsable a conduit à son licenciement immédiat.

L'affectation des revenus et des coûts permet de suivre la marge par contrat et de prendre les mesures correctives nécessaires le cas échéant. Ce processus a été supporté par le développement dans nos systèmes d'information d'une analyse de la marge sur coûts directs par contrat, permettant de suivre le résultat réel par rapport au résultat prévisionnel.

Le processus est décrit dans nos procédures internes par le schéma suivant :



4.1 Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne mises en places par la société (article L. 225-37 du Code de commerce)

3. La procédure "**Capital and Special Expenditure Process**" a pour objectif la validation préalable par l'autorité adéquate de tout projet d'investissement ou de dépense importante envisagé par la société ou par l'une de ses filiales, dès lors qu'il répond à certains critères d'importance définis à l'avance par la société.

Les projets de rachat de contrats, d'acquisition de sites ou de sociétés sont soumis à un strict examen du Comité Exécutif. Ils doivent comporter un certain nombre d'analyses préalables tenant autant aux aspects opérationnels que financiers. À l'identique, les projets de cession ou de désinvestissement éventuels sont discutés par le Comité Exécutif.

Les autres procédures régissent les différents domaines du fonctionnement du Groupe. Ainsi, la procédure "**Effectiveness and Quality Performance**" décrit les indicateurs opérationnels à suivre (TAT, taux de retour, absentéismes...) et les mesures « d'escalade » définies en cas de dérives (rapport de non-conformité, remontée des informations vers les directions de région ou du Groupe, information mensuelle auprès du Comex pour les clients clés).

2 Le suivi de la marche des affaires

Des réunions et comités ont périodiquement lieu à tous les niveaux de la société et de ses filiales visant à communiquer à l'ensemble des participants les performances commerciales et financières de la société à une date donnée, par région et par activité, ainsi que les contrats signés ou en cours de signature et le portefeuille de commandes. Certaines de ces réunions ou séminaires ont également pour but de réaffirmer les grands objectifs de la société, la stratégie à moyen et long terme, ainsi que les valeurs sur lesquelles la société s'appuie pour l'atteinte de ses objectifs.

Les principaux rendez-vous périodiques au sein du Groupe sont les suivants :

Comité Exécutif : organe opérationnel de direction et de décision de la société composé du Président-directeur général, du Directeur général délégué ainsi que des autres Directeurs opérationnels. Deux fois par mois, ce Comité prend tout type de décision concernant la gestion opérationnelle du Groupe dans quelque domaine que ce soit. Il examine les performances opérationnelles et financières des différentes filiales et Business Units du Groupe, discute des projets d'acquisition ou d'investissement significatif ainsi que des cessions ou fermetures de sites envisagées.

Ce Comité définit aussi l'organisation managériale au niveau Groupe et attribue les rôles et responsabilités aux dirigeants clés. Il analyse également les propositions faites par le Comité Carrière en ce qui concerne les rémunérations fixes et variables, les évolutions de carrières des principaux managers du Groupe.

Monthly Financial Review : mensuellement, une conférence téléphonique réunit la Direction financière du Groupe et les CEO, les CFO et les Business Units Directors de chaque région à tour de rôle avec pour but une revue des résultats financiers du mois écoulé pour chacune des régions, un examen du carnet de commandes, des prévisions à trois mois et une validation de la conformité des mouvements de trésorerie par rapport au forecast.

En cas de déviation significative, les plans d'actions sont discutés, leur impact potentiel est mesuré et leur suivi est ainsi assuré de mois en mois.

Regional Leadership Meeting : mensuellement, ce Comité réunit les acteurs clés d'une région (CEO, CFO, Business Unit Managers, Directeurs commerciaux) et un ou plusieurs membres du Comité Exécutif de la société selon ses attributions géographiques. L'objectif est de discuter du fonctionnement de l'organisation locale et aussi pour chaque métier représenté dans la région (Business Unit), des performances passées et à venir, des déviations éventuelles par rapport aux prévisions, du carnet de commandes, des contrats en cours de signature ou de négociation et de toute autre question locale dont l'importance mérite une discussion et décision collégiale.

Séminaire Leadership : tous les ans, ce séminaire réunit les managers clés du Groupe et a pour vocation la présentation des évolutions de l'organisation, la communication des grandes orientations définies par la Direction générale tout autant que la mesure des progrès accomplis.

Les revues stratégiques : annuellement, le Comité Exécutif et les CEO de région se réunissent afin de définir la carte stratégique du Groupe servant de point de référence utilisé par toutes les régions pour la définition de leurs budgets et business plans.

Budget annuel : tous les ans au mois de septembre, en fonction des axes stratégiques définis au niveau Groupe, des conditions de marché locales, chaque Business Unit, en liaison avec chacune des régions établit et présente son budget annuel en s'appuyant sur les contrats existants et sur les perspectives d'affaires par client clé. Une mise à jour au semestre est réalisée.

3 Le contrôle de la bonne marche des affaires

Sur l'exercice, le programme de contrôle initié par le Groupe s'est poursuivi et a porté sur les filiales du Chili et des États-Unis.

- Concernant le Chili, les contrôles effectués n'ont révélé aucun dysfonctionnement.
- Concernant les États-Unis, la mission d'audit a confirmé le besoin d'intégration de nos systèmes d'information identifié lors de la mission précédente et mis l'accent sur les procédures de gestion des stocks à mettre en place pour améliorer la rentabilité, la trésorerie et diminuer les risques d'obsolescence.

De manière générale, les contrôles peuvent concerner autant l'organisation générale, la sécurité du site, les processus industriels, les systèmes d'informations, les immobilisations, les stocks et leur gestion, les cycles achats, ventes et la facturation, la paye, le reporting et la gestion de la trésorerie. Ils sont réalisés soit par la Direction financière du Groupe, soit par la Direction Méthodes Industrielles et Qualité Groupe, ou conjointement.

D'autres missions d'audits sont planifiées et doivent se dérouler au cours de l'exercice.

Sur le plan légal, les missions seront articulées autour de la protection des données individuelles (respect de la directive européenne N° 95/46) ainsi que sur les délégations de pouvoir et de signature.

C Les procédures relatives à l'information comptable et financière

Sous l'autorité de la Direction générale, la Direction administrative et financière du Groupe assume les missions essentielles de prévention de risques de toute nature et de mise en cohérence des données financières du Groupe et produit la documentation nécessaire à la communication des résultats au Comité d'Audit pour discussion puis au Conseil d'Administration pour l'arrêté des comptes par celui-ci.

1 L'organisation

La fonction administrative et financière du Groupe regroupe :

- la fonction juridique et fiscale ;
- la fonction financière comptable, le contrôle de gestion et la gestion de trésorerie.

Outre, la préparation des réunions des organes sociaux, la Direction juridique vise à la prévention des risques de toute nature, notamment pénaux et contractuels en assurant :

- la veille juridique notamment concernant les obligations spécifiques aux sociétés cotées en Bourse ;
- l'assistance à la négociation de contrats et le support au traitement de dossiers contentieux ;
- la mise en place de procédures (politique contractuelle, délégations de pouvoirs, formation et reporting juridique des filiales).

La Direction financière est en charge de la production, de l'analyse et de la restitution des comptes consolidés statutaires du Groupe qu'ils soient trimestriels (non audités) ou semestriels/annuels (audités) et est en charge de toutes les phases du cycle de gestion : budget, reportings mensuels, prévisions mensuelles sur trois mois ou annuelles périodiques. Pour ce faire, elle :

- conçoit et met en place les méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion du Groupe ;

- produit les comptes consolidés du Groupe et les comptes sociaux de la société mère A NOVO SA dans des délais conformes aux exigences des marchés financiers et aux obligations légales ;
- coordonne et anime la communication financière ;
- pilote le processus de gestion.

Les remontées d'information et les analyses se font au travers d'un référentiel commun grâce au logiciel « Magnitude ».

2 Le processus budgétaire

Afin de fixer des objectifs de performances annuelles pour le Groupe et l'ensemble de ses entités, *Business Units* ou régions et donner de la visibilité aux actionnaires et analystes financiers, la société se livre tous les ans à un exercice budgétaire s'appuyant entre autres sur des analyses du marché et de la concurrence. Les principales étapes en sont les suivantes :

- en septembre, chaque Business Unit par région travaille sur ses hypothèses budgétaires pour l'année suivante et présente à la Direction générale, la Direction financière et les principaux responsables opérationnels du Groupe, son projet de budget ainsi que la prévision du point d'atterrissage de l'année en cours ;
- en octobre, les données sont consolidées, analysées par la Direction générale et par la Direction financière et la synthèse en est présentée au Comité d'Audit puis au Conseil d'Administration de la société pour information ;
- entre ces deux phases, un certain nombre d'échanges ont lieu entre les filiales et le Groupe afin de les informer des hypothèses acceptées ou rejetées et de l'impact sur leurs budgets définitifs.

Il est à noter que ce processus budgétaire inclut non seulement les comptes de résultat prévisionnels des sociétés et des *Business Units*, mais aussi les prévisions de génération de cash et de variation du BFR ainsi que la performance par compte clé (au niveau du client ou du contrat).

3 Le reporting mensuel de gestion

Le reporting mensuel de gestion est l'outil privilégié de suivi, de contrôle et de pilotage à disposition de la Direction générale du Groupe. Ce reporting présente des données chiffrées sur :

- les performances réalisées par le Groupe par région ou par Business Unit au cours du mois écoulé, des commentaires sur les évolutions ou les écarts par rapport aux données budgétaires ;
- la mesure de la performance au travers d'indicateurs définis au niveau du Groupe concernant autant des données de gestion opérationnelles que des données de bilan ou de compte de résultat ;
- la mesure de la performance par contrat pour les clients majeurs de la société ;

4.1 Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne mises en places par la société (article L. 225-37 du Code de commerce)

- un forecast glissant sur les trois mois suivants permettant d'anticiper toute déviation significative par rapport au budget, de soumettre un plan d'actions, le cas échéant, et d'en suivre les effets au fil des mois.

Le rapprochement des informations comptables trimestrielles et des données prévisionnelles, associé à l'analyse mensuelle à chaque niveau de l'organisation du Groupe, contribue à la qualité et à la fiabilité des informations produites.

Ce reporting mensuel de gestion s'accompagne, plusieurs fois par an, d'une validation ou d'une révision de la prévision de fin d'année. Ce processus contrôlé permet de s'assurer de la fiabilité des informations communiquées au marché sur les performances en cours d'exercice.

4 La gestion de trésorerie

La Trésorerie est suivie au niveau de chacune des filiales opérationnelles du Groupe et ensuite consolidée et analysée au niveau de la Direction financière et comptable Groupe selon trois axes :

- les flux prévisionnels de trésorerie établis en début d'exercice pour les dix-huit mois suivants et ensuite remis à jour mensuellement sur la même période permettent de s'assurer de la capacité du Groupe à faire face à ses échéances, notamment en termes de remboursement de la dette ;
- les flux réels de trésorerie remontés tous les mois sont rapprochés du prévisionnel en fin de mois et les écarts sont analysés ;

- la situation mensuelle des liquidités et des dettes permet de faire un point régulier par typologie d'endettement et de mesurer la « marge de manœuvre » en trésorerie composée des disponibilités et des lignes autorisées non utilisées.

Ce reporting est aujourd'hui totalement intégré à notre système Magnitude.

5 Le processus d'établissement des comptes consolidés

Pour l'établissement des comptes consolidés, le Groupe utilise aujourd'hui le logiciel Magnitude.

Les informations remontées selon un calendrier et suivant les instructions données par la Direction financière sont préalablement validées localement par les commissaires aux comptes de chaque filiale.

Les opérations d'évaluation des activités (Impairment test) et de consolidation ainsi que la production des comptes consolidés et des annexes sont réalisées au siège administratif et auditées par les commissaires aux comptes avant publication.

Le Président du Conseil d'Administration

Richard Seurat

➤ 4.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les procédures de contrôle interne

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société A NOVO, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société A NOVO et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel françaises. Celles-ci requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des

informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 2 janvier 2008

Les Commissaires aux Comptes

Maupard Fiduciaire
Patrick Maupard

Ernst & Young Audit
Antoine Peskine

➤ 4.3 Intérêts des mandataires sociaux

4.3.1 Rémunérations versées aux mandataires sociaux durant l'exercice

(en milliers d'euros)	Rémunération brute fixe	Primes	Avantages en nature	Indemnité au départ	Jetons de présence	Total 09/07	Total 09/06
SEURAT Richard	462,0	0,0	18,5	-	-	480,5	539,6
ARVIER Mireille (du 1 ^{er} octobre 2006 au 13 février 2007)	96,6	0,0	9,3	640,0	-	745,9	346,4
CAPRARESE Vincent	-	-	-	-	-	-	451,2
LIENARD Christophe	276,0	26,3	16,4	-	-	318,7	345,7
PREVOST Jean François	-	-	-	-	22,0	22,0	31,0
HESSLER Pierre	-	-	-	-	18,0	18,0	13,0
SUTTON Alan	-	-	-	-	19,0	19,0	20,0
GOLLNER Michael	-	-	-	-	13,0	13,0	15,0
DAMLAMIAN Jean Jacques (du 15 mai 2007 au 30 septembre 2007)	-	-	-	-	8,0	8,0	-
TOTAL A NOVO SA	-	-	-	-	-	1 625,1	1 761,9

Règles de fixation des rémunérations fixes et variables

Les rémunérations et les augmentations éventuelles de rémunérations des mandataires sociaux, leurs bonus et avantages éventuels sont décidés par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Rémunérations après étude par ce dernier de l'évolution de la situation financière de l'entreprise, du respect des perspectives annoncées au marché et du bon déploiement de la stratégie validée par le Comité Stratégique au cours de l'exercice. Le bonus correspond à un pourcentage de la rémunération brute en fonction de l'atteinte d'objectifs fixés.

Indemnité de rupture (L. 225 - 102 - 1 du Code de commerce)

La société a décidé, par délibération du Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2004, le principe du versement d'indemnité de rupture en cas de révocation ou de non-renouvellement du mandat social à l'initiative de la société employeur, dont le montant est égal à deux fois la somme des rémunérations brutes (primes incluses) perçues au cours des douze derniers mois précédant la

fin du mandat. Compte tenu de l'évolution de la situation financière de la société depuis l'arrivée de Madame Mireille Arvier dans la société et compte tenu des circonstances de sa révocation, le Conseil d'Administration du 13 février 2007, sur proposition du Comité des Rémunérations du même jour, a fixé dans le respect des règles applicables, le montant de l'indemnité de départ qui lui a été versée.

Avantages en Nature (L. 225 - 102 - 1 du Code de commerce)

Les avantages en nature calculés sont liés à la mise à disposition de véhicules de société, d'un logement professionnel en Suède pour Madame ARVIER (jusqu'à sa révocation intervenue lors du Conseil d'Administration du 13 février 2007) et à la prise en charge par la société de cotisations d'assurance perte d'emploi des mandataires sociaux.

Régime complémentaire de retraite

Aucun régime complémentaire de retraite n'a été souscrit.

4.3.2 Options de souscription d'action (Rapport spécial en application de l'article L. 225-184 sur les options consenties en vertu des articles L. 225-177 et L. 225-186 du Code de commerce)

L'objectif est de permettre à certains employés ou mandataires sociaux du Groupe d'acquérir et de conserver des actions de la société. Les options de souscription d'actions ont pour but de fidéliser les bénéficiaires qui pourront acquérir des actions à prix préférentiel dès lors qu'ils manifesteront un intérêt durable pour la société. Ce plan est arrivé à échéance le jour de l'Assemblée Générale du 17 janvier 2006. Les options de souscription d'actions attribuées au cours des exercices précédents continuent

de produire leurs effets sur l'exercice et sur les exercices à venir jusqu'à expiration de la durée de validité desdites options.

Options de souscription attribuées durant l'exercice

Néant.

Options de souscription exercées durant l'exercice

	Prix d'exercice	Nombre d'options exercées
Par les mandataires sociaux	/	/
Par les salariés - Peter Anders	0,58	60 000
Par les anciens salariés ou anciens mandataires sociaux	0,58	280 000

4.3.3 Transactions sur les titres A NOVO réalisées au cours de l'exercice par les mandataires sociaux (supérieures à 5 000 euros)

Néant.

Prêts et garanties accordés aux mandataires sociaux

Autres instruments financiers des mandataires sociaux

Néant.

Néant.

➤ 4.4 Participation – intéressement du personnel

Un accord de participation a été signé le 1^{er} juillet 2005. La somme attribuée à l'ensemble des salariés bénéficiaires au titre de chaque exercice est appelée « Réserve Spéciale de Participation » (RSP) dont le montant est calculé selon les deux méthodes ci-après et en choisissant le résultat le plus favorable pour le personnel :

1. Première méthode : formule de droit commun
 $RSP = 1/2 VA (B - 5 \% C) \times S$

Dans laquelle :

B = Bénéfice de l'entreprise ;

C = Capitaux propres de l'entreprise ;

S = Salaires versés, au cours de l'exercice ;

VA = Valeur ajoutée.

2. Deuxième méthode : formule dérogatoire **$RSP = 9 \% (B)$**

Dans laquelle :

B = Bénéfice net comptable des sites industriels.

Le montant dégagé par la formule ci-dessus doit être au moins équivalent à celui de la formule de droit commun, à défaut cette dernière s'appliquera.

En application de cet accord et des accords antérieurs, le montant global des sommes payées par la société s'élève à :

- 541 K€ pour l'exercice clos le 30 septembre 2007 ;
- 642 K€ pour l'exercice clos le 30 septembre 2006 ;
- 774 K€ pour l'exercice clos le 30 septembre 2005 ;
- 829 K€ pour l'exercice clos le 30 septembre 2004 ;
- 782 K€ pour l'exercice clos le 30 septembre 2003.

Les salariés ne bénéficient pas d'accord d'intéressement.

➤ 4.5 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Avec la société A NOVO Nordic

Administrateur concerné

Mme Mireille Arvier, administrateur jusqu'au 13 février 2007.

Nature et objet

Une recapitalisation de la société A NOVO Nordic a été autorisée par le Conseil d'Administration du 22 novembre 2006 afin de rétablir les équilibres financiers nécessaires à la conservation des lignes de crédit en Suède.

Modalités

Une première recapitalisation a été mise en œuvre en décembre 2006 pour un montant de MSEK 12. Une seconde recapitalisation a été mise en œuvre au cours de l'exercice sur autorisation du Conseil d'Administration du 15 mai 2007, à concurrence de MSEK 14,6.

2. Avec la société A NOVO Italia

Administrateur concerné

M. Christophe Liénard.

Nature et objet

Compte tenu des prévisions de hausse du chiffre d'affaires au titre des contrats de garantie pluri-annuels de la société A NOVO Italia avec la société Unieuro, cette dernière a demandé l'octroi d'une garantie maison mère de MEUR 1.

Modalités

Le Conseil d'Administration du 15 mai 2007 a autorisé cette garantie, qui a été émise le 23 mai 2007.

3. Avec la société A NOVO Americas

Administrateur concerné

Mme Mireille Arvier, administrateur jusqu'au 13 février 2007.

Nature et objet

Les capitaux propres de la société A NOVO Americas étant négatifs à concurrence de MUSD 5,5 et votre société détenant une créance de MUSD 12 sur la société A NOVO Americas, le Conseil d'Administration du 26 juillet 2007 a autorisé l'étude d'un processus de recapitalisation.

Modalités

Cette recapitalisation n'a pas été effectuée au cours de l'exercice.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Avec la société A NOVO Italia

Nature et objet

Convention de rachat de créance.

Modalités

La société A NOVO Italia, détenue par votre société à hauteur de 100 %, a conclu en date du 26 juin 2003 un contrat de cession de sa participation dans la société Prima Comunicazione S.p.A.

En date du 29 septembre 2003, votre société a racheté à A NOVO Italia sa créance sur le cessionnaire, soit MEUR 15, dont MEUR 1 correspondant à la partie variable minimale.

Le solde de cette créance s'élève à EUR 3 350 000 au 30 septembre 2007.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 29 septembre 2003 et ratifiée par votre Assemblée Générale du 30 mars 2004.

2. Avec la société A NOVO Caraïbes

Nature et objet

Dans le cadre de la liquidation de la société A NOVO Caraïbes, et à la suite de l'autorisation du Conseil d'Administration du 26 mai 2004, votre Conseil d'Administration du 30 novembre 2005 a décidé un abandon de créances du solde du compte courant ainsi que la prise en charge de toute dette qui apparaîtrait postérieurement à la clôture de la liquidation.

Modalités

L'abandon de créances décidé à hauteur de EUR 1 067 571 n'a pas été constaté au cours de l'exercice. Le compte courant est intégralement provisionné dans les comptes de votre société. Un versement complémentaire de EUR 146 145 a été effectué au profit du liquidateur d'A NOVO Caraïbes au cours de l'exercice, dont EUR 100 000 ont été provisionnés, le solde devant donner lieu à remboursement de la part du liquidateur.

3. Indemnités de départ des mandataires sociaux

Nature, objet et modalités

Le Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2004 a confirmé l'autorisation donnée par celui du 27 mars 2003 au titre du versement d'indemnités de rupture en cas de révocation ou de non renouvellement du mandat social ou du contrat de consultant des mandataires sociaux à l'initiative de votre société. Le montant de cette indemnité est de vingt-quatre mois de rémunération brute sur la base des sommes moyennes (primes incluses) perçues au cours des douze derniers mois précédant la fin du mandat. Cette convention a été approuvée par l'Assemblée Générale du 12 janvier 2006.

Cette convention a notamment été mise en œuvre pour Mme Mireille Arvier par le Conseil d'Administration du 13 février 2007 à concurrence d'un montant brut total s'élevant à EUR 640 000. Mme Arvier a, en outre, été autorisée par ce même Conseil d'Administration à conserver le bénéfice de 400 000 options de souscription d'actions de la société qui lui ont été attribuées dans le cadre des dispositions du plan en date du 19 mars 2001 (réparties comme suit : 166 667 options attribuées le 27 mars 2003 et ayant un prix d'exercice de EUR 0,58 et 233 333 options attribuées le 30 octobre 2003 et ayant un prix d'exercice de EUR 0,72) et qui lui sont définitivement acquises.

4. Avec la société A NOVO Holdings

Nature, objet et modalités

Le Conseil d'Administration du 30 novembre 2005 a autorisé la recapitalisation de la filiale A NOVO Holdings effectuée au cours de l'exercice précédent à hauteur de MGBP 15 (soit MEUR 22). Le Conseil d'Administration du 14 septembre 2006 a autorisé une recapitalisation complémentaire de MGBP 7 qui n'a pas été mise en œuvre pendant l'exercice.

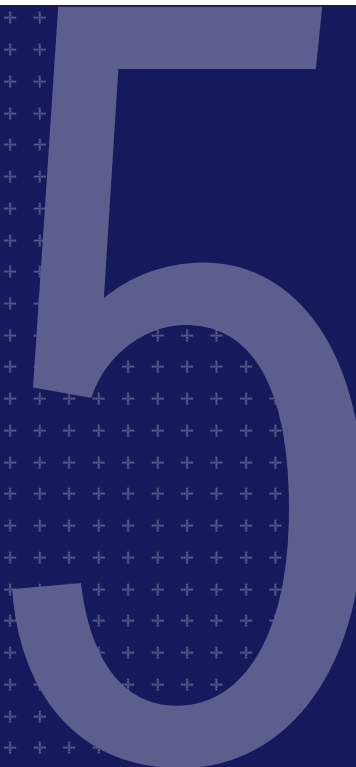
Le solde de la dette de la société A NOVO Holdings envers votre société, s'élevant à MGBP 7,3, a fait l'objet d'une dérogation à la convention de trésorerie liant les deux sociétés, autorisée par le Conseil d'Administration du 13 février 2007 et formalisée par le Conseil d'Administration du 26 juillet 2007, sous la forme d'un contrat de prêt conclu le 27 juillet 2007 pour une durée de huit ans.

Paris et Paris-La Défense, le 2 janvier 2008,

Les Commissaires aux Comptes

Maupard Fiduciaire
Patrick Maupard

Ernst & Young Audit
Antoine Peskine



Informations sur la société et son capital

5.1 Informations à caractère général concernant la société	98
5.1.1 Généralités	98
5.1.2 Objet social (article 3 des statuts)	98
5.1.3 Répartition des bénéfices (article 29 des statuts notamment)	99
5.1.4 Assemblées Générales – Droits de vote (articles 23 à 26 des statuts notamment)	99
5.1.5 Cession et transmission des actions (article 11 des statuts)	100
5.1.6 Franchissement de seuils	100
5.2 Informations de caractère général concernant le capital	100
5.2.1 Montant du capital social au 21 novembre 2007	100
5.2.2 Autorisations d'augmenter ou de réduire le capital et d'émettre des valeurs mobilières	101
5.2.3 Capital potentiel (titres donnant accès au capital)	101
5.2.4 Mouvements sur actions propres	101
5.3 Évolution du capital	102
5.4 Répartition de l'actionariat au cours des 3 derniers exercices	103
5.5 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	104
5.6 Nantissements d'actions, garanties, sûretés	106
5.6.1 Nantissements consentis par A NOVO et ses filiales	106
5.6.2 Nantissements d'actions de la société A NOVO	106

➤ 5.1 Informations à caractère général concernant la société

5.1.1 Généralités

Dénomination sociale : A NOVO.

Siège social : 16, rue Joseph Cugnot – Z.I. de Bracheux – 60000 Beauvais – France.

Siège administratif : 31, rue des Peupliers – 92 660 Boulogne-Billancourt Cedex – France.

Forme juridique : société anonyme de droit français, cotée au compartiment C sur Euronext d'Euronext Paris.

Date de constitution : 20 mai 1987.

Durée : 99 ans, sauf les cas de prorogation ou de dissolution prévus par la loi.

N° RCS : BEAUVAIS 341 125 540.

Code APE : 332 B.

Exercice social : du 1^{er} octobre au 30 septembre de chaque année.

5.1.2 Objet social (article 3 des statuts)

La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- toutes prestations de services, opérations de maintenance, d'assistance technique, de remise aux normes de matériels de vidéocommunication et de télécommunication et, plus généralement, de tous matériels électroniques et/ou informatiques ;
- l'étude, la réalisation, la fabrication, l'acquisition et la commercialisation de tous matériels dans les domaines de la vidéocommunication et des télécommunications et, plus généralement, de tous matériels et produits électroniques et/ou informatiques ;
- toutes activités de recherche en vue de développer, déposer et exploiter tous brevets, procédés ou droits de propriété industrielle ou intellectuelle ainsi que toutes opérations afférentes à ces brevets et à ces droits ;
- toute prise de participation et tous placements de capitaux dans d'autres entreprises existantes ou à créer, sous quelque forme que ce soit, et notamment, par voie d'apport, d'achat,

de souscription d'actions, de parts sociales, de titres ou de droits sociaux, de commandite, de création en sociétés, de fusion, d'alliances, d'associations en participation ou autrement, la propriété, la mise en valeur et le développement de ces participations ou placements, notamment, par la fourniture de prestations de services, le financement et l'apport d'affaires à ses filiales ;

- la création, l'acquisition, la location, la prise ou la mise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités ou à tout autre objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

5.1.3 Répartition des bénéfices (article 29 des statuts notamment)

Sur le bénéfice de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la loi. Ainsi, il est prélevé 5 % pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire. Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale prélève, ensuite, les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre toutes les actions proportionnellement à leur montant libéré et non amorti. Cependant, hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou

deviendraient, à la suite de celles-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle : en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont distribués par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, inscrites à un compte spécial pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction. L'Assemblée a la faculté d'accorder aux actionnaires pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions. Les dividendes non réclamés sont prescrits, conformément à la loi, à l'issue d'un délai de cinq ans.

5.1.4 Assemblées Générales – Droits de vote (articles 23 à 26 des statuts notamment)

Convocation et réunion des Assemblées Générales

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions, formes et délais fixés par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans ladite convocation, et fixé par le convoquant.

Admission aux Assemblées – Pouvoirs

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité et de la propriété de ses actions, sous la forme soit d'une inscription nominative à son nom, soit d'une attestation de l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes constatant l'enregistrement comptable des actions dans les comptes de titres au porteur au troisième jour ouvré précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire dont il peut obtenir l'envoi dans les conditions indiquées dans l'avis de convocation à l'Assemblée.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat.

Quorum – Vote - Droits de vote double

La compétence et le quorum des Assemblées Ordinaires, Extraordinaires et Spéciales sont ceux prévus par la loi. Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre (4) ans au moins au nom du même actionnaire. Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves,

bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le régime du droit de vote double est conforme à la loi. Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert hormis tout transfert du

nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale. L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires ne peut supprimer le droit de vote double qu'avec l'autorisation d'une assemblée spéciale des titulaires de ce droit. Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés à mains levées, par appel nominal ou à scrutin secret, selon ce qu'en décide le bureau.

5.1.5 Cession et transmission des actions (article 11 des statuts)

Les actions sont librement négociables sous réserve des dispositions légales et réglementaires. Elles se transmettent par virement de compte à compte. La société peut demander à tout moment dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom ou s'il

s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme, le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

5.1.6 Franchissement de seuils

Les déclarations de franchissement de seuils sont établies conformément à la loi et aux règlements en vigueur.

➔ 5.2 Informations de caractère général concernant le capital

5.2.1 Montant du capital social au 21 novembre 2007

Au 21 novembre 2007, le capital social s'élève à 68 266 741,50 € divisés en 136 533 483 actions entièrement libérées, dont 398 333 à droit de vote double et 20 717 actions propres sans droit de vote.

5.2.2 Autorisations d'augmenter ou de réduire le capital et d'émettre des valeurs mobilières

L'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'émettre des titres de créances ou emprunts obligataires ou titres assimilés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 25 mars

2002 ayant expiré le 25 mars 2007, le Conseil d'Administration ne dispose depuis lors d'aucune autorisation d'augmenter ou de réduire le capital ou d'émettre des valeurs mobilières.

5.2.3 Capital potentiel (titres donnant accès au capital)

Le détail des titres donnant accès au capital (options de souscription, bons de souscription PACEO et Océane) est inséré dans le paragraphe « Instruments dilutifs » de la Note 5 des annexes aux Comptes consolidés.

5.2.4 Mouvements sur actions propres

Aucun programme de rachat n'a été mis en œuvre au cours de l'exercice.

La société détenait 20 717 actions propres à l'ouverture de l'exercice acquises dans le cadre des anciens plans d'achats d'actions et par exercice de BSA. Il n'y a pas eu d'acquisition ni de

cessions d'actions propres au cours de l'exercice. En conséquence, le solde des actions propres détenues au 30 septembre 2007 est toujours de 20 717 actions.

➤ 5.3 Évolution du capital

	Opération			Cumulé		
	Nombre de Titres	Capital social	Prime d'émission	Nombre de titres	Capital social	Prime d'émission
AU 30 SEPTEMBRE 2002				19 903 060	67 965 152 €	36 178 812 €
janv.-03	Diminution du capital social	(58 013 622) €		19 903 060	9 951 530 €	36 178 812 €
févr.-03	Assemblée du 25 mars 2002 : Émission de bons de souscription d'actions réservés		4 500 €	19 903 060	9 951 530 €	36 183 312 €
mars-03	Conversion d'Océanes en actions	28 603 600	14 301 800 €	14 587 836 €	48 506 660	24 253 330 €
mars-03	Conversion d'Océanes en actions	13 783 000	6 891 500 €	7 029 330 €	62 289 660	31 144 830 €
mars-03	Conversion d'Océanes en actions	6 490 400	3 245 200 €	3 310 104 €	68 780 060	34 390 030 €
mars-03	Augmentations de capital	9 951 530	4 975 765 €	6 966 071 €	78 731 590	39 365 795 €
mars-03	Frais sur augmentations de capital et conversion des Océanes imputés sur la prime d'émission		(1 844 489) €		78 731 590	39 365 795 €
mars-03	Conversion d'Océanes en actions	26 910 200	13 455 100 €	13 724 202 €	105 641 790	52 820 895 €
sept.-03	Exercice de BSA durant l'exercice 2002-2003	473 151	236 576 €		106 114 941	53 057 470 €
AU 30 SEPTEMBRE 2003				106 114 941	53 057 470	79 956 366
sept.-04	Exercice de BSA durant l'exercice 2003-2004	18 869 376	9 434 688 €		124 984 317	62 492 158 €
AU 30 SEPTEMBRE 2004				124 984 317	62 492 158	79 956 366
oct.-04	Exercice de BSA de Daniel Auzan	1 192 500	596 250 €	388 755 €	126 176 817	63 088 408 €
oct.-04	Émission de 10 millions de PACEO			1 000 €	126 176 817	63 088 408 €
mars-05	Levée d'options de souscription d'actions	16 666	8 333 €	1 333 €	126 193 483	63 096 741 €
avr.-05	Frais sur exercice de BSA			(30 200) €	126 193 483	63 096 741 €
juil.-05	Émission de 20 millions de PACEO			2 000 €	126 193 483	63 096 741 €

		Opération			Cumulé		
		Nombre de Titres	Capital social	Prime d'émission	Nombre de titres	Capital social	Prime d'émission
AU 30 SEPTEMBRE 2005					126 193 483	63 096 741	80 319 254
avr.-06	Exercice de 10 millions de PACEO	10 000 000	5 000 000 €	3 000 000 €	136 193 483	68 096 741 €	83 319 254 €
avr.-06	Frais sur exercice de PACEO			(701 903) €	136 193 483	68 096 741	82 617 351
mai-06	Conversion d'Océanes en actions			1 581 000 €	136 193 483	68 096 741 €	84 198 351 €
AU 30 SEPTEMBRE 2006					136 193 483	68 096 741	84 198 351
mars-07	Levée d'options de souscription d'actions	13 333	6 667 €	1 067 €	136 206 816	68 103 408 €	84 199 418
avr.-07	Levée d'options de souscription d'actions	326 667	163 334 €	26 133 €	136 533 483	68 266 741 €	84 225 551
AU 30 SEPTEMBRE 2007					136 533 483	68 266 741 €	84 225 551

➤ 5.4 Répartition de l'actionnariat au cours des 3 derniers exercices

Lors de l'Assemblée Générale du 17 janvier 2007, 36 actionnaires représentant 29 492 583 actions et 29 493 473 voix étaient présents, représentés ou ont voté par correspondance.

Au 30 novembre 2007 et à la connaissance de la société :

- la société Goldman Sachs International détient moins de 5 % du capital et/ou des droits de vote. Cette société a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil de 10 % du capital et des droits de vote par courrier du 22 février 2007 puis le seuil de 5 % du capital et des droits de vote par courrier du 25 septembre 2007 ;
- les actionnaires suivants détiennent entre 5 % et 10 % du capital et/ou des droits de vote :
 - la société Cycladic Capital Management (déclaration de franchissement de seuil du 2.08.04),

- la société Parvus Asset Management (déclaration de franchissement de seuil du 5.10.04) ;
- les actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif représentent 0,38 % du capital de la société et 0,67 % des droits de vote et l'ensemble des actionnaires identifiés représentent 21,05 % du capital et 21,26 % des droits de vote.

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu d'autre déclaration de franchissement de seuil. La société a procédé à une procédure d'identification de son actionnariat réservée aux actionnaires détenant plus de 5 000 000 de titres le 24 septembre 2007. Les informations en résultant ne seront pas communiquées au public, conformément aux textes en vigueur.

Actionnariat

Situation au 30 novembre 2007

Actionnaires identifiés	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de voix	% des droits de vote
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL ⁽¹⁾	6 621 548	4,85 %	6 621 548	4,84 %
PARVUS ASSET MANAGEMENT LLP ⁽¹⁾	9 176 109	6,72 %	9 176 109	6,70 %
CYCLADIC CAPITAL MANAGEMENT LIMITED ⁽²⁾	10 849 401	7,95 %	10 849 401	7,92 %
Mandataires sociaux ⁽⁴⁾	1 549 289	1,13 %	1 550 164	1,13 %
Autres nominatifs ⁽³⁾	518 493	0,38 %	915 951	0,67 %
Auto détention	20 717	0,01 %	-	0,00 %
Sous total Actionnaires identifiés	28 735 557	21,05 %	29 113 173	21,26 %
Flottant	107 797 926	78,95 %	107 797 926	78,74 %
TOTAL	136 533 483	100,00 %	136 911 099	100,00 %

(1) Mise à jour à la date de la dernière déclaration de franchissement de seuil.

(2) Mise à jour lors du vote de l'Assemblée Générale du 17 janvier 2006.

(3) Actions au nominatif.

(4) Mise à jour au 30 septembre 2007 et au 30 septembre 2006.

5.5 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

La structure du capital de la société :

Ces éléments sont détaillés dans le paragraphe « Structure du capital » du rapport sur la gestion du Groupe.

Les participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce :

Ces informations sont mentionnées dans le paragraphe « Répartition de l'actionnariat au cours des 3 derniers exercices ».

Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier :

Il n'existe pas de système d'actionnariat du personnel.

Les accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique :

Les indemnités de rupture des mandataires sociaux sont mentionnées dans le paragraphe relatif aux rémunérations des mandataires sociaux.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ou du directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la société ;

Situation au 31 octobre 2006				Situation au 30 novembre 2005			
Nombre d'actions	% du capital	Nombre de voix	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de voix	% des droits de vote
14 777 458	10,85 %	14 777 458	10,75 %	-	-	-	-
9 176 109	6,74 %	9 176 109	6,68 %	9 176 109	7,27 %	9 176 109	7,19 %
10 849 401	7,97 %	10 849 401	7,89 %	6 657 164	5,28 %	6 657 164	5,22 %
1 549 289	1,14 %	1 550 164	1,13 %	1 550 838	1,23 %	1 551 713	1,22 %
2 479 625	1,82 %	3 772 136	2,74 %	9 454 181	7,49 %	10 949 622	8,56 %
20 717	0,02 %	-	0,00 %	60 717	0,05 %	-	0,00 %
38 852 599	28,53 %	40 125 268	29,19 %	26 899 009	21,32 %	28 334 608	22,20 %
97 340 884	71,47 %	97 340 884	70,81 %	99 294 474	78,68 %	99 294 474	77,80 %
136 193 483	100,00 %	137 466 152	100,00 %	126 193 483	100,00 %	127 629 082	100,00 %

Les pouvoirs du Conseil d'administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions :

Ces règles sont conformes à la loi et à la réglementation en vigueur. Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration sont détaillées dans le paragraphe « Mandataires sociaux » du rapport sur la gestion de la société. Les pouvoirs du Conseil d'Administration sont fixés conformément aux textes en vigueur, et les pouvoirs détenus en matière d'émission ou de rachat d'actions sont détaillés dans le paragraphe « Capital et actionnariat » du rapport sur la gestion de la société. Les règles applicables à la modification des statuts de la société sont conformes aux textes en vigueur, la modification des statuts relevant de la compétence exclusive de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, sauf dans les hypothèses expressément envisagées par la loi.

Les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses des conventions

portées à la connaissance de la société en application de l'article L. 233-11 du Code de commerce ; La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci ; Les accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote :

Néant à la connaissance de la société.

Les accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société, sauf si cette divulgation portait gravement atteinte à ses intérêts :

Sur les dix premiers clients, le Groupe a signé avec 4 d'entre eux représentant 18 % du chiffre d'affaire des accords commerciaux qui seraient éventuellement remis en cause en cas de changement de contrôle de la société.

➤ 5.6 Nantissements d'actions, garanties, sûretés

5.6.1 Nantissements consentis par A NOVO et ses filiales

Les nantissements, les garanties et les sûretés consentis par la société A NOVO SA et ses filiales, sont listés et résumés dans le tableau des engagements figurant en annexe des comptes consolidés.

5.6.2 Nantissements d'actions de la société A NOVO

Au 30 septembre 2007, les nantissements des actions de la société A NOVO portés à la connaissance de la société sont les suivants :

Actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Conditions de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% de capital nanti de l'émetteur
Daniel AUZAN	Trésor Public	21 juin 1999	Indéterminée	Titres nantis en garantie d'imposition de plus-values latentes sur cession de droits sociaux	300 000	0,22 %
TOTAL					300 000	0,22 %

À la connaissance de la société, il n'existe aucune autre sûreté portant sur les titres de la société.



Informations complémentaires du document de référence

6.1	Responsable du document de référence	108
6.2	Contrôles légaux des comptes	108
6.2.1	Commissaires aux comptes titulaires	108
6.2.2	Commissaires aux comptes suppléants	109
6.2.3	Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau pour les exercices 2006/2007 et 2005/2006	109
6.3	Responsable de l'information financière	110
6.4	Documents accessibles au public	110
6.5	Table de concordance	111

➤ 6.1 Responsable du document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification de la concordance des informations portant sur la situation financière et les comptes avec les informations financières historiques et à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence ou incluses par référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui contiennent des observations ou des réserves.

- Page 28 du document de référence 2007 : le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2007 contient une observation relative aux hypothèses retenues par la direction dans le cadre de la réalisation des tests de dépréciation des écarts d'acquisition ainsi que la sensibilité du test à la réalisation de ces hypothèses,

une observation relative aux modifications apportées dans la présentation de l'information sectorielle, du compte de résultat et du bilan consolidé du groupe et une observation relative aux modalités selon lesquelles sera honorée la prochaine échéance de remboursement de la dette structurée dans le respect de la continuité d'exploitation.

- Page 42 du document de référence 2006 : le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2006 contient une réserve relative à l'information sectorielle qui ne respecte pas certaines dispositions de la norme IAS 14 et une observation relative à la finalisation de la restructuration de l'activité assemblage de la société A Novo Comlink en Espagne.
- Page 43 du document de référence 2005 : le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2005 contient une observation relative à la restructuration de l'activité manufacturing en Espagne et les engagements qui y sont liés ainsi que son traitement comptable.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 10 janvier 2008.

Monsieur Richard Seurat, Président du Conseil d'Administration.

➤ 6.2 Contrôles légaux des comptes

6.2.1 Commissaires aux comptes titulaires

Société Ernst & Young Audit (affilié au réseau Ernst & Young)

Nomination par Assemblée Générale Mixte du 31 janvier 2003 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2008. Cette société est représentée par Monsieur Antoine Peskine.

Adresse : Faubourg de l'Arche – 11, allée de l'Arche – 92100 Paris-La Défense.

Société Maupard Fiduciaire (affilié au réseau HLB International et membre de l'association France Défi)

Nomination par Assemblée Générale Mixte du 25 mars 2002 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2007. Première nomination de Monsieur Patrick Maupard à titre personnel par l'Assemblée Générale du 2 octobre 1989. Cette société est représentée par Monsieur Patrick Maupard.

Adresse : 18, rue Jean Mermoz – 75008 Paris.

6.2.2 Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Francis Gidoïn

Nomination par Assemblée Générale Mixte du 31 janvier 2003 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2008.

Adresse : Ernst & Young – Faubourg de l'Arche – 92042 Paris-La Défense Cedex.

Monsieur Manuel Ibanez

Nomination par Assemblée Générale Ordinaire du 28 mars 1997, renouvellement par Assemblée Générale Mixte du 25 mars 2002 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2007.

Adresse : 31, rue Saint-Sébastien – 13006 Marseille.

6.2.3 Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau pour les exercices 2006/2007 et 2005/2006

Le tableau ci-dessous recense le montant des honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau. Il s'agit des prestations rendues et comptabilisées en charge de chacun des exercices dans les comptes de la société A NOVO et de ses filiales françaises et étrangères consolidées par intégration globale.

	Maupard Fiduciaire				Ernst & Young				Total			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	sep-07	sep-06	sep-07	sep-06	sep-07	sep-06	sep-07	sep-06	sep-07	sep-06	sep-07	sep-06
<i>(en milliers d'euros)</i>												
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
Emetteur	61	118	88%	95%	286	219	63%	44%	347	337	66%	54%
Filiales intégrées globalement					154	265	34%	53%	154	265	30%	42%
Prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes												
Emetteur	8	6	12%	5%	13	17	3%	3%	21	23	4%	4%
Filiales intégrées globalement												
Sous/Total	69	124	100%	100%	453	501	100%	100%	522	625	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
Juridique, fiscal, social												
Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)												
Sous/Total	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
TOTAL	69	124	100%	100%	453	501	100%	100%	522	625	100%	100%

➤ 6.3 Responsable de l'information financière

Monsieur François Lefebvre

Tel : 01 58 17 00 70 – Fax : 01 58 17 00 79

31, rue des Peupliers – 92100 Boulogne-Billancourt

www.a-novo.com

Le calendrier des publications financières est disponible sur le site.

➤ 6.4 Documents accessibles au public

Pendant la durée de validité du présent document de référence, les statuts, les rapports des commissaires aux comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tout autre document prévu par la loi peuvent être consultés au siège de la société.

En application de l'article 28 du règlement européen 809/2004, les éléments suivants sont inclus par référence dans le présent document de référence :

- le rapport de gestion du Groupe, les comptes consolidés du Groupe et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 30 septembre 2006 tels que présentés dans le chapitre « Rapport financier » du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 janvier 2007 sous le numéro D.07-0065 ;

- le rapport de gestion du Groupe, les comptes consolidés du Groupe et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 30 septembre 2005 tels que présentés dans le chapitre « Rapport financier » du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 18 janvier 2006 sous le numéro D.06-0025.

Les informations incluses dans ces deux documents de référence autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document de référence.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sur le site Internet de la société, www.a-novo.com ou sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers, www.amf-france.org.

➤ 6.5 Table de concordance

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le Règlement européen n° 809/2004 pris en application de la Directive dit « prospectus » 2003/71/CE du parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission des valeurs mobilières à la négociation.

CHAPITRES	RUBRIQUE DE L'ANNEXE 1 DU REGLEMENT EUROPEEN N° 809/2004	PAGES
1.	Personnes responsables	
1.1	Responsable du document de référence	107-108
1.2	Déclaration des personnes responsables	108
2.	Contrôleurs légaux des comptes	108-109
3.	Informations financières sélectionnées	6-7
4.	Facteurs de risque	9-12 ; 72-74
5.	Informations concernant l'émetteur	
5.1	Historique et évolution de la société	3-5 ; 15-21 ; 102-103
5.2	Investissements	20 ; 35 ; 47 ; 50
6.	Aperçu des activités	4 ; 8
7.	Organigramme	
7.1	Description du Groupe	7-8 ; 13
7.2	Liste des filiales	24-25 ; 45-46
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	47-51
9.	Examen de la situation financière et du résultat	30-74
10.	Trésorerie et capitaux	
10.1	Information sur les capitaux	33
10.2	Flux de trésorerie	19 ; 32
10.3	Conditions d'emprunts et de financement	58-59 ; 61
11.	Recherche et développement, brevets et licences	47-48
12.	Informations sur les tendances	20
13.	Prévisions et estimations du bénéfice	20
14.	Organes d'administration, de direction, de surveillance, et de direction générale	
14.1	Informations concernant les organes d'administration et de direction	75-81
14.2	Conflit d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction du Groupe	77-81
15.	Rémunération et avantages	62 ; 72 ; 83 ; 86 ; 91
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	76 ; 82-90
17.	Salariés	
17.1	Nombre de salariés	34 ; 72
17.2	Participations et stock-options	42-43 ; 54-55 ; 93
17.3	Participations des salariés dans le capital	N/A

18.	Principaux actionnaires	103-104
19.	Opérations avec les apparentés	22-23
20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1	Informations financières historiques	6 ; 21
20.2	Informations financières pro forma	N/A
20.3	Etats financiers	27-74
20.4	Vérification des informations financières historiques	28-29
20.5	Date des dernières informations financières	30 septembre 2006
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	cf. Balo du 3 août 2007
20.7	Politique de distribution des dividendes	14
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	73
21.	Informations complémentaires	
21.1	Capital social	20 ; 100-103
21.2	Acte constitutif et statuts	98-100
22.	Contrats importants	4 ; 17-18
23.	Informations provenant de tiers déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	N/A
24.	Documents accessibles au public	110
25.	Informations sur les participations	24-25 ; 45-46